

le Monde Matériel Et La Vie Dans l'Au-Delà



**Adopter Des Caractéristiques Positives
Mène à la Tranquillité D'esprit**

Le Monde Matériel Et La Vie Dans L'Au-Delà

Livres de ShaykhPod

Publié par ShaykhPod Books, 2024

Bien que toutes les précautions aient été prises lors de la préparation de ce livre, l'éditeur n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions, ou pour les dommages résultant de l'utilisation des informations contenues dans ce document.

Le monde matériel et l'au-delà

Deuxième édition. 22 mars 2024.

Droits d'auteur © 2024 Livres ShaykhPod.

Écrit par ShaykhPod Books.

Table des matières

[Table des matières](#)

[Remerciements](#)

[Notes du compilateur](#)

[Introduction](#)

[Le monde matériel et l'au-delà](#)

[Le monde matériel - 1](#)

[Le monde matériel - 2](#)

[Le monde matériel - 3](#)

[Le monde matériel - 4](#)

[Le monde matériel - 5](#)

[Le monde matériel - 6](#)

[Le monde matériel - 7](#)

[Le monde matériel - 8](#)

[Le monde matériel - 9](#)

[Le monde matériel - 10](#)

[Le monde matériel - 11](#)

[Le monde matériel - 12](#)

[Le monde matériel - 13](#)

[Le monde matériel - 14](#)

[Le monde matériel - 15](#)

[Le monde matériel - 16](#)

[Le monde matériel - 17](#)

[Le monde matériel - 18](#)

[Le monde matériel - 19](#)

[Le monde matériel - 20](#)

[Le monde matériel - 21](#)

[Le monde matériel - 22](#)

[Le monde matériel - 23](#)

[Le monde matériel - 24](#)

[Le monde matériel - 25](#)

[Le monde matériel - 26](#)

[Le monde matériel - 27](#)

[Le monde matériel - 28](#)

[Le monde matériel - 29](#)

[Le monde matériel - 30](#)

[Le monde matériel - 31](#)

[Le monde matériel - 32](#)

[Le monde matériel - 33](#)

[Le monde matériel - 34](#)

[Le monde matériel - 35](#)

[Le monde matériel - 36](#)

[Le monde matériel - 37](#)

[Le monde matériel - 38](#)

[Le monde matériel - 39](#)

[Le monde matériel - 40](#)

[Le monde matériel - 41](#)

[Le monde matériel - 42](#)

[Le monde matériel - 43](#)

[Le monde matériel - 44](#)

[Le monde matériel - 45](#)

[Le monde matériel - 46](#)

[L'au-delà - 1](#)

[L'au-delà - 2](#)

[L'au-delà - 3](#)

[L'au-delà - 4](#)

[L'au-delà - 5](#)

[L'au-delà - 6](#)

[L'au-delà - 7](#)

[L'au-delà - 8](#)

[L'au-delà - 9](#)

[L'au-delà - 10](#)

[L'au-delà - 11](#)

[L'au-delà - 12](#)

[L'au-delà - 13](#)

[L'au-delà - 14](#)

[L'au-delà - 15](#)

[L'au-delà - 16](#)

[L'au-delà - 17](#)

[L'au-delà - 18](#)

[L'au-delà - 19](#)

[L'au-delà - 20](#)

[L'au-delà - 21](#)

[L'au-delà - 22](#)

[L'au-delà - 23](#)

[L'au-delà - 24](#)

[L'au-delà - 25](#)

[L'au-delà - 26](#)

[L'au-delà - 27](#)

[L'au-delà - 28](#)

[L'au-delà - 29](#)

[Plus de 400 livres électroniques gratuits sur le bon caractère](#)

[Autres médias de ShaykhPod](#)

Remerciements

Toutes les louanges vont à Allah, le Très-Haut, Seigneur des mondes, qui nous a donné l'inspiration, l'opportunité et la force de terminer ce volume. Que la paix et la bénédiction soient sur le Saint Prophète Muhammad dont le chemin a été choisi par Allah, le Très-Haut, pour le salut de l'humanité.

Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à toute la famille ShaykhPod, en particulier à notre petite étoile, Yusuf, dont le soutien et les conseils continus ont inspiré le développement de ShaykhPod Books.

Nous prions pour qu'Allah, l'Exalté, parachève Sa faveur sur nous et accepte chaque lettre de ce livre dans Son auguste cour et lui permette de témoigner en notre faveur au Jour Dernier.

Louanges à Allah, Exalté, Seigneur des mondes et bénédictions et paix infinies sur le Saint Prophète Muhammad, sur sa Famille bénie et ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux tous.

Notes du compilateur

Nous avons essayé avec diligence de rendre justice dans ce volume, mais si des lacunes sont constatées, le compilateur en est personnellement et seul responsable.

Nous acceptons la possibilité de fautes et de lacunes dans le cadre de nos efforts pour mener à bien une tâche aussi difficile. Nous avons peut-être trébuché et commis des erreurs inconsciemment pour lesquelles nous demandons l'indulgence et le pardon de nos lecteurs et l'attention que vous porterez à ce sujet sera appréciée. Nous invitons sincèrement les suggestions constructives qui peuvent être faites à ShaykhPod.Books@gmail.com.

Introduction

Le petit livre suivant traite de deux aspects du caractère noble : le monde matériel et l'au-delà.

La mise en pratique des leçons évoquées aidera le musulman à acquérir un caractère noble. Selon le hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a indiqué que la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement sera le caractère noble. C'est l'une des qualités du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , qu'Allah, l'Exalté, a complimenté dans le chapitre 68 Al Qalam, verset 4 du Saint Coran :

« *Et en effet, vous êtes d'une grande moralité.* »

Par conséquent, il est du devoir de tous les musulmans d'acquérir et d'agir selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin d'atteindre un caractère noble.

Le monde matériel et l'au-delà

Le monde matériel - 1

Il est important de noter que le monde matériel dont on doit se détacher fait en réalité référence à nos désirs. Il ne fait pas référence au monde physique, comme les montagnes. C'est ce qu'indique le chapitre 3 d'Ali Imran, verset 14 :

« Les gens aiment avec élégance ce qu'ils désirent : les femmes, les enfants, les grandes quantités d'or et d'argent, les chevaux de trait, les bestiaux et les terres cultivées. Voilà les plaisirs de la vie présente. Mais Allah a auprès de Lui le meilleur retour [c'est-à-dire le Paradis]. »

Ces choses sont liées aux désirs des gens et par elles, on se détourne de la préparation de l'au-delà. Lorsqu'on s'abstient de ses désirs, on se détache en fait du monde matériel. C'est pourquoi un musulman qui ne possède pas de biens matériels peut toujours être considéré comme une personne matérielle en raison de son désir intérieur et de son amour pour eux. Alors qu'un musulman qui possède des biens matériels, comme certains de ses prédécesseurs pieux, peut être considéré comme détaché du monde matériel car il ne désire pas et n'occupe pas son esprit, son

coeur et ses actions avec eux. Au lieu de cela, son désir réside dans l'au-delà éternel.

Le premier niveau d'abstinence consiste à se détourner des désirs illicites et vains qui ne sont pas liés à la satisfaction d'Allah, l'Exalté. Cette personne s'occupe de remplir ses devoirs et responsabilités tout en se concentrant sur l'au-delà. Elle se détourne des choses et des personnes qui l'empêchent d'accomplir cette action importante.

L'étape suivante de l'abstinence consiste à ne prendre dans le monde matériel que ce dont on a besoin pour s'acquitter de ses besoins et de ses responsabilités. On ne passe pas son temps à faire des choses qui ne lui apporteront aucun bénéfice dans l'autre monde. C'est le conseil donné par le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un Hadith retrouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6416. Il a conseillé au musulman de vivre dans ce monde matériel comme un étranger ou un voyageur. Les deux types de personnes ne prendront dans le monde matériel que ce dont elles ont besoin pour atteindre leur destination, c'est-à-dire l'au-delà en toute sécurité. Un musulman peut y parvenir en comprenant à quel point sa mort et son départ vers l'au-delà sont proches. Non seulement la mort peut s'abattre sur une personne à tout moment, mais même si l'on vit une longue vie, elle semble s'être écoulée en un instant. En réalisant cette réalité, on sacrifie l'instant présent au nom de l'au-delà éternel. En réduisant l'espoir d'une longue vie dans ce monde matériel, on encourage l'homme à accomplir de bonnes actions, à se repentir sincèrement de ses péchés et à donner la priorité à la préparation de l'au-delà. Celui qui espère une longue vie sera incité à se comporter de manière opposée.

Celui qui est vraiment abstiné dans le monde matériel ne le blâme pas ni ne le loue. Il ne se réjouit pas lorsqu'il l'obtient ni ne s'attriste lorsqu'il le passe à côté. L'esprit de ce musulman pieux est trop concentré sur l'au-delà éternel pour remarquer avec avidité le petit monde matériel.

L'abstinence se décline en plusieurs niveaux. Certains musulmans s'abstiennent afin de libérer leur cœur de toute occupation vaine et inutile afin de pouvoir se concentrer pleinement sur l'obéissance à Allah, l'Exalté, et s'acquitter de leurs responsabilités envers les autres. Selon le hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 257, celui qui se comporte de cette manière constatera qu'Allah, l'Exalté, lui suffira en s'occupant de ses problèmes matériels. Mais celui qui ne se préoccupe que des choses matérielles sera abandonné à ses propres moyens et ne trouvera que la destruction. C'est pourquoi il a été dit que celui qui poursuit les excès de ce monde matériel, comme l'excès de richesse, constatera que le moindre effet que cela a sur lui est de le distraire du souvenir et de l'obéissance à Allah, l'Exalté. Cela reste vrai même si une personne ne commet aucun péché dans sa poursuite des aspects excessifs du monde matériel.

Certains s'abstiennent de ce monde afin d'alléger leur responsabilité au Jour du Jugement. Plus on possède, plus on sera tenu responsable. En fait, quiconque fait examiner ses actes par Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement sera puni. Cela a été prévenu dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6536. Plus la responsabilité d'une personne est légère, moins cela risque de se produire. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6444, que ceux qui possèdent beaucoup dans ce monde posséderont très peu de bien le Jour

de la Résurrection, à l'exception de ceux qui ont consacré leurs biens et leurs richesses d'une manière agréable à Allah, l'Exalté, mais ceux-ci sont peu nombreux. Cette longue responsabilité est la raison pour laquelle chaque personne, riche ou pauvre, souhaitera au Jour du Jugement ne recevoir que ce qui lui est dû au quotidien au cours de sa vie sur Terre. Ceci a été confirmé dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4140.

Certains musulmans s'abstiennent des excès de ce monde matériel par désir du Paradis qui compensera la perte des plaisirs de ce monde matériel.

Certains s'abstiennent des excès du monde matériel par crainte de l'Enfer. Ils croient à juste titre que plus on s'adonne aux excès de ce monde matériel, plus on se rapproche de l'illicite qui mène à l'Enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1205. En fait, c'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4215, qu'un musulman ne deviendra pieux que s'il s'abstient de quelque chose qui n'est pas un péché par crainte que cela ne conduise à un péché.

Le plus haut degré d'abstinence consiste à comprendre et à agir selon ce qu'Allah, l'Exalté, désire de Ses serviteurs, comme cela a été mentionné tout au long du Saint Coran et des Hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). À savoir, s'abstenir des excès du monde matériel par servitude pour Allah, l'Exalté, sachant que leur Seigneur n'aime pas le

monde matériel. Allah, l'Exalté, a condamné les excès de ce monde matériel et en a minimisé la valeur. Ces pieux serviteurs étaient gênés que leur Seigneur les voie pencher vers quelque chose qu'il déteste. Ce sont les plus grands serviteurs car ils n'agissent que selon les souhaits de leur Seigneur même lorsqu'on leur donne l'occasion de profiter des luxes licites de ce monde. C'est la raison même pour laquelle le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a choisi la pauvreté même si on lui a offert les trésors de la terre. Ceci a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6590. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a choisi cela car il savait que c'était ce qu'Allah, l'Exalté, désirait pour Ses serviteurs. Comme Allah, l'Exalté, détestait le monde matériel, le Saint Prophète (saw) l'a rejeté par amour pour Son Seigneur. Comment un véritable serviteur peut-il aimer et se livrer à ce que son Seigneur déteste ?

Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a donné l'exemple aux pauvres en choisissant la pauvreté et a enseigné aux riches comment vivre par ses paroles et ses actes. Il aurait pu facilement choisir l'alternative et montrer aux riches comment vivre en prenant les trésors du monde qui lui étaient offerts et il aurait pu enseigner aux pauvres comment vivre correctement par ses paroles et ses actes. Mais il a choisi la pauvreté pour une raison spécifique qui était de servir son Seigneur, Allah, l'Exalté. Cette abstinence a été adoptée par les Compagnons, qu'Allah les agrée. Par exemple, le premier calife bien guidé de l'Islam, Abu Bakkar Siddique, qu'Allah les agrée, a pleuré un jour lorsqu'on lui a donné de l'eau sucrée au miel. Il a expliqué qu'il avait un jour observé le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) repousser un objet invisible. Le Saint Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a dit que le monde matériel était venu à lui et lui a ordonné de le laisser tranquille. Le monde matériel a répondu qu'il avait échappé au monde matériel mais que ceux qui lui succédaient ne le feraient pas. A cause de cela, Abou Bakkar Siddiq (qu'Allah l'agrée) pleura en voyant l'eau sucrée au miel, croyant que le monde matériel était venu

pour l'égarer. Cet incident est rapporté dans le livre de l'imam Ashfahani , Hilyat Al Awliya, numéro 47.

En réalité, les Compagnons, qu'Allah les agrée, ne mangeaient ni ne s'habillaient pour se faire plaisir, mais prenaient seulement ce dont ils avaient besoin dans le monde matériel tout en se concentrant sur la préparation de l'au-delà. Ils détestaient que le monde matériel soit placé à leurs pieds, craignant que leur récompense ne leur soit donnée dans ce monde plutôt que dans l'au-delà.

Quiconque est véritablement abstinents suivra leurs traces. Les musulmans ne doivent pas se leurrer en se livrant aux luxes inutiles de ce monde matériel tout en prétendant que leur cœur est attaché à Allah, l'Exalté. Si le cœur d'une personne est purifié, cela se manifeste sur ses membres et dans ses actions, ce qui est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 4094. Quiconque a le cœur attaché à Allah, l'Exalté, suit les traces des pieux prédecesseurs en prenant ce dont ils ont besoin dans le monde matériel, en dépensant uniquement pour l'amour d'Allah, l'Exalté, et en se détournant des excès du monde matériel tout en s'efforçant de se préparer pour l'au-delà. C'est la véritable abstinence.

Le monde matériel - 2

Dans un hadith trouvé dans Sahih Al-Boukhari, numéro 6416, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a un jour conseillé à Abdullah Bin Omar (qu'Allah l'agrée) de vivre dans ce monde comme un étranger ou un voyageur . Et Abdullah Bin Omar (qu'Allah l'agrée) conseillait que lorsqu'une personne arrive au soir, elle ne doit pas s'attendre à être en vie le lendemain matin. Et si elle arrive au matin, elle ne doit pas s'attendre à être en vie le soir. Et qu'un musulman doit profiter de sa bonne santé avant de rencontrer la maladie et faire bon usage de sa vie avant de mourir.

Ce hadith enseigne aux musulmans à limiter leurs espoirs de longue vie. L'espoir d'une longue vie est la principale cause de l'échec de la préparation à l'au-delà, car il encourage l'individu à consacrer tous ses efforts au monde matériel, car il est convaincu qu'il a suffisamment de temps pour se préparer à l'au-delà.

Le musulman ne doit pas considérer ce monde temporaire comme sa demeure permanente. Il doit plutôt se comporter comme quelqu'un qui est sur le point de le quitter pour ne jamais y revenir. Cela l'incite à consacrer la majorité de ses efforts à se préparer pour sa destination finale, à savoir l'au-delà, et à limiter ses efforts à l'obtention du monde matériel qui est au-delà de ses besoins et de ses responsabilités. Ce concept a été abordé tout au long du Saint Coran et des Hadiths du Saint Prophète Muhammad,

que la paix et les bénédictions soient sur lui, , par exemple dans le chapitre 40 Ghafir, verset 39 :

« ... cette vie présente n'est qu'un plaisir [temporaire], et en vérité, l'au-delà – c'est le lieu de résidence [permanente] ».

Dans un hadith similaire au hadith principal dont il est question, qui se trouve dans le Jami At Tirmidhi, numéro 2377, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, se décrit dans ce monde comme un cavalier qui se repose un peu à l'ombre d'un arbre et qui repart ensuite rapidement. Afin d'indiquer la nature temporelle de ce monde, le Saint Prophète (saw) l'a comparé à une ombre qui, comme chacun le sait, ne dure pas longtemps même si elle semble permanente. C'est ainsi que le monde matériel peut apparaître à certains. Ils se comportent comme si le monde durerait éternellement alors qu'en réalité il disparaîtra rapidement.

De plus, ce hadith parle d'un cavalier et non d'un piéton. En effet, un cavalier se reposera beaucoup moins que quelqu'un qui se déplace à pied. Cela indique en outre que le séjour d'une personne dans ce monde est très court. Cela est tout à fait évident pour tout le monde. Même ceux qui atteignent un âge avancé admettent que leur vie s'est écoulée en un éclair. Ainsi, en réalité, que l'on atteigne ou non un âge avancé, la vie n'est qu'un instant. Chapitre 10 Yunus, verset 45 :

« *Et le Jour où Il les rassemblera, ce sera comme s'ils n'étaient restés [dans le monde] qu'une heure du jour... »*

En réalité, le monde matériel est comme un pont qu'il faut traverser et non pas prendre pour résidence permanente. De la même manière, une personne ne prend pas une gare routière comme domicile en sachant que son séjour n'y sera que de courte durée, de même le monde n'est qu'une courte étape avant d'atteindre l'au-delà éternel.

Lorsqu'une personne part en vacances une fois dans sa vie, elle limite généralement ses dépenses à des articles ménagers de luxe, comme un téléviseur à grand écran, et se contente plutôt des services proposés par son hôtel. Elle se comporte ainsi car elle comprend que son séjour à l'hôtel sera de courte durée et qu'elle partira bientôt pour ne jamais revenir. Cette mentalité l'empêche de considérer la destination de vacances comme son domicile permanent. De même, les gens ont été envoyés sur Terre dans un but qui n'est certainement pas d'en faire leur domicile permanent. Au contraire, ils ont été envoyés pour y prendre des provisions afin de pouvoir atteindre en toute sécurité leur domicile permanent, c'est-à-dire l'au-delà. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire.

Lorsqu'une personne envisage de voyager, elle doit d'abord se procurer les provisions nécessaires pour rendre le voyage agréable et réussi. Comme l'indique le Saint Coran, la meilleure provision pour l'au-delà est la piété. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 197 :

« ...en vérité, la meilleure subsistance est la crainte d'Allah... »

C'est le cas lorsque le musulman accomplit les commandements d'Allah, l'Exalté, s'abstient de Ses interdictions et affronte le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , croyant qu'il ne choisit que ce qui est le meilleur pour Ses serviteurs. D'autres provisions, comme la nourriture, sont nécessaires pour achever le voyage du monde vers l'au-delà. Mais la provision qui doit être prioritaire est la piété car c'est la seule provision qui profitera à quelqu'un à la fois dans ce monde et dans l'autre. Elle conduit à la paix dans ce monde et dans l'autre. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« *Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres.* »

Comme le monde matériel n'est pas le domicile permanent d'une personne, elle devrait donc agir selon le hadith principal en discussion et vivre comme si elle était un étranger ou un voyageur .

Le premier état d'étranger est celui d'une personne qui n'attache pas son cœur et son esprit à son foyer temporaire. Son seul but est de rassembler suffisamment de provisions pour pouvoir retourner en toute sécurité dans son foyer permanent, à savoir l'au-delà. C'est comme celui qui vit dans un pays étranger avec un visa de travail. Son lieu de travail n'est pas son foyer, mais seulement un endroit pour gagner de l'argent afin de pouvoir rentrer dans son pays d'origine. Cette personne ne considérera jamais le pays étranger comme son foyer. Au lieu de cela, elle ne dépensera que pour les choses nécessaires et se concentrera sur l'épargne de ses biens afin de pouvoir en ramener autant que possible dans son foyer réel et permanent. Si cette personne dépense la totalité ou la majorité de ses biens dans le pays étranger et retourne dans son pays d'origine les mains vides, elle sera sans aucun doute considérée comme blâmable par ses proches. Cela est dû au fait qu'elle a échoué dans sa mission et son objectif de vivre dans un autre pays avec un visa de travail. De même, un musulman doit consacrer la majorité de ses efforts à acquérir des provisions pour l'au-delà. Il ne doit pas rivaliser avec les autres pour les luxes du monde matériel. Au lieu de cela, ils doivent se concentrer sur leur mission qui est d'acquérir des provisions pour l'au-delà éternel. S'ils consacrent trop d'efforts à embellir leur demeure temporaire, ils entreront dans l'au-delà sans préparation et les mains vides et donc, ils échoueront dans la mission qu'Allah, l'Exalté, leur a confiée. Un musulman doit être honnête avec lui-même et réfléchir au nombre d'heures de la journée qu'il consacre au monde matériel et à la préparation de l'au-delà. Cette introspection lui montrera s'il a la bonne mentalité ou non et à quel point sa foi en l'au-delà est vraiment forte. Chapitre 87 Al A'la, versets 16-17 :

« *Mais vous préférez la vie présente, alors que l'au-delà est meilleur et plus durable.* »

Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) fut envoyé aux hommes alors qu'ils étaient les plus humbles des hommes et que la grande majorité d'entre eux menaient une vie de péché qui les aurait conduits en Enfer. Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) les a appelés vers le chemin de la vérité avec des preuves claires. Beaucoup de ces gens ont accepté son message clair et l'ont suivi. Il leur a promis que l'Islam conquérirait de nombreuses nations et que les musulmans obtiendraient beaucoup de richesses. Mais il les a avertis de ne pas se laisser distraire par le luxe du monde matériel. Un exemple de cet avertissement est mentionné dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3997. Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a averti que la compétition pour le luxe inutile du monde matériel détruirait les gens. Par conséquent, il a conseillé aux musulmans de se contenter des nécessités de base afin de remplir leurs responsabilités et leurs besoins et de se concentrer plutôt sur la préparation de l'au-delà. Tout ce que le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a promis aux musulmans s'est réalisé. Lorsque le monde fut ouvert aux musulmans, la majorité d'entre eux se consacra à la compétition, à la collection, à l'accumulation et à la jouissance des excès du monde matériel. Ils abandonnèrent ainsi la préparation correcte de l'au-delà, comme le leur avait conseillé le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Seuls quelques-uns suivirent ses conseils et ne prirent que ce dont ils avaient besoin dans le monde matériel afin de répondre à leurs besoins et à leurs responsabilités, et consacrèrent la majorité de leurs efforts à la préparation de l'au-delà éternel. Ce petit groupe, à savoir les Compagnons (saw) et les pieux prédécesseurs, rattrapèrent le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans l'au-delà, car ils suivirent pratiquement ses conseils et ses pas. D'un autre côté, la majorité continua dans son insouciance à courir après le monde matériel jusqu'à ce que la mort les surprenne.

La deuxième mentalité que les musulmans devraient adopter, comme le recommande le hadith principal dont nous parlons, est celle du voyageur . Cette personne ne considère pas ce monde matériel comme sa maison et se dirige plutôt vers sa véritable demeure, c'est-à-dire l'au-delà. Cette mentalité est similaire à celle d'un routard qui peut dormir dans différentes villes mais ne les considère jamais comme sa maison. La seule provision qu'il emporte avec lui est ce qu'il peut emporter, c'est-à-dire l'essentiel. Cela comprend les choses dont il a besoin pour survivre et qui l'aideront à atteindre sa destination en toute sécurité. Un routard n'emportera jamais d'objets inutiles sachant que ces choses ne seront qu'un fardeau pour lui. Il ne manquera pas non plus d'emporter l'essentiel nécessaire pour terminer son voyage en toute sécurité. De même, un musulman intelligent ne recueille que les actes et les paroles de ce monde matériel qui l'aideront à atteindre l'au-delà en toute sécurité. Il se détournera de toutes les actions et paroles qui deviendront un fardeau pour lui dans ce monde et dans l'autre. C'est l'attitude que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé à ses Compagnons, qu'Allah les agrée, dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4104. Chapitre 18 Al Kahf, versets 7-8 :

« Nous avons fait de ce qui est sur la terre un ornement pour elle, afin de les éprouver pour savoir lequel d'entre eux est le meilleur en œuvre. Et Nous ferons de ce qui est sur la terre un terrain aride. »

Le musulman doit comprendre que le jour et la nuit ne sont que de brèves étapes que les gens traversent, étape par étape, jusqu'à ce qu'ils atteignent l'au-delà. Par conséquent, ils doivent utiliser chaque étape en envoyant des provisions pour l'au-delà sous forme de bonnes actions. Ils doivent constamment être conscients que leur voyage se terminera très

bientôt et qu'ils atteindront l'au-delà. Même si le voyage semble long, il finira par ressembler à un moment, il faut donc en faire un moment d'obéissance avant qu'il ne se termine alors qu'ils ne sont pas préparés. Chapitre 10 Yunus, verset 45 :

« Et le Jour où Il les rassemblera, ce sera comme s'ils n'étaient restés [dans le monde] qu'une heure du jour... »

A chaque respiration, ils avancent vers l'au-delà tout en laissant le monde derrière eux. Même si l'on a l'impression de ne pas avancer, en réalité, le jour et la nuit agissent comme un moyen de transport qui les emmène rapidement, sans interruption, vers l'autre monde.

Les musulmans doivent comprendre qu'étant les serviteurs d'Allah, le Très-Haut, un jour viendra où ils reviendront vers Lui. Lorsqu'ils reviendront, ils seront interrogés. Ils doivent donc préparer quelque chose de bon pour cet interrogatoire. Ils doivent se préparer en utilisant les bienfaits qui leur ont été accordés dans ce monde de manière à plaire à Allah, le Très-Haut. Mais s'ils persistent dans l'insouciance et ne se préparent pas, ils seront alors punis pour ce qui s'est passé et pour ce qui reste à venir.

Passons maintenant aux conseils du compagnon Abdallah Ibn Omar (qu'Allah l'agrée), mentionnés dans le hadith principal dont nous traitons. La première partie de ce hadith souligne l'importance de réduire l'espoir

d'une longue vie dans ce monde. Un musulman ne doit pas croire que son séjour dans ce monde est long, car il peut mourir à tout moment. Même si l'on vit de nombreuses années, la vie semble s'être écoulée en un éclair. C'est ce qu'Abdallah Ibn Omar (qu'Allah l'agrée) a indiqué en conseillant aux musulmans de ne pas croire qu'ils seront en vie le matin s'ils atteignent le soir. Cette mentalité est la cause profonde du fait de ne prendre que ce dont on a besoin dans le monde matériel afin de s'acquitter de ses responsabilités matérielles et de se préparer pour l'au-delà. Alors qu'avoir l'espoir d'une longue vie est la cause profonde du sens opposé, cela amène à retarder la préparation de l'au-delà en accomplissant de bonnes actions et en s'abstenant de péchés et cela encourage à collectionner et à thésauriser le monde matériel, croyant que leur séjour y sera extrêmement long.

De plus, Abdullah Bin Omar, qu'Allah l'agrée, a également conseillé aux musulmans de faire bon usage de leur bonne santé avant de tomber malade. Malheureusement, la plupart des gens n'apprécient la valeur d'une bonne santé qu'après l'avoir perdue, ce qui a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6412. Faire bon usage de sa bonne santé signifie qu'un musulman doit utiliser sa force physique et mentale dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant de bonnes actions et en s'abstenant de péchés avant d'atteindre le moment où il pourrait vouloir accomplir de bonnes actions mais ne peut plus les faire en raison d'une mauvaise santé. Celui qui fait bon usage de sa bonne santé recevra la récompense des bonnes actions qu'il a accomplies pendant sa bonne santé, même s'il tombe malade et ne peut plus les accomplir. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2996. Alors que, celui qui ne fait pas bon usage de sa bonne santé perdra cette récompense potentielle lorsqu'il tombera malade. En fait, il ne leur restera que des regrets.

Le dernier conseil d'Abdullah Bin Omar (qu'Allah l'agrée) est que l'homme doit faire bon usage de sa vie avant de mourir. Cela implique de faire bon usage de tout ce qui conduit à de bonnes actions, comme la richesse, et d'éviter tout ce qui empêche de faire de bonnes actions, comme les préoccupations inutiles. Il est important pour les musulmans de faire bon usage de leur temps avant de se laisser distraire par des responsabilités qui surviennent naturellement avec le temps, comme le mariage. Et de faire bon usage de leur richesse avant que leurs responsabilités financières n'augmentent. Faire bon usage du temps est essentiel pour réussir car c'est une étrange bénédiction terrestre, qui ne revient jamais après son départ, contrairement à toutes les autres bénédictions. Il faut faire bon usage de son temps en priorisant ses activités correctement selon les enseignements de l'Islam. Celui qui se comporte de cette manière remplira toutes ses responsabilités, ses devoirs et ses nécessités et aura beaucoup de temps pour profiter des plaisirs licites de manière équilibrée.

Comme l'a prévenu le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2403, tous les gens auront des regrets au moment de leur mort. Le bienfaiteur regrettera de ne pas avoir accompli plus de bonnes actions avant de mourir. Le pécheur regrettera de ne pas s'être sincèrement repenti avant de mourir. Dans ce monde, on donne souvent aux gens une deuxième chance, par exemple en repassant l'examen de conduite, mais il n'y a pas de retour en arrière une fois qu'une personne meurt. Le regret ne les aidera pas du tout. Au contraire, il ne fera qu'ajouter à leur douleur et à leur souffrance. Les musulmans doivent donc utiliser le temps qui leur est donné pour s'efforcer d'obéir à Allah, l'Exalté, avant que leur moment ne se termine en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience. Il faut abandonner la mentalité de remettre les choses à demain, car dans la

plupart des cas, ce lendemain n'arrive jamais. Un musulman doit se concentrer sur aujourd'hui et donc faire les choses qui plaisent à Allah, l'Exalté, car demain peut venir dans ce monde mais il se peut qu'il ne soit pas en vie pour en être le témoin.

Le monde matériel - 3

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 2142, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé au musulman d'être modéré lorsqu'il recherche les choses de ce monde, car ce qui lui est destiné l'atteindra sûrement.

Il est important de comprendre que l'Islam n'encourage pas les musulmans à abandonner complètement le monde matériel, car il est un pont qui les relie à l'au-delà. Comment peut-on atteindre l'au-delà sans traverser ce pont ? L'Islam enseigne plutôt aux musulmans à prendre de ce monde afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs proches, tout en évitant les excès, le gaspillage et l'extravagance, puis à consacrer leurs efforts à la préparation de l'au-delà en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Il est important de se rappeler que les biens que l'on obtiendra dans ce monde, comme sa subsistance, lui ont déjà été attribués plus de cinquante mille ans avant qu'Allah, l'Exalté, ne crée les cieux et la terre. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748.

La subsistance d'une personne est garantie et ne peut ni augmenter ni diminuer, quels que soient ses efforts. Elle doit donc s'efforcer de l'obtenir en fonction de ses besoins et de ses responsabilités, car s'efforcer d'en avoir plus ne fera qu'engendrer du stress et elle risque de ne pas obtenir ce qu'elle désire. De plus, cet excès d'efforts la détournera de la préparation pratique pour l'au-delà, ce qui ne fera qu'engendrer davantage de stress pour elle dans les deux mondes. En revanche, en obéissant au hadith principal et en s'efforçant modérément d'assurer sa subsistance, elle recevra sa part attribuée avec un minimum de stress, elle s'acquittera de ses responsabilités et se préparera adéquatement pour l'au-delà. Cela mènera à la paix et au succès dans les deux mondes.

Le monde matériel - 4

Dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2380, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a recommandé l'importance d'une alimentation équilibrée. Il a conseillé de diviser son estomac en trois parties. La première partie est destinée à la nourriture, la deuxième à la boisson et la dernière partie doit être laissée vide pour permettre la respiration.

Ce régime alimentaire peut être atteint en arrêtant de manger avant d'avoir atteint sa satiété. Tel était le comportement du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et de ses Compagnons (qu'Allah les agrée).

Si les gens suivaient ces conseils, ils seraient à l'abri des maladies physiques et mentales. En fait, selon de nombreuses personnes bien informées, l'une des principales causes de maladie est l'indigestion.

En ce qui concerne le cœur spirituel, la faible quantité de nourriture conduit à un cœur tendre, à l'humilité de soi et à la faiblesse des désirs et de la colère. Un estomac plein entraîne la paresse qui empêche l'adoration et d'autres bonnes actions. Il induit le sommeil, ce qui fait que l'on rate les prières nocturnes surérogatoires et même obligatoires. Il empêche la réflexion qui est la clé pour évaluer ses actes et donc changer son caractère pour le meilleur. Celui qui a l'estomac plein oublie les pauvres et est donc moins susceptible de les aider. Tous ces effets

négatifs conduisent à un cœur spirituel dur. Celui qui possède un cœur spirituel dur ne sera pas en sécurité le Jour du Jugement. Chapitre 26 Ash Shu'ara, versets 88-89 :

« Le jour où ni richesse ni descendance ne profiteront à personne, mais seulement à celui qui viendra à Allah avec un cœur sain. »

Celui qui ne se préoccupe que de son estomac se détourne de choses plus importantes, comme l'apprentissage et la mise en pratique des connaissances religieuses. Il devient tellement préoccupé par l'acquisition, la préparation et la consommation de différents types d'aliments que cela consomme une grande partie de son temps, de son énergie et de son argent. Cette attitude l'empêche également de manger des aliments simples, plus faciles et moins longs à préparer et moins chers à l'achat. L'extravagance alimentaire encourage également l'extravagance dans d'autres domaines, comme les vêtements et le logement. Cette attitude à son tour encourage l'individu à gagner plus de richesses afin de satisfaire son style de vie extravagant. Cela le détourne encore plus de l'apprentissage et de la mise en pratique des connaissances islamiques afin qu'il puisse atteindre la paix et le succès dans les deux mondes. Cela peut également l'inciter à commettre des actes illicites afin de satisfaire son style de vie extravagant.

Les musulmans doivent savoir que les plus nourris de ce monde seront les plus affamés le Jour du Jugement. Ceci est confirmé par un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2478.

Par conséquent, les musulmans devraient s'efforcer d'obtenir une alimentation équilibrée afin d'éviter les effets négatifs évoqués ci-dessus qui entraveront sans aucun doute leur réussite dans ce monde et dans l'autre.

Le monde matériel - 5

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2465, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que quiconque donne la priorité à la préparation de l'au-delà plutôt qu'à l'effort pour ce monde matériel sera accordé le contentement, ses affaires seront corrigées pour lui et il recevra sa provision destinée d'une manière facile.

Cette partie du hadith signifie que quiconque accomplit correctement ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et envers la création, comme subvenir aux besoins de sa famille de manière licite tout en évitant les excès de ce monde matériel, sera satisfait. C'est le cas lorsqu'on est satisfait de ce qu'on possède sans être avide et sans s'efforcer activement d'obtenir plus de choses matérielles. En réalité, celui qui se contente de ce qu'il possède est une personne véritablement riche, même s'il possède peu de richesses, car il devient indépendant des choses. L'indépendance de toute chose rend riche par rapport à elle.

De plus, cette attitude permettra à l'individu de faire face confortablement à tous les problèmes matériels qui pourraient survenir au cours de sa vie. En effet, moins on interagit avec le monde matériel et moins on se concentre sur l'au-delà, moins on aura à faire face aux problèmes matériels. Moins une personne aura à faire face à des problèmes matériels, plus sa vie sera confortable. Par exemple, celui qui possède une maison aura moins de problèmes à régler à ce sujet, comme une cuisinière cassée, que celui qui possède dix maisons. Enfin, cette personne obtiendra facilement et

agréablement sa subsistance légale. Non seulement cela, mais Allah, l'Exalté, mettra une telle grâce dans sa subsistance qu'elle couvrira toutes ses responsabilités et ses besoins, c'est-à-dire qu'elle satisfera lui et ses personnes à charge.

Accorder la priorité à la préparation de l'au-delà signifie que l'on doit toujours agir et parler d'une manière qui nous sera bénéfique dans l'au-delà. Comme expliqué précédemment, cela implique de s'efforcer de subvenir à ses besoins légitimes afin de remplir ses besoins et ses responsabilités sans gaspillage ni extravagance. Toute activité qui ne nous sera pas bénéfique dans l'au-delà doit être réduite au minimum. Plus on se comporte de cette manière, plus on sera satisfait et plus ses activités quotidiennes deviendront faciles. De plus, on se préparera également adéquatement pour l'au-delà, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Par conséquent, on atteint la paix et le succès dans les deux mondes.

Mais comme mentionné dans l'autre moitié de ce hadith, celui qui donne la priorité à la recherche du monde matériel au détriment de la préparation pour l'au-delà, en négligeant ses devoirs ou en recherchant l'inutile et l'excès de ce monde matériel, constatera que son besoin, c'est-à-dire sa cupidité, pour les choses de ce monde n'est jamais satisfait. Cela, par définition, les rend pauvres même s'ils possèdent beaucoup de richesses. Ces personnes passeront d'une question de ce monde à une autre tout au long de la journée sans parvenir à atteindre le contentement car elles ont ouvert trop de portes de ce monde. Et elles recevront difficilement la provision qui leur est destinée et cela ne leur donnera pas satisfaction et ne semblera jamais suffisant pour combler leur cupidité. Cela peut même les pousser vers l'illicite, ce qui ne conduit qu'à une plus grande perte dans les

deux mondes. Enfin, à cause de leur attitude, ils ne se prépareront pas adéquatement pour l'au-delà. Par conséquent, cette personne obtient du stress et du mécontentement dans les deux mondes.

Le monde matériel - 6

Dans un hadith trouvé dans le Sunan Ibn Majah, numéro 3997, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti qu'il ne craignait pas la pauvreté pour la nation musulmane. Au contraire, il craignait que les bénédictions de ce monde deviennent faciles à obtenir et abondantes pour eux. Cela les pousserait à se concurrencer pour les obtenir et, à son tour, cela conduirait à leur destruction, comme cette même concurrence a détruit les nations précédentes.

Il est important de comprendre que cela ne s'applique pas seulement à la richesse. Mais cet avertissement s'applique à tous les aspects des désirs matériels des gens, qui peuvent être englobés par le désir de gloire, de richesse, d'autorité et les aspects sociaux de la vie, tels que la famille, les amis et une carrière. Chaque fois que l'on cherche à satisfaire ses désirs en recherchant ces choses au-delà de ses besoins, même si elles sont licites, cela le détourne de la préparation pratique pour l'au-delà, qui consiste à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l' Exalté. Cela le conduit à un mauvais caractère, comme le gaspillage et l'extravagance, et peut même le conduire à commettre des péchés, afin d'obtenir ces choses. Ne pas les obtenir peut le conduire à l'impatience et à d'autres actes de défi et de désobéissance envers Allah, l'Exalté. La compétition pour les bénédictions matérielles avec les autres le conduit à adopter d'autres caractéristiques négatives, telles que l'envie, la méchanceté et l'inimitié, qui conduisent à la désunion, au manque de sincérité et au non-respect des droits d'autrui. Cette compétition peut même conduire à nuire aux autres. Cela ne mène qu'à la destruction dans les deux mondes, même si cela n'est pas évident pour une personne dans ce monde.

Il est évident que ces désirs mondains ont pris le contrôle de nombreux musulmans, car ils se lèvent volontiers au milieu de la nuit pour obtenir des bénédictions matérielles, telles que la richesse, ou partir en vacances, mais ils ne le font pas lorsqu'on leur conseille d'accomplir la prière nocturne volontaire ou d'assister à la prière obligatoire du matin à la mosquée avec la congrégation.

Il n'y a pas de mal à acquérir ces choses tant qu'elles sont licites et nécessaires pour satisfaire les besoins d'une personne et ceux de ses proches. Mais si une personne va au-delà, elle se préoccupera de leur avenir, car cela peut l'amener à violer les droits d'Allah, l'Exalté, et des gens. Plus une personne poursuit ses désirs mondains, moins elle s'efforcera de se préparer pour l'au-delà, car une personne peut soit utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, soit selon ses propres désirs. Cela conduira à la destruction annoncée dans le hadith principal dont il est question. Une destruction qui commence par le stress et l'anxiété dans ce monde et conduit à des difficultés extrêmes dans l'au-delà. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Le monde matériel - 7

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2377, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a déclaré qu'il n'était pas préoccupé par les excès de ce monde matériel et que son exemple dans ce monde est celui d'un cavalier qui se repose brièvement à l'ombre d'un arbre, puis le laisse derrière lui en continuant.

En réalité, chaque personne est un voyageur qui reste dans ce monde pour une durée très limitée par rapport à celle d'où elle vient, c'est-à-dire le monde des âmes, et à celle vers laquelle elle se dirige, qui est l'au-delà éternel. En fait, ce monde en comparaison est comme une attente à un arrêt de bus. Dans ce hadith, ce monde a été comparé à une ombre. En effet, une ombre ne dure pas longtemps et disparaît rapidement sans que les gens ne s'en rendent compte, ce qui est exactement la façon dont les jours et les nuits d'une personne passent. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, n'a pas mentionné une auberge de voyage ou un hôtel car ce sont des structures solides qui indiquent la permanence. Une ombre qui disparaît décrit mieux ce monde matériel. En effet, quel que soit l'âge d'une personne, elle admet toujours que sa vie s'est écoulée comme un éclair et a semblé être un instant. Chapitre 79 An Naziat, verset 46 :

« *Le Jour où ils le verront (le Jour du Jugement), ce sera comme s'ils n'étaient restés [dans ce monde] qu'un après-midi ou une matinée.* »

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a fait allusion à un cavalier et non à un marcheur, car celui qui marche se repose davantage à l'ombre d'un arbre qu'un cavalier. Cela indique en outre le temps limité que les gens passent dans ce monde.

Se reposer à l'ombre indique l'importance d'utiliser correctement le monde matériel afin d'obtenir les provisions dont il a besoin, tout comme le cavalier prend la provision dont il a besoin, à savoir le repos. Le musulman doit donc se préparer à son départ immédiat de ce monde en se préparant pour l'au-delà en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela lui permettra d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela lui permettra d'obtenir la paix et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Comme mentionné dans le hadith principal, tout comme le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , ne se souciait pas des aspects inutiles de ce monde, un musulman doit également adopter cette attitude, car plus on consacre son énergie et son temps à

gagner et à profiter des choses inutiles de ce monde, moins on aura de temps et d'énergie pour utiliser ses bénédictions de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Cette distraction ne mènera à rien d'autre qu'au stress et aux difficultés dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Il faut noter que cette discussion ne signifie pas qu'il faille abandonner ce monde, car ce hadith indique clairement qu'il faut utiliser le monde matériel pour se préparer à l'au-delà. Le cavalier se repose et les musulmans doivent rassembler les choses qui leur seront utiles dans l'au-delà au lieu de consacrer leurs efforts et leur temps à des choses inutiles qui les laisseront les mains vides le Jour du Jugement. Chapitre 89 Al Fajar, versets 23-24 :

« Et ce jour-là, c'est l'Enfer. Ce jour-là, l'homme s'en souviendra. Mais à quoi lui servira ce souvenir ? Il dira : « Ah ! si j'avais envoyé quelque chose d'autre pour ma vie ».

Le monde matériel - 8

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4102, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé comment obtenir l'amour d'Allah, l'Exalté.

L'amour d'Allah, le Très-Haut, s'obtient en évitant les excès de ce monde matériel, qui sont au-delà de nos besoins et de nos responsabilités. Cela signifie que le musulman doit s'efforcer dans ce monde de subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches, conformément aux enseignements de l'Islam. Il doit s'efforcer d'obéir à Allah, le Très-Haut, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Tout ce qui, dans le monde matériel, nous aide dans ces choses n'est pas en réalité une chose de ce monde. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de les éviter. Mais il faut éviter les choses qui nous gênent ou nous empêchent d'accomplir ces devoirs. Si l'on persiste dans cette attitude, on n'utilisera les bénédictions qui nous ont été accordées que de manière agréable à Allah, le Très-Haut.

C'est ainsi que le musulman peut garder le monde dans sa main et non dans son cœur. C'est ainsi qu'il obtient l'amour d'Allah, l'Exalté, car cette attitude le pousse à lutter dans Son obéissance, ce qui attire l'amour d'Allah, l'Exalté. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6502.

Le monde matériel - 9

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2346, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que quiconque se réveille le matin à l'abri du danger, en bonne santé et ayant de la nourriture pour la journée, c'est comme si le monde était rassemblé pour lui.

A notre époque, où de nombreuses personnes vivent dans des pays dangereux, le musulman qui a la chance d'être en sécurité doit en profiter pour obéir à Allah, le Très-Haut, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant son destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Par exemple, il doit profiter des voyages vers les mosquées pour les prières en commun et les rassemblements religieux de science.

De plus, les musulmans doivent étendre ce sentiment de sécurité aux autres, quelle que soit leur foi, afin que toute la société soit à l'abri du danger. En fait, selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, une personne ne peut être un véritable musulman ou un véritable croyant tant qu'elle n'a pas gardé ses actes de violence verbale et physique loin d'une personne et de ses biens. En d'autres termes, un musulman doit traiter les autres de la même manière dont il souhaite être traité par les autres.

Le musulman doit tirer profit de sa bonne santé en obéissant à Allah, le Très-Haut, car c'est une bénédiction qui n'est souvent appréciée à sa juste valeur que jusqu'à ce qu'elle soit perdue. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6412. Ceux qui font bon usage de leur bonne santé en obéissant à Allah, le Très-Haut, verront qu'ils recevront Son soutien lorsqu'ils finiront par perdre leur bonne santé. Par exemple, celui qui tombe malade recevra la récompense pour avoir fait les mêmes bonnes actions qu'il faisait quand il était en bonne santé, même s'il ne les fait plus à cause de sa maladie. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Adab Al Mufrad de l'imam Bukhari, numéro 500. Mais ceux qui ne font pas usage de leur bonne santé ont peu de chances de recevoir ce soutien. Il est important de noter que faire bon usage de sa santé implique de s'efforcer dans ce monde matériel de répondre à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge, tout en évitant l'extravagance et le gaspillage.

L'une des préoccupations majeures de l'homme est sa subsistance. Le musulman doit se rappeler que cette subsistance lui a été attribuée plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6748. Celui qui obtient sa subsistance quotidienne doit se préoccuper de ses autres devoirs et planifier le lendemain sans stresser, car sa subsistance est garantie.

Enfin, le hadith principal encourage également à adopter un style de vie simple, car cela conduit à la paix de l'esprit et du corps. Plus on s'efforce d'accéder aux aspects inutiles du monde matériel, plus on sera stressé. Par exemple, celui qui possède une maison aura moins de stress et de choses à gérer que celui qui possède deux maisons. C'est pourquoi le

Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé que la simplicité fait partie de la foi. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4118.

Le monde matériel - 10

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2886, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a critiqué les esclaves de la richesse et des beaux vêtements. Ces gens sont contents lorsqu'ils reçoivent ces choses et sont mécontents lorsqu'ils ne les reçoivent pas.

En réalité, cela s'applique à toutes les choses matérielles non essentielles. Cette critique ne s'adresse pas à ceux qui luttent dans le monde matériel pour satisfaire leurs besoins et ceux de leurs dépendants, car cela fait partie de l'obéissance à Allah, l'Exalté. Mais elle s'adresse à ceux qui poursuivent l'illicite pour obtenir des richesses et recherchent des choses matérielles licites mais inutiles pour satisfaire leurs désirs et ceux des autres. Ce comportement les empêche d'obéir correctement à Allah, l'Exalté, qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela les empêche d'utiliser les bénédictions matérielles qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela conduit au stress et aux difficultés dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

De plus, cette critique s'adresse à ceux qui sont impatients lorsqu'ils n'obtiennent pas leurs désirs inutiles dans ce monde. Cette attitude peut amener un musulman à obéir à Allah, l'Exalté, à la limite. Cela signifie qu'ils Lui obéissent lorsqu'ils obtiennent leurs désirs, mais lorsqu'ils ne les obtiennent pas, ils se détournent avec colère de Son obéissance. Le Saint Coran a mis en garde contre une perte sévère dans les deux mondes pour celui qui adopte une telle attitude. Chapitre 22 Al Hajj, verset 11 :

« Parmi les gens, il en est qui adorent Allah avec une extrême arrogance. Si le bien le touche, il en est rassuré ; mais si l'épreuve le frappe, il tourne son visage vers la mécréance. Il a perdu la vie présente et l'au-delà. Voilà quelle est la perte évidente. »

Les musulmans devraient plutôt apprendre à être patients et satisfaits de ce qu'ils possèdent, car c'est là la véritable richesse selon un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2420. En réalité, la personne pleine de désirs est nécessiteuse, c'est-à-dire pauvre, même si elle possède beaucoup de richesses. En revanche, la personne satisfaite n'est pas avide, c'est-à-dire nécessiteuse, et cela la rend riche, même si elle possède peu de ce monde. Le musulman doit savoir qu'Allah, l'Exalté, accorde aux gens ce qui est le mieux pour eux et non selon leurs désirs, car cela, dans la plupart des cas, conduirait à leur destruction. Chapitre 42 Ash Shuraa, verset 27 :

« Et si Allah avait donné une subsistance excessive à Ses serviteurs, ils auraient commis la tyrannie sur toute la terre. Mais Il fait descendre ce qu'il

veut. Et Il est, certes, parmi Ses serviteurs, Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant. »

Le monde matériel - 11

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih de Boukhari, numéro 6439, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti que si une personne possédait une vallée d'or, elle en désirerait une autre et rien ne remplirait son ventre à part de la poussière. Mais Allah, l'Exalté, pardonne à ceux qui se repentent à Lui.

Ce hadith met en garde contre le fait d'avoir trop de désirs mondains. Le problème avec ces désirs, même s'ils sont licites, est que la satisfaction d'un seul désir ne mène qu'à d'autres. Une porte mène à dix autres. Et cela ne cesse jamais à moins que l'on ne se repente de ce comportement ou que l'on meure et que la poussière de sa tombe ne remplisse enfin son estomac. Les désirs mondains licites peuvent également conduire à des désirs illicites, car de nombreuses personnes qui ont fini par se livrer à des désirs illicites ont commencé par se livrer à des désirs licites. Plus une personne a de désirs, plus elle devient nécessiteuse, ce qui est un autre nom pour être pauvre. Cette pauvreté ne finit jamais, peu importe ce que l'on obtient ou combien de désirs on satisfait. C'est pourquoi il a été dit que les besoins essentiels d'un pauvre sont satisfaits, car cela est garanti par Allah, l'Exalté, mais les désirs des rois ne sont pas satisfaits. Un musulman doit plutôt s'efforcer dans ce monde afin de satisfaire ses besoins et ceux de ses dépendants sans excès, gaspillage ou extravagance. Et ils devraient minimiser leurs désirs mondains afin d'éviter cette véritable pauvreté et plutôt rechercher la paix et le réconfort auprès du Maître des cœurs et des émotions, à savoir, Allah, l'Exalté, à travers Son obéissance sincère, qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Il n'est pas nécessaire d'être un érudit pour conclure que ceux qui sont obsédés par la satisfaction de leurs désirs licites ou illicites, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées, ne trouvent jamais la paix, quel que soit le nombre de biens matériels qu'ils possèdent. En fait, ceux qui se comportent de cette manière sont les plus éloignés de la paix de l'esprit et sont les plus proches de l'anxiété, du stress et de la dépression et sont les plus accros aux drogues et à l'alcool. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon souvenir, certes, aura une vie déprimante [c'est-à-dire difficile]... »

Le monde matériel - 12

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4108, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que le monde matériel comparé à l'au-delà est comme une goutte d'eau comparée à un océan.

En réalité, cette comparaison a été faite pour que les gens comprennent combien le monde matériel est petit comparé à l'au-delà. Mais en réalité, ils ne peuvent pas être comparés, car le monde matériel est temporel alors que l'au-delà est éternel. Autrement dit, ce qui est limité ne peut être comparé à ce qui est illimité. Le monde matériel peut être divisé en quatre catégories : la renommée, la fortune, l'autorité et la vie sociale, comme la famille et les amis. Quelle que soit la bénédiction matérielle que l'on obtient dans ces catégories, elle sera toujours imparfaite, transitoire et la mort coupera la personne de cette bénédiction. D'un autre côté, les bénédictions de l'au-delà sont durables et parfaites. Ainsi, à cet égard, le monde matériel n'est rien de plus qu'une goutte d'eau comparée à un océan sans fin.

De plus, il n'est pas garanti qu'une personne vive longtemps dans ce monde, car l'heure de sa mort est inconnue. En revanche, tout le monde est assuré de connaître la mort et d'atteindre l'au-delà. Il est donc insensé de donner la priorité à l'aspiration à un jour, comme la retraite, qu'on n'atteindra peut-être jamais, plutôt qu'à l'aspiration à l'au-delà, qu'on est assuré d'atteindre.

Cela ne signifie pas qu'il faut abandonner le monde, car il s'agit d'un pont qu'il faut traverser pour atteindre l'au-delà en toute sécurité. Au contraire, le musulman doit prendre de ce monde matériel suffisamment pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches, conformément aux enseignements de l'islam, sans gaspillage, excès ou extravagance. Puis, consacrer le reste de ses efforts à la préparation de l'au-delà éternel en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela permettra de s'assurer que les bénédictions qui lui ont été accordées sont utilisées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela permettra d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Une personne intelligente ne donnera pas la priorité à une goutte d'eau plutôt qu'à un océan sans fin et un musulman intelligent ne donnera pas la priorité au monde matériel temporel plutôt qu'à l'au-delà éternel.

Le monde matériel - 13

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4118, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que la simplicité fait partie de la foi.

L'islam n'enseigne pas aux musulmans à renoncer à toutes leurs richesses et à leurs désirs licites, mais il leur enseigne plutôt à adopter un style de vie simple dans tous les aspects de leur vie, tels que leur alimentation, leurs vêtements, leur logement et leurs affaires, afin de leur laisser le temps de se préparer adéquatement pour l'au-delà. Cela implique d'accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cette vie simple comprend l'effort dans ce monde afin de répondre à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge sans excès, gaspillage ou extravagance. Plus on se concentre sur une vie simple, plus il devient facile d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela conduit à la paix et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

De plus, le musulman doit comprendre que plus la vie qu'il mène est simple, moins il sera préoccupé par les choses de ce monde et plus il sera capable de lutter pour l'au-delà, obtenant ainsi la paix de l'esprit, du corps et de l'âme. Mais plus la vie d'une personne est compliquée, plus elle sera stressée, rencontrera des difficultés et luttera moins pour son au-delà, car ses préoccupations pour les choses de ce monde ne sembleront jamais cesser. Cette attitude l'empêchera d'obtenir la paix de l'esprit, du corps et de l'âme.

La simplicité mène à une vie facile dans ce monde et à une comptabilité claire le Jour du Jugement. En revanche, une vie compliquée et indulgente ne mènera qu'à une vie stressante et à une comptabilité sévère et difficile le Jour du Jugement. Plus la comptabilité est stricte, plus elle sera punie. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 103.

Le monde matériel - 14

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6501, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que les choses matérielles qui sont élevées en statut social seront finalement abaissées par Allah, l'Exalté.

Cela ne signifie pas que les musulmans doivent éviter le monde matériel et essayer d'y réussir. Les musulmans doivent s'efforcer d'obtenir une éducation matérielle et un travail licite, car cela permet d'éviter les richesses illicites et est nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités, comme subvenir à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge. Un exemple décrivant ce devoir est rapporté dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2928.

Le hadith principal signifie que l'on ne doit pas faire du succès mondain sa priorité numéro un, mais plutôt consacrer la plupart de ses efforts à la préparation de l'au-delà. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Peu importe le succès mondain que l'on obtient, il finira par s'estomper. Cette atténuation se produira soit de son vivant, soit son succès le quittera à sa mort. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2379. D'innombrables personnes ont bâti des empires et obtenu du succès mondain, mais toutes ont disparu. Combien de personnes ont vu leurs noms placardés sur des gratte-ciels et pourtant, après un court moment, leurs noms ont été effacés et elles ont été oubliées ?

Ce hadith ne signifie pas qu'une personne ne connaîtra pas le succès après avoir rencontré des difficultés. Les musulmans doivent s'efforcer de réussir dans ce monde et ne pas abandonner lorsqu'ils sont confrontés à des revers. La clé est de donner la priorité au succès de l'au-delà par rapport au monde présent en utilisant les bénédictions et le succès du monde matériel pour réussir dans l'au-delà. On peut y parvenir en s'efforçant d'obtenir un succès licite dans ce monde, en remplissant ses responsabilités et ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et les gens tout en évitant le gaspillage et l'extravagance. Et on doit utiliser son succès mondain pour s'aider dans l'au-delà, par exemple en faisant don de son excès de richesse. Si son succès mondain est la célébrité ou la politique, alors il doit utiliser son influence pour aider les autres, car cela l'aidera dans l'au-delà. C'est ainsi qu'on utilise son succès mondain pour bénéficier à son au-delà.

Il est important de noter que celui qui ne cherche qu'à s'enrichir dans ce monde n'en tirera aucun bénéfice dans l'au-delà. Mais celui qui cherche à s'enrichir dans l'au-delà, en utilisant les bienfaits qui lui ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, en tirera un bénéfice dans les deux mondes sous forme de paix et de succès. C'est la seule façon de s'assurer de continuer à bénéficier de son succès dans ce monde avant et après qu'il ne disparaisse inévitablement. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Le monde matériel - 15

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2347, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que son véritable ami est celui qui possède les caractéristiques suivantes.

La première caractéristique est qu'ils s'efforcent d'obtenir uniquement ce dont ils ont besoin pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs proches, tout en évitant les excès, le gaspillage et l'extravagance. On peut adopter cette attitude lorsqu'on s'efforce d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela a été souligné dans le Saint Coran et dans les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut).

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal est qu'ils évitent d'obtenir tout type de célébrité ou d'honneur social. Selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2376, ce désir est plus destructeur pour la foi d'un musulman que la destruction que deux loups affamés causeraient à un troupeau de moutons. Le désir d'une personne pour la célébrité et le statut est sans doute plus destructeur pour sa foi que son désir de richesse. Une personne dépensera même sa richesse bien-aimée pour obtenir la célébrité et le prestige.

Il est rare que quelqu'un obtienne un statut et une renommée tout en restant sur le droit chemin, en donnant la priorité à la préparation de l'au-delà plutôt qu'aux jouissances du monde matériel. En fait, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6723, prévient que celui qui recherche un statut dans la société, comme le leadership, devra s'en occuper lui-même, mais celui qui l'obtient sans l'avoir demandé sera aidé par Allah, l'Exalté, en restant obéissant à Lui. Un autre hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7148, prévient que les gens seront désireux d'obtenir un statut et une autorité, mais ce sera un grand regret pour eux le Jour du Jugement.

Il s'agit d'un désir dangereux car il oblige à lutter intensément pour l'obtenir, puis à lutter davantage pour le conserver, même si cela nous encourage à commettre l'oppression et d'autres péchés.

Le pire type de désir de statut social est celui qui est obtenu par la religion. Un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2654, prévient que cette personne ira en enfer.

La recherche de la renommée conduit également à agir pour plaire aux gens au lieu d'agir pour plaire à Allah, l'Exalté. Cette personne sera invitée à obtenir la récompense de ses actes le Jour du Jugement auprès des gens pour lesquels elle a agi, ce qui ne sera pas possible. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154.

La recherche de la réputation conduit également à adopter des traits négatifs, comme le fait d'être hypocrite, afin de plaire à tout le monde. Cela conduit à de nombreux péchés et cette personne finira par être publiquement déshonorée par Allah, l'Exalté. Les personnes mêmes qu'elle cherchait à plaire la critiqueront et la détesteront, même si elle le leur cache.

La dernière chose mentionnée dans le hadith principal est que leur mort survient rapidement, que ceux qui les pleurent sont peu nombreux et que l'héritage qu'ils laissent derrière eux est petit.

Leur mort survient soudainement afin qu'ils soient emmenés à la miséricorde d'Allah, l'Exalté, rapidement et afin de les protéger des difficultés d'une mort lente et prolongée.

Leurs pleureuses sont peu nombreuses, car elles évitent de rechercher les honneurs sociaux et préfèrent rester anonymes, de peur de montrer leurs bonnes actions aux autres. Mais les quelques pleureuses qu'elles ont sont bien meilleures que les nombreuses pleureuses que comptent les riches et les célèbres. Leurs quelques pleureuses sont sincères dans leur tristesse et implorent sincèrement Allah, l'Exalté, pour leur pardon, alors que les nombreuses pleureuses des riches et des célèbres ne se comportent pas de cette manière.

L'héritage qu'ils laissent derrière eux est petit, car ils ont consacré la grande majorité de leurs bénédictions à l'au-delà, en les utilisant de manière agréable à Allah, l'Exalté. Ils ont compris que tout ce qu'ils laissent derrière eux tombera entre les mains d'autres qui en profiteront tandis qu'eux, les défunts, seront tenus responsables de l'obtention de ces bénédictions. C'est pourquoi un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2379, avertit que la famille et les biens d'une personne l'abandonnent à sa tombe et que seules ses actions l'accompagnent dans sa tombe solitaire. Par conséquent, ils se concentrent sur l'obtention de bonnes actions en utilisant correctement leurs bénédictions et évitent d'en faire un mauvais usage, ce qui les amènerait à commettre des péchés. Même s'ils laissent peu d'héritage derrière eux, ils emportent en fait beaucoup avec eux dans l'au-delà afin de subvenir à leurs besoins en cas de besoin. Chapitre 59 Al Hashr, verset 18 :

« Ô vous qui croyez, craignez Allah. Et que chaque âme réfléchisse à ce qu'elle a préparé pour demain... »

Enfin, ils ne laissent pas beaucoup de biens matériels derrière eux, tels que des richesses et des biens, mais ils laissent derrière eux un immense héritage de bien, comme une charité continue et des connaissances utiles, qui continuent à leur être bénéfiques même après leur mort. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1376.

En conclusion, ceux qui prétendent aimer le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) doivent appuyer cette affirmation verbale par des actes. Les affirmations sans actes n'ont que peu de valeur, que ce soit

dans les affaires mondaines ou religieuses. L'une de ces preuves est d'adopter ces caractéristiques qui conduisent à son amitié. Celui qui se lie d'amitié avec le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) sera accompagné dans l'au-delà. Chapitre 4 An Nisa, verset 69 :

« Et quiconque obéit à Allah et au Messager, ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de faveurs parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les pieux. Et ceux-là sont d'excellents compagnons. »

Le monde matériel - 16

Dans un hadith retrouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6514, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti que deux choses abandonnent un défunt sur sa tombe et qu'une seule chose reste avec lui. Les deux choses qui l'abandonnent sont sa famille et ses biens et la seule chose qui reste avec lui sont ses actes.

Tout au long de l'histoire, les hommes ont toujours concentré la majorité de leurs efforts sur l'obtention de la richesse et d'une famille heureuse. Même si l'Islam n'interdit pas ces choses, car elles peuvent être nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités et de ses devoirs, l'Islam décourage seulement les musulmans de s'efforcer d'obtenir ces choses au-delà de leurs besoins et dans les cas où ces choses empêchent l'individu d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté.

Il faut s'efforcer d'obtenir les richesses nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités, conformément aux enseignements de l'Islam, et de fonder une famille qui l'encouragera à se préparer pour l'au-delà. Ces deux choses sont considérées comme de bonnes actions lorsqu'elles sont utilisées de cette manière. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6373. C'est le signe d'une personne intelligente qui donne la priorité à ce qui durera et la soutiendra dans son moment de besoin, à savoir les bonnes actions. Par contre, celui qui permet à sa richesse et à ses proches de l'empêcher d'utiliser les bénédictions qui lui

ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, est décrit comme un perdant dans le Saint Coran. Chapitre 63 Al Munafiqun, verset 9 :

« Ô vous qui croyez ! Que vos biens et vos enfants ne vous détournent pas du rappel d'Allah. Et quiconque fait cela, ceux-là sont les perdants. »

Certains croient à tort qu'ils sont proches d'Allah, l'Exalté, car Il leur a accordé de grandes richesses et une famille. Mais Allah, l'Exalté, dissipe leur confusion en déclarant que ceux qui Lui sont les plus chers et les plus proches sont ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres. Chapitre 34 Saba, verset 37 :

« Et ce ne sont pas vos biens ni vos enfants qui vous rapprochent de Nous, mais c'est celui qui croit et fait le bien... »

Dans un autre passage du Saint Coran, Allah, l'Exalté, avertit les hommes que leurs biens et leurs proches ne leur seront d'aucune utilité dans l'au-delà, à moins qu'ils n'atteignent l'au-delà avec un cœur sain. Chapitre 26 Ash Shu'ara, versets 88-89 :

« *Le jour où ni richesse ni descendance ne profiteront à personne, mais seulement à celui qui viendra à Allah avec un cœur sain.* »

La définition du cœur sain est longue, mais en termes simples, on ne peut l'obtenir que si l'on accomplit sincèrement les commandements d'Allah, l'Exalté, s'abstient de Ses interdits et affronte le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela garantira qu'on adopte des caractéristiques positives et élimine les caractéristiques négatives. Celui qui possède un bon caractère remplira les droits d'Allah, l'Exalté, et des gens, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Celui qui se comporte de cette manière possède un cœur et un corps spirituels sains.

De plus, la richesse d'un individu ne peut lui être utile dans l'au-delà que si elle est dépensée en amont dans des œuvres de charité. Cela est confirmé par le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1376. Le même Hadith informe l'humanité qu'un enfant vertueux qui prie pour le pardon de son parent décédé sera également accepté. Malheureusement, à notre époque, de nombreux enfants sont trop occupés à rechercher leur héritage pour prier pour leurs parents décédés. Il est important de comprendre qu'élever un enfant vertueux qui prie pour son parent décédé n'est pas possible si les parents n'accomplissent pas eux-mêmes de bonnes actions au cours de leur vie, c'est-à-dire en montrant l'exemple. Deuxièmement, ce n'est pas la manière du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et de ses Compagnons (qu'Allah les agrée tous) de s'abstenir d'accomplir de bonnes actions et d'espérer que d'autres prieront pour eux après leur départ de ce monde. Il

faut s'efforcer d'accomplir de bonnes actions tant qu'on est en vie, puis espérer que d'autres prieront pour nous après notre décès.

Il est important de comprendre que seule la richesse que l'on envoie dans l'au-delà nous sera bénéfique. Cela implique de dépenser sa richesse de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme en s'acquittant de ses responsabilités et de ses devoirs, comme l'éducation de ses enfants. Toute richesse dépensée pour des choses vaines ou pécheresses deviendra une source de stress pour le propriétaire et pourrait bien conduire à sa punition dans les deux mondes. Ceux qui renoncent à la charité obligatoire par cupidité ont été avertis de terribles châtiments. Par exemple, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1403, avertit que la personne qui commet ce grave péché rencontrera un énorme serpent venimeux le Jour du Jugement qui l'entourera et la mordra continuellement. Chapitre 3 Alee Imran, verset 180 :

« Et que ceux qui refusent ce qu'Allah leur a donné en grâce ne pensent pas que cela est meilleur pour eux. Au contraire, cela est pire pour eux. Leurs coups seront cernés par ce qu'ils ont refusé, au Jour de la Résurrection... »

Un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1658, prévient que le Jour du Jugement, l'or et l'argent qu'une personne possède seront chauffés dans les flammes de l'Enfer et son corps en sera marqué, s'il n'a pas fait don de la charité obligatoire qui lui est due.

De plus, tout bien laissé par le défunt sera laissé à d'autres pour qu'ils en profitent, tandis que le défunt sera tenu responsable de sa collecte. Il est important de noter que si une personne laisse sciemment un bien à quelqu'un qui n'est pas apte à le posséder et en fait un mauvais usage, alors le défunt peut bien être tenu responsable de cela également. Inversement, si une personne laisse un bien à quelqu'un qui le dépense correctement, le défunt fera face à de grands regrets le Jour du Jugement lorsqu'il constatera la grande récompense accordée à celui qui l'a dépensé correctement.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédications soient sur lui, a clairement indiqué dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim numéro 7420 qu'une personne ne peut utiliser sa richesse que de trois manières. La première est la richesse dépensée pour sa nourriture. La deuxième est la richesse dépensée pour ses vêtements et la dernière est la richesse dépensée de manière agréable à Allah, l'Exalté. Toutes les autres richesses sont laissées pour que d'autres personnes en profitent tandis que le défunt est tenu responsable de les récupérer.

Le fait d'accumuler et de dépenser ses richesses de manière inappropriée incite l'individu à aimer le monde matériel et à détester l'au-delà, car il n'aime pas laisser ses biens chéris derrière lui, ce qui se produira à sa mort. Celui qui déteste l'au-delà ne s'y préparera pas adéquatement. Cela signifie qu'il n'utilisera pas les bénédicitions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté.

De plus, si l'on désire adopter la véritable piété, on doit être prêt à dépenser ses biens pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Chapitre 3 Ali Imran, verset 92 :

« Vous n'obtiendrez pas la bonne [récompense] tant que vous n'aurez pas dépensé [dans le sentier d'Allah] de ce que vous aimez... »

En réalité, la richesse est une étrange compagne car elle ne profite à quelqu'un que lorsqu'elle le quitte, c'est-à-dire lorsqu'elle est dépensée de manière appropriée.

Celui qui part en voyage sans aucune provision est considéré comme un imbécile. De même, celui qui n'envoie pas ses biens en provisions pour son long voyage vers l'au-delà est également un imbécile.

Il ne fait aucun doute que l'une des plus grandes souffrances que ressent une personne au moment de la mort est lorsqu'elle réalise qu'elle laisse derrière elle ses richesses durement gagnées et qu'elle s'en va vers l'au-delà les mains vides. Un musulman doit éviter ce résultat à tout prix.

L'accomplissement de bonnes actions est la seule façon de se préparer à la tombe, car on n'y trouvera aucune autre source de réconfort. C'est en

fait le moyen de préparer sa demeure éternelle dans l'au-delà. Par conséquent, cette préparation doit avoir la priorité sur la préparation au monde matériel temporel.

On qualifierait de fou celui qui possède deux maisons et consacre la majorité de ses efforts à embellir celle dans laquelle il passera le moins de temps. De même, si un musulman consacre plus de temps et d'efforts à embellir sa maison temporelle dans ce monde plutôt que la maison éternelle de l'au-delà, il est tout simplement fou. C'est l'attitude de certains, même s'ils admettent et croient que leur séjour dans ce monde est court et d'une durée inconnue alors que leur séjour dans l'au-delà sera éternel.

Cette attitude indique un manque de certitude de la foi et il est donc vital pour quiconque partage cette mentalité de rechercher et d'agir en fonction de la connaissance islamique afin de renforcer sa certitude de la foi avant d'atteindre l'au-delà dépourvu de tout bien.

Celui qui se prépare pour sa tombe avec une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , verra ses bonnes actions lui procurer du réconfort alors que les péchés qu'il a accumulés ne feront qu'aggraver son séjour dans la tombe sombre. Un musulman doit donc accomplir de bonnes actions pendant qu'il est fort et capable avant que son temps de faiblesse n'arrive. Chaque musulman doit reconnaître la réalité indiquée dans le hadith principal et donc utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, avant qu'il n'atteigne un moment où sa demande de disposer de plus de temps pour accomplir de bonnes actions ne lui soit refusée. Chapitre 63 Al Munafiqun, versets 10-11 :

« *Et dépensez [dans le sentier d'Allah] de ce que Nous vous avons attribué, avant que la mort n'approche de l'un de vous et qu'il dise : « Seigneur, si Tu me retardais un moment pour que je fasse l'aumône et que je sois du nombre des pieux. » Mais Allah ne tarde jamais une âme quand son heure est venue... »*

Ils doivent réfléchir maintenant à leurs actes afin de pouvoir se repentir sincèrement de leurs péchés et s'efforcer davantage d'accomplir de bonnes actions avant qu'un jour n'arrive où la réflexion ne leur sera daucun bénéfice. Chapitre 89 Al Fajr, verset 23 :

« *Et ce jour-là, c'est l'Enfer. Ce jour-là, l'homme s'en souviendra. Mais à quoi lui servira ce souvenir ? »*

Que chacun réfléchisse à ceux qui sont décédés avant lui et à leur incapacité à accomplir des actes plus pieux pour les réconforter dans leur moment de besoin. Dépêchez-vous avant que ce moment n'arrive et préparez-vous à l'inévitable. Chapitre 15 Al Hijr, verset 99 :

« *Et adorez votre Seigneur jusqu'à ce que vous vienne la certitude [c'est-à-dire la mort]. »*

Le monde matériel - 17

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2376, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que le désir de richesse et de statut est plus destructeur pour la foi que la destruction causée par deux loups affamés lâchés sur un troupeau de moutons.

Cela montre que la foi d'un musulman ne peut guère rester en sécurité s'il aspire à la richesse et à la gloire dans ce monde, tout comme il est peu probable qu'une brebis soit sauvée de deux loups affamés. Cette grande similitude contient donc un sérieux avertissement contre le mal que constitue la soif de richesse excessive et de statut social dans ce monde.

Le premier type de désir de richesse est celui qui éprouve un amour extrême pour la richesse et qui s'efforce sans relâche de l'acquérir par des moyens licites. Se comporter de la sorte n'est pas le signe d'une personne sage, car un musulman doit fermement croire que sa subsistance lui est garantie et que cette allocation ne peut jamais changer. En fait, la subsistance de la création a été allouée plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748. Cette personne négligera sans aucun doute ses devoirs et ses responsabilités car elle est trop préoccupée par l'obtention de richesses. Un corps trop occupé à acquérir des richesses ne se préparera jamais adéquatement pour l'au-delà, qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. En fait, cette personne consacrera tellement d'efforts à acquérir

plus de richesses qu'elle n'aura peut-être même pas la chance d'en profiter. Au lieu de cela, elle quittera ce monde et le laissera derrière elle pour que d'autres en profitent, même si elle en sera tenue responsable. Cette personne peut acquérir des richesses légalement, mais elle ne trouvera pas la paix de l'esprit, car peu importe combien elle obtient, elle ne désirera que plus. Cette personne est nécessiteuse et donc, un véritable pauvre même si elle possède beaucoup de richesses. Comme la recherche de plus de richesses implique l'ouverture de plus de portes et de préoccupations matérielles, plus elle s'efforce d'augmenter sa richesse, moins elle obtiendra la paix de l'esprit et du corps. Et plus elle fera un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées dans sa poursuite de sa fortune. Seul celui qui oublie Allah, l'Exalté, fait un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées par Lui. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Le seul désir qui est bénéfique est le désir d'accumuler la véritable richesse, à savoir les bonnes actions afin de se préparer pour le jour de son retour.

Français Le deuxième type de désir de richesse est similaire au premier type mais en plus, ce type de personne acquiert des richesses par des moyens illicites et ne respecte pas les droits des gens, comme l'aumône obligatoire. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a mis en garde contre cela dans de nombreux hadiths. Par

exemple, dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6576, il a averti que cette attitude a détruit les nations du passé car elles ont rendu licites des choses illicites, ont refusé les droits des autres et ont tué d'autres personnes pour le bien de l'excès de richesse. Cette personne s'efforce d'obtenir des richesses auxquelles elle n'a pas droit, ce qui conduit à d'innombrables péchés majeurs. Lorsqu'elle adopte cette attitude, elle devient intensément avide. Comme l'a averti le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1961, la personne avide est loin d'Allah, l'Exalté, loin du Paradis, loin des gens et proche de l'Enfer. En fait, un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 3114, prévient que l'avidité extrême et la vraie foi ne se combineront jamais dans le cœur d'un vrai musulman.

Si un musulman adopte ce type de désir, le danger est évident, même pour un musulman inculte. Cela détruira sa foi jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un peu. Tout comme le principal hadith dont il est question ici le prévient, cette destruction de la foi est plus grave que celle causée par deux loups affamés lâchés sur un troupeau de moutons. Ce musulman risque de perdre le peu de foi qu'il possède au moment de sa mort, ce qui constitue la plus grande perte.

Le désir de gloire et de statut d'une personne est sans doute plus destructeur pour sa foi que le désir d'une richesse excessive. Une personne dépensera souvent sa richesse bien-aimée pour obtenir la gloire et un statut social.

Il est rare que quelqu'un obtienne un statut et une renommée tout en restant ferme sur le droit chemin par lequel il donne la priorité à l'au-delà sur le monde matériel. En fait, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6723, avertit qu'une personne qui recherche un statut dans la société, comme un leadership, devra s'en occuper elle-même, mais si quelqu'un l'obtient sans l'avoir demandé, il sera aidé par Allah, l'Exalté, en restant obéissant à Lui. C'est la raison pour laquelle le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, ne nommait pas une personne qui demandait à être nommée à un poste d'autorité ou qui en manifestait le désir. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6923. Un autre hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7148, avertit que les gens seront désireux d'obtenir un statut et une autorité, mais ce sera un grand regret pour eux le Jour du Jugement. Il s'agit d'un désir dangereux car il oblige à lutter intensément pour l'obtenir, puis à lutter davantage pour le conserver, même si cela nous encourage à commettre l'oppression et d'autres péchés.

Le pire type de désir de statut social est celui que l'on obtient par la religion. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2654, que cette personne ira en enfer.

Par conséquent, il est plus sûr pour un musulman d'éviter le désir d'une richesse excessive et d'un statut social élevé, car ce sont deux choses qui peuvent conduire à la destruction de sa foi en le distayant de la préparation adéquate pour l'au-delà, qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Le monde matériel - 18

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Certains musulmans prétendent souvent que la foi et le monde matériel doivent marcher main dans la main sans que l'on soit extrême dans l'un ou l'autre. Il est étrange de constater que la plupart de ceux qui prétendent cela et utilisent cette affirmation comme un moyen de profiter des luxes et des plaisirs licites de ce monde ne la comprennent pas vraiment ni n'y adhèrent. Cette affirmation est vraie mais s'applique aux choses mondaines et religieuses qui plaisent à Allah, l'Exalté. Par exemple, faire de l'exercice de temps en temps pour garder le corps en bonne santé, ce qui est une confiance accordée à une personne. Cela ne signifie pas que l'on peut profiter des plaisirs licites de ce monde en excès tout en négligeant de suivre les traces du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), en acquérant et en agissant sur la base de la connaissance islamique même s'ils remplissent les devoirs obligatoires standard. Car l'acquisition de la connaissance en elle-même est un devoir pour tous les musulmans selon un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah , numéro 224.

De plus, marcher main dans la main impliquerait de consacrer autant d'attention, d'effort et de temps à chaque chose. Combien de musulmans peuvent honnêtement dire qu'ils consacrent autant d'effort, d'énergie et de temps au monde matériel et à la préparation de l'au-delà ? S'ils ne le font pas, et la plupart ne le font pas, alors comment respectent-ils exactement cette affirmation ?

Le musulman ne doit pas se leurrer : son temps sur terre est limité et il ne bénéficiera pas d'une seconde chance une fois qu'il en aura quitté la terre. Il doit donc s'efforcer sincèrement de respecter cette promesse en consacrant au moins autant de temps, d'efforts et d'énergie à la fois au monde matériel et à la préparation de l'au-delà. Il est important de noter que certains diront qu'il n'est pas sage de traiter de la même manière une demeure temporaire et une demeure éternelle.

Le monde matériel - 19

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Je réfléchissais à l'importance de maintenir une vie équilibrée, dans laquelle un musulman accomplit ses besoins et ses responsabilités dans ce monde, se prépare adéquatement pour l'au-delà et profite occasionnellement des plaisirs licites. Bien que ce soit la meilleure approche, il est très difficile de la mettre en œuvre, tout comme marcher sur une corde raide, où une personne peut facilement tomber dans l'un des deux extrêmes. D'un côté, on est trop concentré sur le monde matériel, ce qui l'empêche de s'efforcer de se préparer correctement pour l'au-delà. De l'autre côté, on fait de gros efforts pour se préparer à l'au-delà, mais on peine et on échoue même à accomplir ses devoirs matériels. Mais il est important de noter que même si un équilibre parfait est le meilleur, il est de loin préférable de se pencher vers l'au-delà que vers ce monde matériel. En effet, celui qui privilégie l'au-delà peut trouver ce monde difficile, mais il a plus de chances d'atteindre le succès éternel dans l'au-delà. D'un autre côté, celui qui s'incline davantage vers le monde peut y trouver du succès, mais il a plus de chances d'échouer dans l'au-delà. En d'autres termes, se tourner vers l'au-delà est une option plus sûre que de se tourner vers le monde matériel. Ainsi, si un musulman a du mal à trouver l'équilibre parfait, ce qui est le cas de la grande majorité, il doit être indulgent envers lui-même et se tourner davantage vers l'au-delà afin d'obtenir le succès éternel au lieu du succès terrestre temporaire. Chapitre 87 Al A'la, versets 16-17 :

« *Mais vous préférez la vie présente, alors que l'au-delà est meilleur et plus durable.* »

Le monde matériel - 20

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Il est normal de craindre de perdre ses biens. En fait, en général, plus on possède, plus on a peur de les perdre et moins on possède, moins on a peur. C'est comme celui qui sort au milieu de la nuit en possédant beaucoup de choses de valeur, comme un téléphone et une tablette coûteux. Cette personne aura évidemment plus peur de perdre ses biens que celui qui quitte sa maison au milieu de la nuit sans rien emporter de valeur. Les musulmans doivent donc comprendre la réalité de ce qui se passe dans ce monde temporel et dans l'au-delà éternel. Celui qui possède beaucoup de choses matérielles qui ne lui seront d'aucune utilité dans l'au-delà, comme les richesses qu'il a accumulées, aura toujours plus peur de quitter ce monde par la mort et les troubles de ce monde que celui qui possède moins de choses matérielles. Cette peur élimine le but même de ces possessions qui est d'atteindre la paix de l'esprit et du corps. En fait, atteindre la paix de l'esprit et du corps est la raison même pour laquelle les gens s'efforcent dans ce monde matériel. Mais pour se débarrasser de cette peur, le musulman n'a pas besoin de se vider les mains. Il doit seulement se détacher spirituellement de ses biens. Cela se fait en prenant de ce monde matériel uniquement pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches, puis en consacrant le reste de ses biens matériels à l'au-delà en les utilisant comme le prescrit l'Islam. Cela lui permettra de s'assurer qu'il est vraiment propriétaire de ses biens et non pas que ses biens les possèdent. Cela lui permettra également de ne plus avoir peur de perdre ses biens puisqu'il les a déjà envoyés dans l'au-delà pour les garder en sécurité. Cela lui permettra d'atteindre la paix de l'esprit et du corps dans ce monde et dans l'au-delà.

Le monde matériel - 21

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. D'après un incident rapporté dans le numéro 510 du Hilyat Al Awliya de l'Imam Asfahani, le grand compagnon Abu Darda, qu'Allah soit satisfait de lui, a refusé de donner la main de sa fille à un homme riche et puissant. Il a indiqué qu'il avait agi ainsi uniquement parce qu'il craignait que sa fille ne se perde dans les excès et le luxe de ce monde, ce qui nuirait sans aucun doute à sa foi.

Il est étrange de constater que la majorité des musulmans ont adopté une mentalité opposée à celle-ci. Ils recherchent souvent des personnes riches et influentes pour nouer des liens. Ils sont souvent moins préoccupés par la solidité de leur foi et par conséquent, ils ne parviennent pas à nouer des liens avec les familles pour cette raison qui est spécifiquement recommandée dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 3635. Même si une famille ne doit pas épouser une famille qui ne peut pas subvenir aux besoins financiers de son parent, elle ne doit pas non plus se fixer comme seul critère la richesse et le statut social pour trouver un conjoint approprié pour son parent.

Cet incident montre l'importance de toujours chercher le bien pour les autres en considérant la foi dans toutes les situations et circonstances. Cela signifie que l'on ne devrait se retrouver dans des situations que lorsqu'on croit fermement que sa foi sera renforcée ou du moins qu'elle ne sera pas endommagée. Si l'on soupçonne que cela peut se produire, il faut

l'éviter à tout prix, car toutes les choses de ce monde vont et viennent, mais la force de sa foi est ce qui définira sa destination ultime et permanente dans l'au-delà, c'est pourquoi elle doit toujours être protégée.

Le monde matériel - 22

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Il est important de comprendre qu'Allah, le Très-Haut, n'a donné qu'un seul cœur à chaque personne. Par conséquent, deux choses opposées ne peuvent pas être contenues en même temps dans ce cœur, tout comme le feu et la glace ne peuvent pas être réunis dans un même récipient. C'est pareil pour un voyageur qui se dirige vers l'est et s'éloigne inévitablement de l'ouest. De même, l'au-delà et le monde matériel sont deux opposés. Ils ne peuvent donc pas être contenus en même temps dans le cœur d'une seule personne. Plus on aime et s'efforce pratiquement d'atteindre les excès du monde matériel, moins on aime et s'efforce pratiquement d'atteindre l'au-delà. C'est une réalité inévitable. Le musulman ne doit pas se leurrer en croyant que c'est possible. Les deux ne peuvent jamais être réunis dans un seul cœur. L'un l'emportera toujours sur l'autre. Même si l'on croit pouvoir se livrer aux excès licites de ce monde matériel, il doit comprendre que cela le détournera de la préparation de l'au-delà. Deuxièmement, cela les rapprochera d'autant plus de l'illicite, car se livrer à des choses licites est généralement le premier pas vers l'illicite. Celui qui évite cette mentalité protégera sa foi et son honneur. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1205. Chapitre 87 Al A'la, versets 16-17 :

« *Mais vous préférez la vie présente, alors que l'au-delà est meilleur et plus durable.* »

Le monde matériel - 23

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Si une personne devait traverser un pays et se voyait proposer différents chemins, comme un chemin à travers une jungle dangereuse, une montagne ou une grotte souterraine, une personne intelligente choisirait certainement le chemin le plus simple et le plus facile. Cela lui permettrait d'atteindre sa destination en toute sécurité tout en obtenant la paix de l'esprit et du corps. Seul un imbécile choisirait un chemin difficile et dangereux, se chargeant ainsi inutilement de ses affaires.

En réalité, chaque personne est en chemin dans ce monde et sa destination est l'au-delà. Par conséquent, un musulman intelligent doit choisir le chemin de ce monde qui est facile et direct afin d'atteindre l'au-delà en toute sécurité. Ce chemin consiste à accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, à s'abstenir de Ses interdictions et à faire face au destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , et à ne prendre de ce monde matériel que pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses dépendants sans gaspillage, excès ou extravagance. Cela lui permettrait d'atteindre l'au-delà en toute sécurité tout en obtenant la paix de l'esprit et du corps. Mais plus on se livre aux excès de ce monde matériel et plus on se consacre inutilement aux gens et à ses désirs, plus son voyage deviendra difficile. Cette attitude ne fera que le priver de la paix de l'esprit et du corps et réduire ses chances d'atteindre l'au-delà en toute sécurité.

Pour conclure, les musulmans doivent comprendre que la vie est un voyage, ils doivent donc être gentils avec eux-mêmes et choisir le chemin simple et facile afin d'atteindre l'au-delà en toute sécurité, obtenant ainsi la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes.

Le monde matériel - 24

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Il est évident que l'envie a affecté de nombreux musulmans. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu que cela se produirait dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2510. Cela conduit à de nombreuses autres caractéristiques et problèmes négatifs. Par exemple, cela empêche les musulmans d'accomplir le devoir important de soutenir le bien, peu importe qui le fait, car la personne jalouse ne désire pas aider les autres car elle croit que le rang de l'autre personne dans la société augmentera au-dessus du sien.

Le musulman doit prendre des mesures pour éliminer la jalousie de son caractère. Une chose qui peut aider à atteindre cet objectif est de se contenter de ce qu'une personne possède. Allah, l'Exalté, ne donne pas aux gens selon leurs désirs car cela pourrait conduire à leur destruction. Au contraire, Il donne ce qui est le meilleur pour la foi de chacun. Comprendre cela peut éliminer la jalousie envers ce que les autres possèdent. Combien de musulmans ont obtenu des richesses qui ont détruit leur foi ? Et combien de musulmans seront pardonnés au Jour du Jugement en raison des épreuves qu'ils ont endurées avec patience ? Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

L'autre chose à comprendre est que ce monde matériel étant limité, il est facile de devenir jaloux des choses qu'il contient. Mais si un musulman aspire à l'au-delà et lui donne la priorité sur les excès de ce monde matériel, il les enlèvera avec jalouse. En effet, les bénédictions de l'au-delà sont illimitées, il n'y a donc pas lieu d'être jaloux car elles sont abondantes et ne finiront jamais. Mais plus on aspire et désire les choses limitées de ce monde, plus on devient jaloux.

Le monde matériel - 25

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Je réfléchissais au monde matériel et à la quantité d'efforts que la plupart des gens y consacrent par rapport à l'effort consacré à leur religion. Si l'on observe le monde matériel, comme l'industrie cinématographique, on s'aperçoit que les gens qui y participent déploient beaucoup d'efforts pour réussir. Par exemple, non seulement les gens passent d'innombrables heures et des millions de livres à réaliser un film, mais une fois celui-ci terminé, ils consacrent encore plus d'efforts et d'argent à sa promotion. Les célébrités voyagent dans le monde entier pour une réunion ou une interview qui dure moins d'une heure, juste pour promouvoir leur travail.

Malheureusement, il est assez évident que la plupart des musulmans ne consacrent même pas une fraction de cet effort à leurs affaires religieuses, comme le renforcement de leur propre foi ou la diffusion de la parole de l'islam. Les réseaux sociaux regorgent de choses matérielles auxquelles les gens consacrent beaucoup de temps et d'argent, ce qui est évident pour quiconque les observe. Alors que l'argent et les efforts consacrés à l'éducation islamique sur les réseaux sociaux ne représentent qu'une fraction de cela. L'islam n'enseigne pas aux musulmans à abandonner complètement le monde comme cela est nécessaire pour rassembler ses provisions légales. Mais si un musulman évalue honnêtement sa propre vie et ses activités quotidiennes, il lui sera évident que la majorité de ses efforts, de sa richesse et de son temps est consacrée au monde matériel. Il est très rare de voir quelqu'un consacrer la majorité de son temps à l'islam et à la préparation de l'au-delà. Si les gens peuvent consacrer autant d'efforts et d'argent à des choses matérielles, comme faire des films, même si ce sont des choses temporelles, les musulmans devraient travailler

encore plus dur pour l'au-delà éternel. Ces personnes matérielles consacrent beaucoup d'efforts à leurs projets matériels et obtiennent ainsi du succès. Si les musulmans désirent vraiment réussir dans ce monde et dans l'au-delà, ils doivent eux aussi consacrer du temps et de l'énergie à se préparer pour l'au-delà. Il est tout simplement insensé de croire qu'un musulman peut obtenir les bénédictions de ce monde et de l'au-delà en déployant un minimum d'efforts ou en ne faisant aucun effort du tout dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience. Si le succès mondain ne peut être atteint sans effort, comment un musulman peut-il croire qu'il obtiendra le succès religieux sans effort ? Chapitre 87 Al A'la, versets 16-17 :

« Mais vous préférez la vie présente, alors que l'au-delà est meilleur et plus durable. »

Le monde matériel - 26

J'ai eu une pensée que je voulais partager. C'est important à Il faut comprendre que même si les gens s'efforcent dans ce monde matériel pour atteindre la paix de l'esprit, il n'est pas possible d'y parvenir dans ce monde car elle n'a pas été placée dans le monde matériel. Chapitre 13 Ar Ra'd, verset 28 :

« ...Certes, par l'évocation d'Allah, les cœurs sont rassurés. »

Bien que ce fait soit inconnu de beaucoup, il est évident que plus on s'efforce dans ce monde matériel, plus on ouvre de portes vers le monde matériel. L'accomplissement d'une tâche matérielle en entraîne dix autres. Ainsi, une personne passe d'une préoccupation à une autre sans en voir la fin jusqu'à ce qu'elle quitte ce monde. La seule façon d'obtenir une certaine paix dans ce monde est d'obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience. Ce musulman recevra la paix de l'esprit d'Allah, l'Exalté. Mais même dans ce cas, il est important de comprendre que la véritable paix durable de l'esprit ne se trouve que dans l'au-delà. En effet, quelle que soit la qualité de la vie d'une personne, même si elle atteint un point où elle n'a plus de responsabilités matérielles ou religieuses, car elle les a toutes accomplies et n'a plus rien d'autre à gérer, la réalité de la mort, de la tombe et du Jour du Jugement l'empêchera d'obtenir une véritable paix durable. Par conséquent, un musulman doit comprendre cette réalité car elle l'aide à rester patient face à la vie et à ce qu'elle apporte et elle

l'encourage à s'efforcer de se préparer pour l'au-delà afin qu'il puisse atteindre une véritable paix durable en obtenant les jardins du refuge et un lieu de repos éternel.

Le monde matériel - 27

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. L'Islam enseigne aux musulmans que chaque bénédiction qu'ils possèdent, comme la richesse ou les enfants, doit être contenue dans leurs mains et non dans leur cœur. Une excellente façon d'y parvenir est d'utiliser chaque bénédiction selon les commandements d'Allah, l'Exalté, et non selon ses propres désirs. Par exemple, on doit s'efforcer de ne dépenser sa richesse que pour des choses commandées et recommandées par l'Islam, comme ses propres besoins et ceux de ses personnes à charge, tout en évitant le gaspillage, l'extravagance et l'excès. Cette attitude empêchera de s'attacher au sens de la bénédiction, elle garantira que la bénédiction reste dans ses mains et non dans son cœur. C'est un concept important à comprendre et à mettre en pratique car il empêche de s'attacher trop à la bénédiction. Comme chaque bénédiction terrestre est vouée à disparaître, cette attitude empêchera de devenir trop triste, c'est-à-dire de se sentir affligé et déprimé lorsqu'elle finit par disparaître. Garder la bénédiction dans sa main peut conduire à la tristesse quand on la perd finalement, mais cette tristesse est acceptable dans l'Islam et ne conduit pas à l'impatience et aux troubles mentaux, tels que la dépression, auxquels conduit une tristesse grave, à savoir le chagrin.

De plus, cette attitude empêche de faire un mauvais usage de la bénédiction qui se produit souvent lorsqu'elle se trouve dans le cœur plutôt que dans les mains. Par exemple, en thésaurisant inutilement des richesses et en en amassant davantage par avidité. Ce concept a été indiqué dans le chapitre 57 d'Al Hadid, verset 23 :

« *Afin que vous ne désespériez pas de ce qui vous échappe, et que vous ne vous réjouissiez pas [avec orgueil] de ce qu'il vous a donné... »*

Garder les choses dans sa main plutôt que dans son cœur permet de se rappeler que la bénédiction appartient à Allah, l'Exalté, et non à soi. Cela évite encore une fois l'impatience lorsqu'on finit par la perdre. Cela a été indiqué dans le chapitre 2 d'Al Baqarah, verset 156 :

« *Qui, quand le malheur les frappe, disent : « Certes, nous appartenons à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons. »*

Ainsi, un musulman doit s'efforcer d'utiliser chaque bénédiction conformément aux enseignements de l'Islam, en s'assurant ainsi qu'elle reste entre ses mains plutôt que dans son cœur qui, en fait, ne devrait contenir que l'amour d'Allah, l'Exalté.

Le monde matériel - 28

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Quand les gens, quelle que soit leur religion, partent en vacances, ils n'emportent que ce dont ils ont besoin et peut-être un peu plus, mais ils essaient d'éviter de trop en mettre. Ils limitent même la somme d'argent qu'ils emportent avec eux en fonction de leur séjour à l'étranger. Lorsqu'ils arrivent, ils logent souvent dans un hôtel qui dispose généralement des équipements de base, avec quelques extras. S'ils pensent qu'ils ne reviendront jamais à la même destination à l'avenir, ils n'achèteront jamais de maison car ils diront que leur séjour est court et qu'ils ne reviendront pas. Ils ne trouvent pas de travail pendant leurs vacances en prétextant que leur séjour est court et qu'ils n'ont donc pas besoin de gagner plus d'argent. Ils ne se marient pas et n'ont pas d'enfants, prétextant que la destination de vacances n'est pas leur pays d'origine où ils se marieraient et auraient des enfants. En général, c'est l'attitude et l'état d'esprit des vacanciers.

Il est étrange de constater que les musulmans croient vraiment qu'ils quitteront bientôt ce monde, c'est-à-dire que leur séjour dans ce monde est temporaire, tout comme des vacances, et qu'ils croient que leur séjour dans l'au-delà sera permanent, mais ils ne s'y préparent pas suffisamment. S'ils étaient vraiment conscients du peu de temps dont ils disposent, comme des vacances, ils ne consacreraient pas trop d'efforts à leur maison et se contenteraient plutôt d'une maison simple, tout comme le voyageur qui se contente d'un simple hôtel. En réalité, ce monde est donc comme la destination de vacances de l'exemple, mais les musulmans ne le traitent pas comme tel. Au contraire, ils consacrent la majorité de leurs efforts à embellir leur monde tout en négligeant l'au-delà éternel. Il est parfois

difficile de croire que certains musulmans croient réellement à l'au-delà permanent lorsqu'on observe la quantité d'efforts qu'ils consacrent au monde temporel. Les musulmans doivent donc s'efforcer de se préparer pour l'au-delà en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience tout en étant satisfaits d'obtenir et d'utiliser les nécessités de ce monde. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé aux musulmans de vivre dans ce monde comme des voyageurs dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6416. Ils ne devraient pas prendre ce monde comme une maison permanente et plutôt le traiter comme une destination de vacances.

Le monde matériel - 29

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il parlait de la mort soudaine d'un enfant célèbre. Il est étrange que même si les gens croient qu'ils peuvent mourir à tout moment, la grande majorité se comporte comme s'ils allaient vivre longtemps. Certains consacrent leurs efforts à ce monde matériel à un tel degré que même si on leur garantissait une longue vie, ils ne pourraient pas faire plus d'efforts pour obtenir davantage de ce monde. Malheureusement, les musulmans retardent la préparation de l'au-delà en croyant qu'ils pourront le faire plus tard. Ils continuent souvent à retarder cette préparation jusqu'à ce qu'ils rencontrent soudainement la mort sans y être préparés. Cette préparation consiste à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le décrivent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Il est important que les musulmans comprennent que, quelle que soit leur durée de vie, la vie passe à toute vitesse. Ils doivent donc saisir toutes les occasions qui se présentent pour se préparer à l'au-delà. Cela ne signifie pas qu'ils doivent abandonner complètement ce monde. Cela signifie qu'ils doivent donner la priorité à la préparation de l'au-delà, en ne prenant que ce dont ils ont besoin dans le monde matériel afin de s'acquitter de leurs besoins et de leurs responsabilités selon les commandements d'Allah, l'Exalté. Cette attitude leur permettra de profiter des plaisirs licites de ce monde et de se préparer adéquatement pour le suivant. Un musulman ne parvient pas à se préparer correctement à l'au-delà uniquement parce qu'il recherche les excès de ce monde matériel, et non parce qu'il s'efforce de

s'acquitter de ses besoins et de ses responsabilités, car cela fait partie de la préparation de l'au-delà.

Le musulman doit se rappeler du hadith du Sahih Muslim numéro 7424 qui prévient que seules les actions d'une personne l'accompagneront dans sa tombe tandis que sa famille et ses biens l'abandonneront à ce moment crucial. Par conséquent, le musulman doit donner la priorité à ce qui l'aidera dans son moment de besoin.

Les musulmans ne doivent pas tarder à se préparer pour l'au-delà, sinon ils risquent de mourir subitement sans s'y être préparés, car la mort ne survient pas à un âge ou à un moment précis. S'ils ne se préparent pas, ils n'auront que des regrets à un moment où les regrets ne leur seront d'aucun secours. Chapitre 89 Al Fajr, versets 23-24 :

« *Et ce jour-là, c'est l'Enfer. Ce jour-là, l'homme s'en souviendra. Mais à quoi lui servira ce souvenir ? Il dira : « Ah ! si j'avais envoyé quelque chose d'autre pour ma vie ».* »

Le monde matériel - 30

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il parlait des tensions de la vie et de la façon de les surmonter sans être affecté par des troubles mentaux, comme la dépression. Une chose qui peut aider un musulman à y parvenir est de comprendre que chaque bénédiction terrestre qu'il possède n'est qu'un moyen qui devrait l'aider à atteindre l'au-delà en toute sécurité. Ce n'est pas une fin en soi. Par exemple, la richesse est un moyen que l'on doit utiliser pour obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en répondant à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge. Ce n'est pas une fin ou un but ultime en soi.

Cela aide non seulement le musulman à rester concentré sur l'au-delà, mais aussi à chaque fois qu'il perd des bénédictions de ce monde. Lorsqu'un musulman considère chaque bénédiction de ce monde, comme un enfant, comme un moyen de plaire à Allah, l'Exalté, et d'atteindre l'au-delà en toute sécurité, alors la perte de cette bénédiction n'aura pas d'impact négatif sur lui. Il peut devenir triste, ce qui est une émotion acceptable, mais il ne sera pas affligé, ce qui mène à l'impatience et à d'autres problèmes mentaux, comme la dépression. Cela est dû au fait qu'il croit fermement que la bénédiction de ce monde qu'il possédait n'était qu'un moyen, donc la perdre ne cause pas la perte du but ultime, à savoir le Paradis, dont la perte est désastreuse. Par conséquent, continuer à posséder et à se concentrer sur le but ultime l'empêchera d'être affligé.

De plus, ils comprendront que, tout comme ce qu'ils ont perdu n'était qu'un moyen, ils croient fermement qu'Allah, l'Exalté, leur fournira d'autres moyens pour atteindre et accomplir leur but ultime. Cela les empêchera également de se lamenter. En revanche, celui qui croit que sa bénédiction terrestre est le but ultime plutôt qu'un moyen, éprouvera un profond chagrin lorsqu'il la perdra, car tout son but et son objectif auront été perdus. Ce chagrin mènera à la dépression et à d'autres problèmes mentaux.

En conclusion, les musulmans doivent considérer chaque bienfait qu'ils possèdent comme un moyen d'atteindre l'au-delà en toute sécurité et non comme une fin en soi. Cette attitude se manifeste concrètement lorsqu'ils utilisent les bienfaits qui leur ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). C'est ainsi qu'on peut posséder des choses sans être possédé par elles. C'est ainsi qu'on peut garder les biens matériels entre ses mains et non dans son cœur spirituel.

Le monde matériel - 31

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il parlait de la façon dont les gens s'efforcent de créer une vie parfaite. Il est assez évident, lorsqu'on observe la plupart des gens, qu'ils s'efforcent d'embellir leur monde matériel. En fait, beaucoup vont plus loin en s'efforçant de façonner leur vie de manière à ce qu'elle devienne parfaite et permanente. Par exemple, les gens dépensent de grandes sommes d'argent pour essayer de construire la maison parfaite en espérant qu'elle dura. Des entreprises gagnent des milliards grâce à ce désir des gens d'être parfaits et intemporels, comme les sociétés de cosmétiques. Certaines personnes subissent des opérations douloureuses pour tenter de défier le temps et d'atteindre la perfection. Cela montre qu'il y a quelque chose dans l'âme d'une personne qui désire la perfection et la permanence. Mais ce qui est étrange, c'est que peu importe la quantité de ressources que l'on utilise et peu importe les efforts que l'on y consacre, ces deux choses, à savoir la perfection et la permanence, ne sont pas réalisables dans ce monde. Ce désir interne a été placé à l'intérieur des gens pour les pousser à s'efforcer d'atteindre la perfection et la permanence dans un lieu où ils existent, à savoir l'au-delà.

Malheureusement, certains ont mal compris ce désir et l'ont mal placé. Les musulmans ne doivent donc pas commettre cette erreur, mais plutôt placer ce désir à la bonne place en s'efforçant d'obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela leur permettra d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui

plaise à Allah, l'Exalté. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'ils pourront satisfaire ce désir et atteindre la véritable perfection et la permanence.

Le monde matériel - 32

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voudrais parler brièvement. Il parlait d'une bande de voleurs qui avaient été arrêtés et condamnés à une peine de prison après que la police eut récupéré les biens qu'ils avaient volés.

Il est important que les musulmans comprennent que cette situation est en réalité la pire pour les voleurs, car non seulement ils sont envoyés en prison, mais ils ne pourront pas profiter de la richesse qu'ils ont volée après leur libération. Cela signifie qu'ils ont été jugés et condamnés à la prison pour avoir volé quelque chose qu'ils ne possèdent plus. C'est la plus grande perte, car on pourrait dire que si les voleurs avaient été jugés et condamnés à la prison pour avoir volé des biens qu'ils possèdent encore, cela aurait été bien mieux pour eux, car ils auraient pu en profiter après leur sortie de prison.

Les musulmans doivent comprendre que le Jour du Jugement, ils seront jugés sur leurs actes, qu'ils soient matériels ou religieux. Mais la différence majeure et importante est que leurs actes matériels, comme l'acquisition de richesses et de biens inutiles et excessifs, seront réduits en poussière par Allah, l'Exalté. Chapitre 18 Al Kahf, versets 7-8 :

« Nous avons fait de ce qui est sur la terre un ornement pour elle, afin de les éprouver pour savoir lequel d'entre eux est le meilleur en œuvre. Et Nous ferons de ce qui est sur la terre un terrain aride. »

Tout comme les voleurs qui furent punis pour des biens qu'ils ne possédaient plus, les gens seront jugés pour leurs actions et leurs biens matériels qu'ils ne possèdent plus. Peut-on imaginer être envoyé en Enfer pour des choses matérielles, comme la gloire et la fortune, qu'on ne possède plus ? Les seules choses qui seront encore en leur possession au Jour du Jugement et qui les aideront dans leur plus grand besoin sont leurs actes religieux qui sont le résultat de l'utilisation des bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chaque musulman doit donc décider où il doit consacrer la majorité de ses efforts. Soit aux choses et aux actes matériels qui périront et se transformeront en poussière avec ce monde matériel pendant qu'ils feront face au jugement sur eux, soit consacrer la majorité de ses efforts aux actes religieux qui dureront et lui fourniront compagnie, abri et aide lors d'un Grand Jour. Chapitre 18 Al Kahf, versets 103-104 :

« Dis : « Voudriez-vous que nous vous informions des plus grands perdants en ce qui concerne leurs œuvres ? Ceux dont les efforts sont vains dans la vie présente, alors qu'ils pensent bien faire dans leur travail. » »

Le monde matériel - 33

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il parlait de l'importance d'avoir un état d'esprit positif face aux problèmes du monde.

Il est important pour les musulmans de développer une perception correcte afin d'accroître leur obéissance à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela permet à l'individu d'obtenir la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes, car cela l'encourage à utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière agréable à Allah, l'Exalté. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Cette perception correcte est celle que possédaient les prédecesseurs pieux et c'est ce qui les a encouragés à éviter les excès de luxe du monde matériel et à se préparer plutôt pour l'au-delà. C'est une caractéristique importante à posséder et elle peut être expliquée par un exemple mondain.

Deux personnes ont extrêmement soif et tombent sur une tasse d'eau trouble. Ils désirent tous les deux la boire même si elle n'est pas pure et même si cela signifie qu'ils doivent se disputer à son sujet. Au fur et à mesure que leur soif grandit, ils se concentrent de plus en plus sur la tasse d'eau trouble, au point de perdre de vue tout le reste. Mais si l'un d'eux changeait son attention et observait une rivière d'eau pure qui se trouvait à une courte distance devant lui, il perdrat immédiatement de vue la tasse d'eau, au point de ne plus s'en soucier et de ne plus se disputer à son sujet. Au lieu de cela, ils endureraient patiemment leur soif en sachant qu'une rivière d'eau pure est à proximité. La personne qui n'est pas consciente de la rivière croirait probablement que l'autre personne est folle après avoir observé son changement d'attitude. C'est le cas des deux types de personnes dans ce monde. Un groupe se concentre avec avidité sur le monde matériel. L'autre groupe a déplacé son attention vers l'au-delà et les bénédictions pures et éternelles qui s'y trouvent. Lorsque l'on déplace son attention vers la félicité de l'au-delà, les problèmes du monde ne semblent pas si importants. Par conséquent, la patience devient plus facile à adopter. Mais si l'on reste concentré sur ce monde, alors il leur semblera tout. Ils se disputeront, se battront, aimeront et haïront pour lui. Tout comme la personne dans l'exemple mentionné plus haut, qui ne se concentre que sur la tasse d'eau trouble.

Cette perception correcte ne peut être atteinte qu'en acquérant et en agissant sur la base des connaissances islamiques contenues dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 41 Fussilat, verset 53 :

« Nous leur montrerons Nos signes dans les horizons et en eux-mêmes jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est la vérité... »

Le monde matériel - 34

J'ai lu il y a quelques temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il parlait de différents projets caritatifs et de la façon dont les gens sacrifiaient ce qu'ils aimaient pour faire plaisir aux nécessiteux.

Il est important pour les musulmans de comprendre l'importance du chapitre 3 Alee Imran, verset 92 :

« Vous n'obtiendrez la bonne récompense que lorsque vous dépenserez de ce que vous aimez. Et quoi que vous dépensiez, Allah en est parfaitement Connaisseur. »

Ce verset montre clairement qu'une personne ne peut être un véritable croyant, c'est-à-dire qu'elle aura un défaut dans sa foi, jusqu'à ce qu'elle soit prête à consacrer les choses qu'elle aime à Allah, l'Exalté. Même si beaucoup pensent que ce verset s'applique à la richesse, il signifie en fait bien plus. Il comprend toutes les bénédictions qu'un musulman aime et aime. Par exemple, les musulmans sont heureux de consacrer leur temps précieux aux choses qui leur plaisent. Mais ils refusent de consacrer du temps à plaire à Allah, l'Exalté, au-delà des devoirs obligatoires qui prennent à peine une heure ou deux dans la journée. D'innombrables musulmans sont heureux de consacrer leur force physique à différentes activités agréables, mais beaucoup d'entre eux refusent de la consacrer

aux choses qui plaisent à Allah, l'Exalté, comme le jeûne volontaire. En général, les gens sont heureux de s'efforcer d'obtenir des biens dont ils n'ont pas besoin , même si cela signifie qu'ils doivent faire des heures supplémentaires et renoncer à dormir. Pourtant, combien d'entre eux s'efforcent de cette manière dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, ? Combien d'entre eux sacrifient leur temps précieux pour apprendre et mettre en pratique les connaissances islamiques ?

Il est étrange que les musulmans désirent des bénédictions mondaines et religieuses licites, mais qu'ils négligent un fait simple : ils n'obtiendront ces choses que s'ils utilisent les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, car cela constitue une forme de gratitude envers Lui. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Comment peuvent-ils lui consacrer un minimum de choses et espérer néanmoins réaliser tous leurs rêves ? Cette attitude est vraiment étrange.

Le monde matériel - 35

J'ai lu il y a quelques temps un article de presse dont je voudrais parler brièvement. Il faisait état des nombreuses difficultés auxquelles les gens à travers le monde sont confrontés. Il est important que les musulmans comprennent qu'ils ne doivent pas définir une situation comme bonne ou mauvaise selon des définitions mondaines. Par exemple, selon une définition mondaine, être riche est bon, tandis qu'être pauvre est mauvais. Au contraire, les musulmans doivent attribuer le bien et le mal aux événements et aux choses selon les enseignements de l'Islam. Cela signifie que tout ce qui nous rapproche de l'obéissance à Allah, l'Exalté, sous la forme de l'accomplissement de Ses commandements, de l'abstention de Ses interdictions et de la patience face au destin selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), est bon, même si cela semble mauvais d'un point de vue mondain. Et tout ce qui nous éloigne de l'obéissance à Allah, l'Exalté, est mauvais, même si cela semble bon.

Il existe de nombreux exemples dans les enseignements de l'Islam qui le démontrent. Par exemple, Qarun était une personne extrêmement riche qui vivait à l'époque du Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut). Beaucoup de gens, à l'époque comme aujourd'hui, peuvent considérer sa richesse comme une bonne chose, mais comme elle l'a conduit à l'orgueil, elle est devenue un moyen de sa destruction. Ainsi, dans son cas, être riche était une mauvaise chose. Chapitre 28 Al Qasas, versets 79-81.

« Il sortit donc devant son peuple, paré de sa parure. Ceux qui désiraient la vie présente dirent : « Ah ! Si seulement nous avions ce qui fut donné à Coran ! Il est certes un homme riche. Mais ceux à qui le savoir avait été donné dirent : « Malheur à vous ! La récompense d'Allah est meilleure pour celui qui croit et fait le bien. Et elle n'est accordée qu'à celui qui endure. » Et Nous fîmes engloutir la terre, lui et sa demeure. Et il n'avait pas d'autre allié qu'Allah pour le secourir, et il n'était pas du nombre de ceux qui se défendent. »

D'un autre côté, le troisième calife bien guidé de l'islam, Othman Ibn Affan, qu'Allah l'agrée, était lui aussi riche, mais il utilisait sa richesse de manière appropriée. En fait, après avoir fait don d'une grande quantité de richesses, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, lui a dit que rien ne pourrait nuire à sa foi après ce jour. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3701. Donc, dans son cas, la richesse était une bonne chose.

En conclusion, le musulman doit se rappeler que chaque difficulté à laquelle il fait face est accompagnée de sagesse, même s'il ne les observe pas. Il ne doit donc pas croire qu'une chose est bonne ou mauvaise d'un point de vue profane. Autrement dit, si une chose l'incite à obéir à Allah, l'Exalté, alors elle est bonne, même si elle semble mauvaise. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Le monde matériel - 36

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il parlait du parrainage des animaux. Tout d'abord, il est important de noter que l'Islam enseigne aux musulmans l'importance de traiter toutes les créatures avec gentillesse. Par exemple, un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'imam Bukhari, numéro 378, mentionne un homme qui a été pardonné par Allah, l'Exalté, parce qu'il avait nourri un chien assoiffé. Ce hadith conclut en conseillant qu'être gentil avec toutes les créatures mène à la récompense. Néanmoins, l'une des raisons pour lesquelles l'humanité à travers le monde souffre est que beaucoup de gens ont mal priorisé les choses. Par exemple, certains se soucient plus du bien-être des animaux que des humains. Cela est assez évident quand on observe le comportement de certains amoureux des animaux. La majorité des musulmans ont donné la priorité à la quête du monde temporel sur l'au-delà permanent. Cela est évident quand on observe leur routine quotidienne typique. Même certains musulmans qui tentent de plaire à Allah, l'Exalté, priorisent les choses de manière incorrecte, par exemple, ils privilégièrent les bonnes actions volontaires plutôt que d'agir selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Ce changement de priorités n'a eu lieu que lorsque les musulmans ont cessé d'agir selon les enseignements de l'islam et ont agi selon leurs propres désirs. Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, ont tout hiérarchisé correctement, respectant ainsi les droits de chacun, car ils n'ont pas agi selon leurs propres désirs. Ils ont plutôt agi selon les

enseignements et la liste des priorités établies par l'islam. Cela est évident pour quiconque a étudié leur vie.

Tout comme un étudiant qui privilégie le plaisir au détriment des études pour ses examens a peu de chances de réussir, il en va de même pour les personnes qui ne priorisent pas correctement les différents aspects de leur vie. Une mauvaise priorisation amène une personne à égarer les choses et les personnes dans sa vie et l'encourage à consacrer ses efforts et ses ressources de manière incorrecte. Tout cela conduit à un énorme désordre dans la vie d'une personne, ce qui lui enlève toute réelle tranquillité d'esprit et de corps que l'on peut obtenir.

L'humanité dans son ensemble, et les musulmans en particulier, ne connaîtront un véritable succès et une véritable progression dans les deux mondes que s'ils établissent correctement leurs priorités, tant sur le plan matériel que religieux. Cela n'est possible que si l'on agit conformément aux enseignements de l'islam. Réorganiser cette liste de priorités ne mènera qu'à des problèmes pour l'humanité, ce qui est tout à fait évident lorsqu'on tourne les pages de l'histoire.

Le monde matériel - 37

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il faisait état des exploits d'une célébrité. Il décrivait ses exploits comme un héritage qu'elle laisserait derrière elle pour que les gens puissent en profiter des années après avoir quitté ce monde.

Tout d'abord, il est important de comprendre que les héritages de ce monde vont et viennent. Combien de gens riches et puissants ont bâti des empires gigantesques pour ensuite les détruire et les oublier peu de temps après leur mort ? Les quelques traces laissées par certains de ces héritages ne perdurent que pour avertir les gens de ne pas suivre leurs traces. Le grand empire de Pharaon en est un exemple. L'islam enseigne non seulement aux musulmans à envoyer des bénédictions avant eux dans l'au-delà sous la forme de bonnes actions, mais il leur enseigne également à laisser un bel héritage dont les gens pourront bénéficier. En fait, lorsqu'un musulman décède et laisse derrière lui quelque chose d'utile, comme une charité continue, il sera récompensé pour cela. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 4223. Un musulman doit donc s'efforcer d'accomplir de bonnes actions et d'envoyer autant de bien que possible, mais il doit également essayer de laisser derrière lui un bon héritage qui lui sera bénéfique après sa mort.

Malheureusement, de nombreux musulmans sont tellement préoccupés par leur richesse et leurs biens qu'ils finissent par les laisser derrière eux, ce qui ne leur profite en rien. Chaque musulman ne doit pas se laisser

tromper en pensant qu'il a tout le temps de créer un héritage pour lui-même, car le moment de la mort est inconnu et survient souvent de manière inattendue. Aujourd'hui est le jour où un musulman doit vraiment réfléchir à l'héritage qu'il laissera derrière lui. Si cet héritage est bon et bénéfique , il doit louer Allah, l'Exalté, de lui avoir accordé la force de le faire. Mais si c'est quelque chose qui ne lui profite pas, alors il doit préparer quelque chose qui lui profitera, afin qu'il envoie non seulement du bien dans l'au-delà, mais qu'il laisse également du bien derrière lui. Il faut espérer que celui qui est entouré de bien de cette manière sera pardonné par Allah, l'Exalté. Chaque musulman doit donc se demander quel est son héritage ?

Le monde matériel - 38

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il parlait de la mort d'une célébrité et de ses réalisations dans le monde. Cela est lié à un verset du Saint Coran qui se trouve dans le chapitre 16 An Nahl, verset 96 :

« Tout ce que vous possédez aura une fin, mais ce que possède Allah est permanent... »

La mort de cette célébrité nous rappelle que de nombreuses personnes célèbres nous ont quittés et qu'elles ont été si vite oubliées par le monde, en particulier par les médias. Certaines célébrités étaient toujours mentionnées dans les médias de leur vivant, mais après leur décès, elles n'ont peut-être été mentionnées qu'une seule fois dans l'année qui a suivi. De plus, les choses mêmes qu'elles avaient obtenues dans le monde matériel, comme la célébrité, la fortune, l'autorité et un statut social élevé, ont toutes disparu alors qu'elles s'en allaient les mains vides vers l'au-delà.

Cet article de presse nous rappelle également que de nombreuses célébrités, après avoir atteint le sommet de leur industrie, sont devenues dépressives et même suicidaires. L'une des raisons pour lesquelles cela se produit est que lorsqu'elles atteignent le sommet de la montagne après

avoir tant sacrifié, comme leur modestie, leur dignité et leur moralité, elles ne trouvent pas ce qu'elles cherchaient, à savoir le contentement et le bonheur durable. Lorsqu'elles évaluent leur vie, elles se rendent compte qu'il n'est pas possible de revenir à leur mode de vie antérieur et plus agréable , car les choses qu'elles ont sacrifiées ont maintenant disparu. Par exemple, elles ont peut-être rompu une amitié avec une bonne personne car on leur a conseillé de ne pas sacrifier leur amour-propre au nom de la célébrité. Elles se retrouvent maintenant entourées de personnes qui ne désirent leur compagnie que pour le bien du monde matériel, comme la richesse. Cela conduit souvent à la solitude, même si elles sont entourées d'un large entourage. Ensuite, elles perdent le contrôle, ce qui conduit à une énorme dépression mentale. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Il est important de comprendre qu'il n'y a rien de mal à rechercher le succès dans ce monde, tant que cela est licite. Mais il ne faut pas sacrifier les limites fixées par l'Islam en faisant un mauvais usage des bénédictions qui nous ont été accordées, comme la modestie, pour y parvenir. Il faut également donner la priorité à l'au-delà plutôt qu'au monde matériel, sachant que tout ce qu'ils obtiendront dans ce monde finira par les quitter au cours de leur vie ou au moment de leur mort. S'ils se comportent de manière opposée, ils seront eux aussi, comme les célébrités de ce monde, laissés les mains vides dans leur tombe et ils seront oubliés par ceux qu'ils ont laissés derrière eux. Ainsi, un musulman doit s'acquitter de ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et envers les gens, tout en profitant du monde matériel dans les limites de l'Islam. Cela implique d'utiliser les bénédictions

qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Le monde matériel - 39

J'ai lu il y a quelques temps un article de presse dont je voulais brièvement parler. Il parlait d'un athlète célèbre dont la série de victoires avait été interrompue. Cet incident est lié à un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 3618. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé que toute chose de ce monde qui est élevée est finalement abaissée par Allah, l'Exalté.

Cela ne signifie pas que les musulmans doivent éviter le monde matériel et essayer d'y réussir. Les musulmans doivent s'efforcer d'obtenir une éducation matérielle et une profession licite, car cela permet d'éviter les richesses illicites et est nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités. Chapitre 28 Al Qasas, verset 77 :

« Cherchez, parmi ce qu'Allah vous a donné, la demeure future. Et n'oubliez pas votre part dans la vie présente... »

Ce hadith signifie en réalité qu'il ne faut pas faire du succès mondain sa priorité numéro un, mais plutôt consacrer la plupart de ses efforts à atteindre la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths

du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Peu importe le succès que l'on obtient dans le monde, il finira par s'estomper. Cette disparition se produira soit de son vivant, soit à sa mort. D'innombrables personnes ont bâti de grands empires et obtenu beaucoup de succès dans le monde, mais toutes ces réalisations ont fini par s'estomper. Combien de personnes ont vu leur nom placardé sur des gratte-ciels pour être ensuite effacé et oublié peu de temps après ?

Ce hadith ne signifie pas que la réussite ne sera pas accordée à une personne qui a rencontré des difficultés. Les musulmans doivent s'efforcer de réussir dans ce monde et ne pas abandonner lorsqu'ils sont confrontés à des revers. La clé est de donner la priorité au succès de l'au-delà par rapport au monde matériel en utilisant les bénédictions et le succès du monde matériel pour réussir dans l'au-delà. On peut y parvenir en s'efforçant d'obtenir le succès licite dans ce monde afin de remplir ses responsabilités et ses devoirs sans gaspillage ni extravagance. On doit également utiliser son succès mondain pour l'aider à obtenir la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes, en dépensant son excédent de richesse dans des projets caritatifs. Si son succès mondain peut influencer la société, alors il doit l'utiliser d'une manière qui profite aux autres. Un musulman doit se comporter de cette manière avant que son succès

mondain ne s'estompe et qu'il ne perde l'occasion de l'utiliser pour atteindre la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes.

En termes simples, le succès dans le monde matériel passera mais le succès dans l'au-delà perdurera, c'est pourquoi les musulmans doivent consacrer leurs efforts en conséquence.

Le monde matériel - 40

J'ai lu il y a quelques temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il parlait de l'influence positive et négative de la société et de la culture. Un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3294, indique que quel que soit le chemin emprunté par le deuxième calife bien guidé de l'islam, Omar Bin Khataab, qu'Allah l'agrée, le diable prendrait un chemin différent, c'est-à-dire par peur de lui. L'une des raisons pour lesquelles le diable a agi de la sorte est qu'il n'avait que peu d'influence sur Omar Bin Khataab, qu'Allah l'agrée. Le diable ne peut pas forcer physiquement quelqu'un à commettre des péchés. Il l'encourage plutôt à le faire par des murmures. Mais pour que ces derniers soient efficaces, il exige que l'homme ait une sorte de désir mondain. Ensuite, par ses murmures, il encourage la croissance de ce désir mondain jusqu'à ce qu'il pousse l'homme à agir en conséquence, commettant ainsi un péché. La raison pour laquelle le diable n'a eu que peu d'effet sur Omar Bin Khataab, qu'Allah l'agrée, est qu'il avait supprimé les désirs mondains de son cœur. Ses seuls désirs étaient liés à la satisfaction d'Allah, l'Exalté. Par conséquent, si les musulmans désirent minimiser l'effet du Diable sur eux, ils doivent éliminer les désirs inutiles de leur cœur. Cela ne se produit que lorsqu'on s'abstient de se livrer aux aspects excessifs et inutiles de ce monde matériel. Plus on fait cela, plus ces désirs mondains quitteront son cœur jusqu'à ce qu'il atteigne un point où il ne désire que satisfaire Allah, l'Exalté, dans toutes ses actions. Le Diable fuitra cette personne car il sait qu'il n'aura que peu d'effet sur elle. Mais plus on se livre aux aspects inutiles de ce monde matériel, plus on aura de désirs mondains et donc, plus le Diable aura d'influence sur elle. Chapitre 15 Al Hijr, versets 39-40 :

« [Iblis] dit : « Ô mon Seigneur, parce que Tu m'as mis en erreur, je vais certainement les rendre agréables [à la désobéissance] sur terre, et je les égarerai tous, sauf, parmi eux, Tes serviteurs sincères. »

Le monde matériel - 41

L'un des plus grands obstacles à l'obéissance à Allah, le Très-Haut, est de nourrir de faux espoirs quant à une longue vie. C'est une caractéristique extrêmement blâmable, car c'est la principale raison pour laquelle un musulman donne la priorité à l'accumulation du monde matériel au détriment de la préparation pour l'au-delà. Il suffit d'évaluer sa journée moyenne de 24 heures et d'observer combien de temps il consacre au monde matériel et combien de temps il consacre à l'au-delà pour se rendre compte de cette vérité. En fait, nourrir de faux espoirs quant à une longue vie est l'une des armes les plus puissantes que le diable utilise pour égarer les gens. Lorsqu'une personne croit qu'elle vivra longtemps, elle retarde la préparation de l'au-delà en croyant à tort qu'elle pourra s'y préparer dans un avenir proche. Dans la plupart des cas, cet avenir proche n'arrive jamais et la personne décède sans s'être suffisamment préparée pour l'au-delà.

De plus, le faux espoir d'une longue vie pousse les gens à retarder le repentir sincère et à changer de caractère pour le mieux, car ils croient qu'ils ont encore beaucoup de temps pour le faire. Cela encourage une personne à accumuler les choses de ce monde matériel, comme les richesses, car cela les convainc qu'ils en auront besoin pendant leur longue vie sur Terre. Le Diable fait peur aux gens en leur faisant croire qu'ils doivent accumuler des richesses pour leurs vieux jours, car ils risquent de ne trouver personne pour les soutenir lorsqu'ils seront physiquement plus faibles et ne pourront donc plus travailler pour eux-mêmes. Ils oublient que de la même manière qu'Allah, l'Exalté, a pris soin de leur subsistance quand ils étaient plus jeunes, Il pourvoira également à leurs besoins dans la vieillesse. En fait, la subsistance de la création a été allouée plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la

terre. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748. Il est étrange de voir comment une personne consacre 40 ans de sa vie à économiser pour sa retraite qui dure très rarement plus de 20 ans, mais ne se prépare pas de la même manière pour l'éternel au-delà.

L'islam n'enseigne pas aux musulmans à ne rien préparer pour le monde. Il n'y a pas de mal à économiser pour le futur proche, à condition de donner la priorité à l'au-delà. Même si les gens admettent qu'ils peuvent mourir à tout moment, certains se comportent comme s'ils allaient vivre éternellement dans ce monde. Au point même que si on leur promettait la vie éternelle sur Terre, ils ne seraient pas capables de faire plus d'efforts pour accumuler davantage de biens matériels en raison des restrictions du jour et de la nuit. Combien de personnes sont décédées plus tôt que prévu ? Et combien en ont tiré une leçon et ont changé leur comportement ?

En réalité, l'une des plus grandes souffrances qu'une personne ressent au moment de la mort ou à toute autre étape de l'au-delà est le regret d'avoir retardé sa préparation pour l'au-delà. Chapitre 63 Al Munafiqun, versets 10-11 :

« Et dépensez de ce que Nous vous avons attribué, avant que la mort n'approche de l'un de vous et qu'il dise : « Seigneur, si Tu me retardais un moment, afin que je fasse l'aumône et que je sois du nombre des pieux. » Mais Allah ne tarde pas une âme quand son heure est venue. Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. »

On qualifierait de fou celui qui consacrera plus de temps et d'argent à une maison dans laquelle il n'habitera que peu de temps plutôt qu'à une maison dans laquelle il prévoit de vivre très longtemps. C'est un exemple de la priorité accordée au monde temporel sur l'au-delà éternel.

Les musulmans doivent œuvrer pour le monde présent et pour l'au-delà, mais sachez que la mort ne survient pas à un moment, dans une situation ou à un âge que l'on connaît, mais qu'elle est certaine. Par conséquent, se préparer à la mort et à ce qu'elle entraîne doit avoir la priorité sur la préparation à un avenir dans ce monde qui n'est pas certain de se produire.

Le monde matériel - 42

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4297, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu qu'un jour viendrait bientôt où d'autres nations attaqueraien la nation musulmane et que même si elles seraient nombreuses, elles seraient considérées comme insignifiantes par le monde. Allah, l'Exalté, enlèverait la peur des musulmans du cœur des autres nations. Cela se produirait à cause de l'amour de la nation musulmane pour le monde matériel et de sa haine de la mort.

Les Compagnons, qu'Allah les agrée, étaient peu nombreux et pourtant ils ont vaincu des nations entières, alors que les musulmans d'aujourd'hui sont plus nombreux et pourtant ils n'ont aucune influence sociale ou politique dans le monde. Cela est dû au fait que les Compagnons, qu'Allah les agrée, ont vécu leur vie selon les préceptes de l'Islam, en privilégiant et en préparant l'au-delà au lieu de profiter des plaisirs licites de ce monde. Ils ont utilisé les bienfaits qui leur ont été accordés d'une manière qui agrée à Allah, l'Exalté.

Or, la plupart des musulmans d'aujourd'hui ont adopté l'état d'esprit opposé. Il est important de comprendre que la racine de tous les péchés est l'amour du monde matériel. En effet, tout péché commis est commis par amour et désir pour celui-ci. Le monde matériel peut être divisé en quatre aspects : la célébrité, la fortune, l'autorité et la vie sociale, comme la famille et les amis. C'est dans la poursuite excessive de ces choses que

l'on commet des péchés, comme l'acquisition de richesses illégales par amour de la fortune. C'est pourquoi un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2376, prévient que l'amour de la richesse et de l'autorité est plus destructeur pour la foi que la destruction que provoqueraient deux loups affamés s'ils étaient lâchés sur un troupeau de moutons. Chaque fois que les gens recherchent l'excès de ces aspects du monde matériel, cela conduit toujours à la désobéissance à Allah, l'Exalté. Lorsque cela se produit, la miséricorde d'Allah, l'Exalté, est supprimée, ce qui ne mène qu'à des ennuis.

Bien que certains musulmans croient que la poursuite des biens matériels est inoffensive, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a mis en garde contre cela dans de nombreux hadiths, comme celui qui se trouve dans le Sahih Bukhari, numéro 3158. Il a averti qu'il ne craignait pas la pauvreté pour les musulmans. Ce qu'il craignait, c'était que les musulmans recherchent les excès de ce monde matériel, comme l'excès de richesse, et que cela les amène à se faire concurrence pour cela et cela conduirait à leur destruction. Comme l'a averti ce hadith, tel était le comportement des nations du passé.

Le monde matériel étant limité, il est évident que les gens devraient se battre pour l'obtenir s'ils désirent plus que ce dont ils ont besoin. Cette compétition les amènerait à adopter des caractéristiques qui contredisent le caractère d'un vrai musulman, comme l'envie et l'inimitié envers les autres. Ils cesseraient de se soucier les uns des autres car ils sont trop occupés à rivaliser pour rassembler et thésauriser le monde matériel. Et ils contrediraient le conseil donné dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6011, qui conseille aux musulmans d'agir comme un seul corps, lorsque l'une des parties du corps souffre d'une maladie, le reste du corps

partage la douleur. Cette compétition pousserait un musulman à cesser d'aimer pour les autres ce qu'il aime pour lui-même, ce qui est une caractéristique d'un vrai croyant selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515, car ils désirent surpasser leurs coreligionnaires dans les choses de ce monde. En persistant dans cette compétition, le musulman sera amené à aimer, à haïr, à donner et à retenir tout pour le bien du monde matériel au lieu de le faire pour le bien d'Allah, l'Exalté, ce qui est un aspect du perfectionnement de la foi selon un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681. Cette compétition est la différence entre les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, et beaucoup de musulmans d'aujourd'hui. Cette attitude empêcherait les musulmans d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela leur ferait perdre le soutien d'Allah, l'Exalté, ce qui ouvrirait la porte à leurs ennemis pour les dominer.

Si les musulmans souhaitent retrouver la force et l'influence que l'islam avait autrefois, ils doivent s'efforcer de préparer l'au-delà plutôt que de s'efforcer d'obtenir, de jouir et d'accumuler les excès de ce monde matériel. Cela doit se faire au niveau individuel jusqu'à ce que cela affecte toute la nation.

Le monde matériel - 43

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Le succès dans ce monde peut être divisé en plusieurs catégories : la célébrité, la fortune, l'autorité, la famille, les amis et la carrière.

Il est important de comprendre que même s'il n'est pas interdit de lutter pour obtenir le succès dans ce monde, il faut comprendre que le succès dans ce monde est accordé aux gens comme un test. En général, il existe quatre voies parmi lesquelles on peut choisir après avoir obtenu le succès dans ce monde qui détermine si on réussit ou non le test. La première voie est celle où après avoir obtenu le succès dans ce monde, comme une bonne carrière, le musulman se perd dans sa carrière et donne la priorité à la progression de sa carrière avant toute autre chose. Il se préoccupe moins de gagner de l'argent et se concentre davantage sur l'avancement de sa carrière. Ce type de personne est courant, qui abandonne volontiers un salaire plus élevé pour un salaire plus bas simplement parce que ce dernier a plus de chances de progresser dans sa carrière. Leur intention et leurs efforts les détournent de la recherche de la paix dans ce monde et de la préparation pratique pour le Jour du Jugement, qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

La deuxième voie que l'on peut choisir après avoir obtenu le succès dans ce monde est de se perdre dans l'acquisition de plus en plus de richesses,

par exemple en développant son entreprise et en investissant dans des opportunités financières. Cette personne se préoccupe moins de progresser dans sa carrière et de dépenser sa richesse, mais uniquement de gagner plus de richesses. Son intention et ses efforts la distraient de l'obtention de la paix de l'esprit et de la préparation pratique pour le Jour du Jugement, qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté.

La troisième voie que l'on peut choisir après avoir obtenu le succès mondain est celle de se consacrer à profiter du succès mondain qu'on a obtenu, comme la richesse ou la célébrité. Ils ont travaillé dur pour obtenir le succès mondain et se sentent donc en droit d'en profiter. Ces personnes ne se soucient pas de gagner plus de richesse ou de progresser dans leur carrière, mais plutôt de s'amuser et se perdent donc dans les divertissements, les plaisirs et les jeux, comme les vacances et les fêtes. Leur intention et leurs efforts les distraient de l'obtention de la paix de l'esprit et de la préparation pratique pour le Jour du Jugement, qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté.

Ces trois chemins font qu'une personne échoue au test d'obtention du succès mondain, même si elle adhère au licite, car ces choses ne sont pas la raison pour laquelle le succès mondain lui a été accordé.

Le chemin ultime et correct que l'on peut choisir lorsqu'on obtient le succès dans ce monde est d'utiliser le succès, comme la richesse, d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths

du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Grâce à cela, on passe l'épreuve de son succès dans ce monde et on obtient la paix de l'esprit et du corps. On obtient un bon équilibre entre l'utilisation de son succès dans ce monde pour mener une vie confortable tout en évitant l'excès, le gaspillage et l'extravagance. Cela ne signifie pas qu'on ne peut pas profiter du succès dans ce monde, mais cela signifie que le succès consiste à en profiter avec modération afin de ne pas se laisser distraire par l'obtention de la paix de l'esprit et la préparation pratique pour le Jour du Jugement, ce qui implique d'utiliser les bénédictions de ce monde qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela n'est possible qu'en étudiant et en agissant selon le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela n'est pas possible pour celui qui choisit l'un des trois premiers chemins évoqués après avoir obtenu le succès matériel.

Le monde matériel - 44

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. De nombreux musulmans utilisent des excuses classiques pour éviter d'apprendre et d'agir selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Par exemple, un parent utilisera sa préoccupation d'élever son enfant comme excuse pour éviter d'apprendre et d'agir selon les connaissances islamiques. Tout ce qui empêche une personne d'accomplir le but de sa création, qui est d'utiliser ses bénédictions d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le décrivent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), n'est rien d'autre qu'une punition et une malédiction pour eux.

Tout d'abord, le musulman doit être honnête avec lui-même, car se mentir à soi-même ne fait que l'empêcher d'avoir la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Si un musulman a le temps de regarder des films et des émissions de télévision, il a aussi le temps d'apprendre et d'agir selon les connaissances islamiques.

Deuxièmement, le musulman doit comprendre que tout bien matériel qui lui a été accordé ne devient une bénédiction que s'il l'utilise d'une manière qui plaise à Allah, le Très-Haut, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela implique d'apprendre et d'agir selon les connaissances islamiques et d'accomplir ses devoirs et responsabilités envers Allah, le Très-Haut, et la

création. Si ces choses matérielles, comme un conjoint, des enfants ou une carrière, empêchent une personne d'apprendre et d'agir selon les connaissances islamiques, alors elle doit savoir que ces choses matérielles ne sont devenues pour elle qu'une malédiction et une punition, conséquence directe de sa paresse et de sa mauvaise attitude.

Il faut consacrer le temps dont on dispose à l'étude et à la mise en pratique des connaissances islamiques. Allah, le Très-Haut, n'attend pas des musulmans qu'ils deviennent des savants, mais ils doivent consacrer du temps, le temps qu'ils peuvent trouver, à l'étude et à la mise en pratique des connaissances islamiques, afin qu'ils puissent progressivement améliorer leur comportement envers Allah, le Très-Haut, et la création, ce qui implique d'utiliser les bienfaits qui leur ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, le Très-Haut.

Le monde matériel - 45

J'ai eu une réflexion que je voulais partager. Pour évaluer correctement la valeur des choses, il ne faut jamais accepter les points de vue des réseaux sociaux, de la mode et de la culture, car ils se trompent souvent. Par exemple, les réseaux sociaux et la culture enseignent que posséder beaucoup de richesses est précieux. Or, en réalité, avoir trop de richesses ne fait qu'engendrer du stress, surtout lorsqu'on en fait un mauvais usage.

Une excellente façon de juger la valeur des choses, qui correspond dans la plupart des cas aux enseignements de l'islam, est d'observer si quelque chose dure ou non. Toutes les choses qui ont une valeur réelle, comme la paix de l'esprit et les bonnes actions, durent. Par exemple, une personne qui a accompli une bonne action, comme le pèlerinage sacré des années plus tôt, ressentira toujours la paix de l'esprit que cela lui apporte chaque fois qu'elle y pensera. La paix de l'esprit accordée par l'obéissance à Allah, l'Exalté, est quelque chose qui dure également, quelle que soit la situation à laquelle elle est confrontée. En revanche, les choses qui ont peu de valeur réelle ne durent jamais, comme le plaisir et le divertissement. Par exemple, lorsqu'une personne a fini de regarder un film, elle commence à chercher la prochaine chose à regarder, car le plaisir qu'elle a ressenti en regardant le film a disparu une fois qu'elle a fini. Partir en vacances tranquilles est la même chose. Lorsqu'on revient de vacances, on commence souvent à planifier la prochaine, car le plaisir qu'on a ressenti en vacances a disparu dès qu'on est rentré chez soi. Avoir des amis est un autre exemple classique. Beaucoup de gens font de grands sacrifices au nom de l'amitié, même si ces amitiés profondément ancrées dans le monde s'estompent souvent avec le temps. Les meilleurs amis deviennent des étrangers.

Observer les choses selon qu'elles durent ou non est donc une excellente façon de juger ce qui a une valeur réelle et ce qui n'en a pas. De cela, on peut apprendre à quoi il faut consacrer ses efforts et ses ressources. Chapitre 16 An Nahl, verset 96 :

« Tout ce que vous possédez aura une fin, mais ce que possède Allah est permanent... »

Le monde matériel - 46

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Si l'on observe les gens, on verra clairement que la paix de l'esprit et le succès ne résident pas dans la célébrité, la fortune, l'autorité, la famille, les amis ou la carrière. Cela est évident, car les personnes qui possèdent le plus de ces choses sont confrontées à plus de problèmes émotionnels et mentaux que quiconque, tels que l'anxiété, la dépression, le stress et les tendances suicidaires et sont les plus dépendantes aux drogues et à l'alcool. Comme Allah, l'Exalté, seul contrôle le cœur des gens, qui est la station de la paix de l'esprit, Lui seul décide qui obtient la paix de l'esprit. La seule condition pour l'obtenir est de Lui obéir sincèrement, en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 13 Ar Ra'd, verset 28 :

« ...Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs trouvent la paix. »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie... »

Or, celui qui se détourne de cette obéissance sera empêché d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes, même s'il a le monde à ses pieds. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Mais le but de cette discussion est de comprendre quelque chose de plus. Comme la paix de l'esprit et le succès ne sont pas du tout liés aux choses de ce monde, comme la richesse, cela ne signifie pas qu'il faille abandonner ce monde matériel et les opportunités qui lui ont été accordées par Allah, l'Exalté, comme la possibilité de s'instruire. L'Islam est une religion d'équilibre et l'équilibre est le meilleur même dans ce cas. Un musulman doit utiliser les opportunités licites qui lui sont accordées sans être empêché d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière agréable à Allah, l'Exalté. Par exemple, il ne faut pas abandonner l'éducation et la recherche d'un bon travail licite simplement parce que la paix et le succès ne sont pas de leur ressort. Il faut comprendre que le succès mondain en soi n'est pas mauvais, il devient bon ou mauvais selon la façon dont on l'utilise. Par conséquent, il faut utiliser les opportunités licites et bonnes qui lui ont été accordées dans ce monde afin d'obtenir le succès mondain, de pouvoir accroître le nombre de bonnes actions qu'il accomplit et de répandre le bien dans la société. Par exemple, celui qui obtient un bon emploi, comme celui de médecin, doit utiliser son salaire et son influence sociale de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Il peut réduire

son temps de travail, car son salaire élevé couvre facilement ses dépenses et ses responsabilités financières, afin de pouvoir consacrer plus de temps à l'apprentissage et à la mise en pratique des connaissances islamiques et à la participation à des projets bénéfiques. Toutes ces choses augmenteront l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, sous la forme de bonnes actions et de diffusion du bien dans la société. Toutes ces choses sont difficiles ou impossibles à faire quand on n'obtient pas le succès mondain qu'obtient quelqu'un qui a un bon emploi. C'est la raison pour laquelle de nombreux compagnons du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, n'ont pas refusé les bonnes opportunités matérielles qui leur étaient offertes, comme devenir gouverneur d'une ville. Ils ont pleinement utilisé ce succès mondain de manière à plaire à Allah, l'Exalté, et ont ainsi accru leur tranquillité d'esprit et leur succès dans les deux mondes.

En conclusion, le musulman doit comprendre que la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes ne résident que dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire. Il doit utiliser les bonnes opportunités matérielles qui lui sont accordées tout en maintenant cette obéissance afin d'accroître sa paix et son succès dans les deux mondes et il ne doit pas se détourner du succès matériel, à moins qu'il ne croie vraiment qu'il ne sera pas capable de maintenir son obéissance sincère à Allah, l'Exalté.

L'au-delà - 1

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2417, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que les pieds d'une personne ne bougeront pas le Jour du Jugement jusqu'à ce qu'elle réponde à cinq questions.

Le premier concerne leur vie et ce qu'ils en ont fait. Cela fait référence au temps accordé à une personne. Un musulman doit comprendre que la mort survient souvent à un moment inattendu. Un musulman ne doit pas supposer qu'il atteindra un âge avancé, car beaucoup meurent avant que cela n'arrive. En réalité, quel que soit l'âge atteint, tout le monde admet que sa vie s'est écoulée en un éclair. Un musulman ne doit pas croire qu'il obéira à Allah, l'Exalté, en fréquentant par exemple les mosquées pour les prières en commun, lorsqu'il atteindra un âge avancé, car cela relève du vœu pieux. Même si l'on atteint cet âge, comme on a été trop absorbé par le monde matériel pendant sa vie, le changement de son environnement n'aura que peu d'effet positif sur son caractère et son obéissance à Allah, l'Exalté. Un musulman doit plutôt utiliser le temps qui lui a été accordé au lieu de retarder en obéissant à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui se comporte de cette manière utilisera les bienfaits qui lui ont été accordés de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Cela lui assurera d'obtenir la paix et le succès dans les deux mondes, quelle que soit la durée de sa vie. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Mais celui qui n'utilise pas son temps de la bonne manière le gaspillera en choses vaines, ce qui l'empêchera d'obtenir la paix et le succès dans les deux mondes, car il n'aura pas utilisé ses ressources d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Ne pas utiliser son temps correctement sera également un grand regret au Jour du Jugement, surtout lorsqu'on observera la récompense de ceux qui ont utilisé leur temps correctement.

La question suivante, qui est évoquée dans le hadith principal, concerne leur savoir et ce qu'ils en ont fait. Il est important pour les musulmans de s'efforcer d'acquérir des connaissances utiles dans le monde et dans la religion, et surtout d'agir en conséquence afin de répondre à leurs besoins et à ceux de leurs proches, conformément aux enseignements de l'islam, afin d'obéir à Allah, le Très-Haut, et de respecter les droits des gens, correctement. Celui qui reste ignorant ou qui n'agit pas en fonction de ses

connaissances a peu de chances de réussir dans l'un ou l'autre monde. Une personne n'atteindra son objectif que lorsqu'elle trouvera d'abord le bon chemin et le suivra ensuite. Mais si une personne ne parvient pas à trouver le bon chemin, c'est-à-dire à acquérir des connaissances, ou ne parvient pas à le suivre, c'est-à-dire à agir en fonction de ses connaissances, elle n'atteindra pas sa destination souhaitée, c'est-à-dire le succès dans les domaines mondains et religieux. Les connaissances utiles mises en pratique conduisent à tous les biens, tandis que l'utilisation abusive des connaissances conduit aux ennuis dans les deux mondes.

Les troisième et quatrième questions posées aux gens le Jour du Jugement portent spécifiquement sur leur richesse, la manière dont ils l'ont gagnée et la manière dont ils l'ont dépensée. Tout d'abord, les musulmans doivent s'assurer qu'ils n'obtiennent que des richesses licites et éviter les richesses douteuses ou illicites. Les richesses illicites ne conduisent qu'au rejet de toutes les bonnes actions. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2342. Si le fondement de l'individu est basé sur l'illicite, alors tout ce qui en provient sera considéré comme illicite et donc rejeté par Allah, l'Exalté. De la même manière que le fondement interne de l'Islam est l'intention de l'individu, le fondement externe de l'Islam est l'obtention et l'utilisation du licite. Un musulman est libre d'obtenir des richesses licites et de les dépenser pour des choses licites, comme pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge sans gaspillage, excès ou extravagance. La richesse peut devenir une grande bénédiction pour une personne dans les deux mondes lorsqu'elle est obtenue et dépensée correctement. Mais si ce n'est pas le cas, cela deviendra pour eux un grand regret dans les deux mondes. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith retrouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6444, que les riches n'auront que peu de bien le Jour du Jugement, à l'exception de ceux qui auront dépensé de manière agréable à Allah, l'Exalté. Avant de dépenser pour des choses vaines, il faut réfléchir à la perte de la grande

récompense qui sera accordée à ceux qui auront dépensé correctement leurs biens le Jour du Jugement. Cela leur permettra de ne dépenser que de manière agréable à Allah, l'Exalté, et d'éviter les dépenses vaines et pécheresses.

La dernière question concerne le corps et la façon dont il est utilisé. Un musulman doit donc utiliser chaque organe de son corps, comme sa vue et son ouïe, de la manière correcte, comme le prescrit l'Islam. C'est là une véritable gratitude qui conduit à d'autres bénédictions. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Il faut éviter les paroles mauvaises et vaines, car elles seront un grand regret au Jour du Jugement et elles conduisent souvent à des paroles mauvaises. Il faut dire ce qui est bien ou se taire.

De plus, ils doivent utiliser leur force physique de manière à plaire à Allah, l'Exalté, avant d'arriver au jour où ils la perdront et ne seront plus capables d'accomplir de bonnes actions. Il est à espérer que celui qui utilise sa force de manière appropriée sera soutenu par Allah, l'Exalté, pendant ses moments de faiblesse. En fait, celui qui utilise correctement sa bonne santé recevra la même récompense lorsqu'il tombera malade, même s'il

n'accomplit plus les mêmes bonnes actions. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'Imam Boukhari, numéro 500.

Enfin, le musulman doit éviter de faire du mal à lui-même ou aux autres, tant physiquement que verbalement, car c'est le signe d'un véritable musulman et croyant. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998.

L'au-delà - 2

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1376, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé certaines actions vertueuses qui continuent à profiter au musulman après sa mort, à savoir la charité continue, la connaissance utile et un enfant juste qui supplie pour son parent décédé.

Il est important de comprendre que les héritages de ce monde vont et viennent. Combien de gens riches et puissants ont bâti des empires gigantesques pour ensuite les détruire et les oublier peu de temps après leur mort ? Les quelques traces laissées par certains de ces héritages ne perdurent que pour avertir les gens de ne pas suivre leurs traces. Le grand empire de Pharaon en est un exemple. L'islam enseigne non seulement aux musulmans à envoyer des bénédictions avant eux dans l'au-delà sous la forme de bonnes actions, mais il leur enseigne également à laisser un bel héritage derrière eux, dont eux et d'autres personnes pourront tirer profit. Malheureusement, de nombreux musulmans sont tellement préoccupés par leur richesse et leurs biens qu'ils finissent par les laisser derrière eux, ce qui ne leur profite en rien. Chaque musulman ne doit pas se laisser tromper en pensant qu'il a tout le temps de créer un héritage pour lui-même, car le moment de la mort est inconnu et survient souvent de manière inattendue. Aujourd'hui est le jour où le musulman doit vraiment réfléchir à l'héritage qu'il laissera derrière lui et si c'est juste, il doit louer Allah, l'Exalté, de lui avoir accordé la force de le faire. Mais si c'est quelque chose qui ne lui profite pas, alors il doit préparer quelque chose qui lui profitera après sa mort, afin qu'il puisse non seulement transmettre le bien à l'au-delà, mais aussi laisser le bien derrière lui. Il faut espérer que

celui qui est entouré de bien de cette façon sera pardonné par Allah, l'Exalté.

La charité continue mentionnée dans le hadith principal comprend tout ce dont la création continue à bénéficier, comme un puits d'eau. Tant que la création en bénéficie, le donateur continuera à recevoir une récompense, même après sa mort.

Les connaissances utiles comprennent à la fois les connaissances mondaines et religieuses qui profitent aux gens. Selon le hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 3641, laisser derrière soi les connaissances utiles est la tradition de tous les saints prophètes, que la paix soit sur lui. Par conséquent, les musulmans doivent s'efforcer de se concentrer sur l'accomplissement de cette tradition au lieu de se concentrer sur l'abandon de richesses et de biens. Cette partie du hadith principal encourage également l'individu à acquérir et à mettre en pratique des connaissances utiles, car il faut d'abord apprendre avant de pouvoir enseigner aux autres. Si l'on a du mal à apprendre et à enseigner, il faut alors organiser l'apprentissage et l'enseignement par quelqu'un d'autre, par exemple en parrainant un étudiant en science. Cela lui permettra d'obtenir une part complète de la récompense de toute connaissance utile diffusée par cet étudiant en science.

La dernière chose mentionnée dans le hadith principal ne peut être accomplie que si l'on élève son enfant selon les préceptes de l'islam. Sinon, il ne se donnera pas la peine d'invoquer en faveur de ses parents décédés avec sincérité. La meilleure façon d'y parvenir est de montrer

l'exemple. Cela signifie qu'un parent doit apprendre et agir selon les préceptes de l'islam et être un modèle pratique à suivre pour son enfant. Celui qui se comporte de cette manière verra son enfant devenir une bénédiction pour lui pendant sa vie et après sa mort, car son enfant invoquera sincèrement et régulièrement en sa faveur.

L'au-delà - 3

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6442, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que la véritable richesse d'une personne est ce qu'elle envoie dans l'au-delà, tandis que ce qu'elle laisse derrière elle est en réalité la richesse de ses héritiers.

Il est important pour les musulmans d'envoyer autant de bénédictions que possible, comme leurs richesses, dans l'au-delà en les utilisant de manière à plaire à Allah, le Très-Haut. Cela comprend le fait de dépenser pour ses besoins et ceux de ses proches sans gaspillage, excès ou extravagance. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 4006.

Mais si un musulman n'utilise pas correctement ses bénédictions, il deviendra pour lui une source de stress et de punition dans les deux mondes, car il a oublié Allah, l'Exalté. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Et s'ils les thésaurisent et les laissent à leurs héritiers, ils seront tenus pour responsables de leur acquisition, même si d'autres en profiteront après leur départ. Cela a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2379.

De plus, si leurs héritiers utilisent correctement les bénédictions, ils obtiendront une récompense d'Allah, l'Exalté, tandis que celui qui l'a recueillie repartira les mains vides au Jour du Jugement. Ou si leur héritier fait un usage abusif des bénédictions, cela deviendra un grand regret pour celui qui a reçu la bénédiction et pour son héritier, surtout s'ils n'ont pas appris à leur héritier, comme leur enfant, comment utiliser correctement les bénédictions, car c'était un devoir pour eux. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2928.

Le musulman doit se rappeler que sa famille et tous les biens matériels qu'il a accumulés l'abandonneront à sa tombe et que seules ses actions resteront avec lui. Cela a été averti dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6514. Par conséquent, il doit transformer ses biens matériels en bonnes actions, en les utilisant d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, afin de les emporter avec lui dans sa tombe solitaire.

Les musulmans doivent donc s'acquitter de leurs responsabilités envers Allah, l'Exalté, et les gens, et veiller à emporter le reste de leurs bénédictions avec eux dans l'au-delà en les utilisant correctement comme le prescrit l'Islam. Sinon, ils mèneront une vie stressante dans ce monde, même s'ils possèdent le monde entier, car Allah, l'Exalté, le Maître des cœurs, n'accorde la paix de l'esprit qu'à ceux qui utilisent leurs

bénédictions de ce monde d'une manière qui Lui plaît, et ils repartiront les mains vides et pleins de regrets le Jour du Jugement. Chapitre 18 Al Kahf, versets 103-104 :

« *Dis : « Voudriez-vous que nous vous informions des plus grands perdants dans leurs œuvres ? Ceux dont les efforts sont vains dans la vie présente, alors qu'ils pensent bien faire dans leur travail. » »*

L'au-delà - 4

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2559, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a indiqué que le Paradis est entouré de difficultés et l'Enfer est entouré de désirs.

Cela signifie que le chemin qui mène au Paradis est semé d'embûches et de difficultés. Dans la plupart des cas, une personne ne peut obtenir le bien dans ce monde sans passer par une sorte de difficulté, comme exercer son énergie, alors comment peut-on croire qu'elle peut obtenir le Paradis sans faire face à des difficultés ? Si l'on tourne les pages de l'histoire, on constate que les justes ont toujours fait face à des difficultés, mais comme ils savaient que le chemin du Paradis était semé d'embûches, ils se sont concentrés sur la destination plutôt que sur les difficultés. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a déclaré un jour que personne n'avait été plus éprouvé que lui, dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2472. Par conséquent, les musulmans doivent comprendre que faire face à certaines difficultés dans ce monde est un prix extrêmement faible à payer pour obtenir la bénédiction permanente du Paradis. Par conséquent, ils doivent constamment se concentrer sur la destination, dans chaque moment de facilité, afin d'adopter la gratitude, qui consiste à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, et se concentrer sur la destination, dans chaque moment de difficulté, en adoptant la patience, qui consiste à éviter de se plaindre et à maintenir une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, par la parole et les actes.

Le chemin de l'Enfer est rempli de désirs. Cela montre l'importance de maintenir son obéissance à Allah, l'Exalté, en tout temps en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Même s'il n'est pas interdit de profiter des plaisirs licites dans ce monde, un musulman doit les minimiser autant que possible car ces désirs licites conduisent souvent à des désirs illicites. C'est pourquoi un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1205, conseille que celui qui se comporte de cette manière préservera sa foi et son honneur. Un musulman ne doit jamais obéir à ses désirs ou aux désirs des autres si cela signifie qu'il désobéit à Allah, l'Exalté, car le plaisir de satisfaire ses désirs disparaît rapidement alors que le regret et la punition potentielle durent longtemps.

En conclusion, un désir réalisé ne fera pas se sentir mieux si l'on finit en enfer. Et une difficulté à laquelle on fait face ne fera pas se sentir mal si l'on finit au paradis.

L'au-delà - 5

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7232, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a annoncé que les gens seront ressuscités le Jour du Jugement dans le même état dans lequel ils sont morts sur Terre.

Cela signifie que si une personne meurt dans le bien, elle ressuscitera dans le bien. Mais si elle meurt dans le mal, elle ressuscitera dans le mal.

Un musulman ne doit pas vivre dans l'insouciance en croyant que sa foi en l'islam lui garantit une mort certaine et donc une résurrection dans un bon état au Jour du Jugement. S'il persiste dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, et meurt dans cet état sans se repentir sincèrement, il sera alors ressuscité dans une mauvaise voie. Il n'est pas nécessaire d'être un savant pour déterminer ce qui arrivera à cette personne au Jour du Jugement.

D'après ce hadith, on peut comprendre que la mort de ces gens sera dans le même état qu'ils ont vécu. Cela signifie que s'ils ont vécu dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant sincèrement Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , alors ils mourront dans un bon état et seront donc ressuscités dans un bon état, ce qui inclut le fait

d'être ressuscités avec les justes, car ils ont pratiquement suivi leurs traces. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3688.

Le musulman ne doit donc pas emprunter le chemin de l'Enfer en désobéissant à Allah, l'Exalté, ce qui implique de mal utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées par Lui, et croire qu'il sera d'une manière ou d'une autre ressuscité dans un bon état, rejoignant ainsi les pieux au Paradis. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

L'au-delà - 6

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7420, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que la seule richesse que l'on possède véritablement est liée à trois choses.

La première chose à savoir est la part de ses biens que l'homme dépense pour se procurer et consommer de la nourriture. Le musulman doit dépenser raisonnablement pour la nourriture sans excès, gaspillage ou extravagance, car cela peut être considéré comme un péché. Chapitre 7 Al A'raf, verset 31 :

« ...mangez et buvez, mais sans excès. Car Il n'aime pas ceux qui commettent des excès. »

Il est essentiel pour les musulmans de ne consommer que ce qui est licite, car l'invocation est rejetée si l'on consomme ce qui est illicite, selon un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2346. Si l'invocation est rejetée, comment le reste de nos actions peut-il être accepté par Allah, l'Exalté ? En fait, un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2342, indique que toute bonne action enracinée dans l'illicite est rejetée. Tout comme le fondement intérieur de l'Islam est l'intention de chacun, de même le fondement extérieur de l'Islam est l'obtention et l'utilisation du licite.

Enfin, un musulman doit adopter l'état d'esprit selon lequel il mange des aliments simples afin de manger pour vivre et non vivre pour manger, ce qui le distrait constamment de responsabilités et de devoirs plus importants par son estomac.

La deuxième chose sur laquelle on dépense sa vraie richesse est pour ses vêtements. Encore une fois, un musulman doit éviter l'extravagance et le gaspillage, car ces personnes ont été qualifiées de frères du Diable. Chapitre 17 Al Isra, verset 27 :

« *En vérité, les gaspilleurs sont frères des diables...* »

Le musulman doit se réjouir de porter des vêtements propres et simples, car cela fait partie de la foi selon un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4118. L'islam n'est pas contre le fait de paraître beau, mais il faut comprendre que cela est facilement réalisable sans dépenser beaucoup d'argent ou de temps. Le dévouement à paraître beau ne doit jamais empêcher une personne d'accomplir ses devoirs et ses responsabilités. La vérité est que plus une personne se complaît dans son apparence, plus elle adoptera l'extravagance dans d'autres aspects de sa vie, comme sa voiture, sa maison et sa nourriture. Cela l'empêchera d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière agréable à Allah, l'Exalté. Cela conduit à des difficultés dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

La richesse ultime que possède une personne est ce qu'elle envoie dans l'au-delà en la dépensant d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté. Cela comprend les dépenses pour ses besoins et ceux de ses proches, conformément aux enseignements de l'Islam, sans gaspillage, ni excès, ni extravagance. Cela comprend toutes les bénédictions qui lui ont été accordées, pas seulement la richesse. Plus on utilise ces bénédictions d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté, plus on obtient la paix et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

En conclusion, le musulman doit se rappeler que les deux premières choses ont déjà été garanties par Allah, l'Exalté, car elles font partie de sa provision immuable et lui ont été attribuées plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748. Par conséquent, il doit être modéré dans sa recherche de ces deux choses et se concentrer plutôt sur le dernier aspect. Toutes les autres formes d'obtention et d'utilisation des richesses en réalité, n'appartiennent pas à une personne et seront laissées

à d'autres pour en profiter même si elles en seront tenues responsables au
Jour du Jugement.

L'au-delà - 7

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2864, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu que le Jour du Jugement, le Soleil sera amené à deux miles de la création. Cela fera transpirer les gens en fonction des actes qu'ils ont accomplis durant leur vie sur Terre. La sueur de certains atteindra leurs chevilles, d'autres leurs genoux et d'autres encore leur bouche.

Il suffit de penser aux périodes où ils ont été soumis à des températures estivales intenses et à la façon dont la chaleur a affecté leur attitude et leur comportement pour comprendre à quel point la situation sera difficile le Jour du Jugement lorsque le Soleil sera si proche d'eux. Cela montre que ceux qui s'efforcent avec ardeur et s'efforcent sincèrement d'obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), trouveront la détente au Jour du Jugement. Mais ceux qui étaient paresseux, détendus et ont mal utilisé les bénédictions qui leur ont été accordées pendant leur vie sur Terre, seront soumis à un grand stress le Jour du Jugement. En termes simples, celui qui s'efforce ici se détendra là-bas, mais celui qui se détend ici s'efforcera là-bas dans la difficulté.

De la même manière que les gens luttent dans ce monde matériel pour obtenir une vie confortable et même une retraite confortable, même si l'âge de la retraite n'est pas garanti, les musulmans doivent lutter encore plus

dans ce monde en obéissant à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, afin qu'ils puissent obtenir la paix et le confort dans ce monde et le Jour qui est assuré d'arriver. C'est un signe de grande ignorance que de lutter pour un jour qu'on n'atteindra peut-être jamais, à savoir le jour de la retraite, et de ne pas lutter pour un jour qu'on est assuré d'atteindre et de vivre, à savoir le Jour du Jugement.

L'au-delà - 8

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 484, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que la personne qui sera la plus proche de lui au Jour du Jugement sera celle qui lui enverra le plus de bénédictions et de salutations.

Le fait d'adresser des prières et des salutations verbales au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, est ordonné dans le Saint Coran et conseillé dans de nombreux hadiths, comme celui trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3370. Chapitre 33 Al Ahzab, verset 56 :

« Certes, Allah a béni le Prophète et Ses anges [lui demandent de le faire]. Ô vous qui croyez, demandez à Allah de lui accorder sa bénédiction et demandez à Allah de lui accorder la paix. »

Mais il est important de noter que si l'on désire bénir et saluer correctement son prochain, il faut que l'on appuie ses paroles par des actes, en apprenant et en agissant selon ses traditions. Il ne faut pas réordonner la priorité de ses traditions selon ses désirs. C'est en fait la première étape qui permet d'accomplir un autre verset du Saint Coran, chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« *Dis [au Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui]* : « *Si vous aimez Allah, suivez-moi, [alors] Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... »* »

En persistant dans cette attitude, on peut donner la priorité à la préparation de l'au-delà plutôt qu'à ce monde matériel, sans négliger ses devoirs matériels. Cela signifie qu'on peut utiliser correctement les bienfaits qui nous ont été accordés afin de remplir nos devoirs envers Allah, l'Exalté, et envers les gens. Cela comprend la satisfaction de nos besoins et de ceux de nos proches sans gaspillage, excès ou extravagance. Cela permet de traverser correctement chaque situation, qu'il s'agisse de moments faciles ou difficiles, sans se dévouer excessivement au monde matériel, à nos propres désirs ou à d'autres personnes. Cette attitude permet de mettre chaque chose et chaque personne à sa juste place dans sa vie sans négliger ou se consacrer excessivement à quoi que ce soit ou à qui que ce soit.

Allah, l'Exalté, n'aurait pas donné dans la vie du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , un exemple qui n'était pas possible à suivre et à adopter. Chapitre 33 Al Ahzab, verset 21 :

« *Il y a certes pour vous dans le Messager d'Allah un excellent modèle pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.* »

Chacun peut y parvenir selon ses propres capacités, mais cela nécessite un effort sincère et des actes. C'est là le véritable sens de la prière et des salutations sur le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Celui qui se comporte de cette manière prouve pratiquement son amour pour le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , et par conséquent, il le rejoindra dans l'au-delà. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3688.

L'au-delà - 9

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2460, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a indiqué qu'une tombe est soit un jardin du Paradis, soit une fosse de l'Enfer. Ce hadith explique en outre que lorsqu'un croyant accompli est placé dans sa tombe, celle-ci s'élargit et devient confortable pour lui, tandis que la tombe d'un pécheur devient extrêmement étroite et dangereuse pour lui.

Il est important de noter qu'en réalité, chaque personne emporte avec elle le jardin du Paradis ou la fosse de l'Enfer lorsqu'elle quitte ce monde sous la forme de ses actes. Si un musulman obéit à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant son destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), alors cela garantira qu'il utilisera les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté. Cela garantira qu'il préparera les actes nécessaires pour faire de sa tombe un jardin du Paradis. Mais s'il désobéit à Allah, l'Exalté, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées, alors ses péchés créeront la fosse de l'Enfer dans laquelle il reposera jusqu'au Jour du Jugement.

Les musulmans doivent donc agir dès aujourd'hui et ne pas tarder à se préparer, car l'heure de la mort est inconnue et survient souvent de manière soudaine. Retarder le lendemain est une folie et ne mène qu'à des regrets. De la même manière qu'une personne dépense beaucoup d'énergie et de temps à embellir sa maison dans ce monde, la maison dans laquelle elle ne restera que peu de temps, elle doit faire plus

d'efforts pour embellir sa tombe, car le voyage vers elle est inévitable et le séjour là-bas très long. Et si l'on souffre dans sa tombe, ce qui suivra ne sera que pire. Ceci a été averti dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4267. Il ne faut jamais oublier que les gens et les choses de ce monde, comme leurs affaires, auxquels ils consacrent la plupart de leur énergie, les abandonneront lorsqu'ils atteindront leur tombe. Seules leurs actions les accompagneront, les mêmes actions qui détermineront s'ils seront placés dans un jardin du Paradis ou dans une fosse de l'Enfer.

Enfin, il ne faut pas croire que la foi est suffisante pour garantir le Paradis. La foi est un état intérieur qui doit se refléter extérieurement dans les actes. C'est ce qu'a ordonné Celui qui connaît le contenu des cœurs. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant... Nous lui donnerons assurément sa récompense [dans l'au-delà] selon la meilleure de ses œuvres. »

En vérité, la foi est comme un arbre, elle doit être arrosée et nourrie par des actes justes. Si l'on ne parvient pas à nourrir la plante de la foi, on risque de la voir se faner avant d'atteindre la tombe.

L'au-delà - 10

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 103, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que quiconque verra ses actes examinés par Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement sera puni.

Il est important que les musulmans comprennent que même si les plaisirs licites de ce monde matériel ne sont pas interdits, ils conduisent souvent à l'illicite. Par exemple, les paroles vaines sont généralement la première étape avant les paroles pécheresses. De plus, plus on se livre à des choses licites inutiles, plus on devra rendre des comptes au Jour du Jugement. Il faut garder à l'esprit que le Jour du Jugement sera un jour difficile. Par exemple, le Soleil sera amené à deux miles de la création. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2421. Pendant qu'on attend de rendre des comptes et lors du jugement final, l'Enfer sera face à face avec nous. Par conséquent, plus on devra rendre des comptes, plus on devra endurer de stress. Même si un musulman peut être pardonné et sauvé par Allah, l'Exalté, néanmoins, plus on devra rendre des comptes, plus on devra endurer de stress. Etant donné que le Jour du Jugement durera cinquante mille ans, selon le Saint Coran, il n'est pas logique de profiter de quelques décennies de plaisirs licites si cela signifie que l'on devra rendre des comptes un jour qui durera si longtemps. Chapitre 70 Al Ma'rij, verset 4 :

« ...pendant un jour dont la durée est de cinquante mille ans. »

Il est donc préférable de mener une vie simple afin de minimiser sa responsabilité au Jour du Jugement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4118, que la simplicité fait partie de la foi. C'est une vie simple qui permettra aux musulmans les plus pauvres d'entrer au Paradis cinq cents ans avant les musulmans riches, car leur comptabilité sera moins élevée. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4122. Sachant que les gens ne vivent généralement pas plus de 80 ans, est-il judicieux de vivre une vie indulgente si cela conduit à un retard de cinq cents ans pour entrer au Paradis ? Cela suppose bien sûr que l'on entre directement au Paradis sans être d'abord puni en Enfer.

Le musulman doit toujours se rappeler que plus il s'adonne aux choses licites de ce monde, plus il sera confronté au stress dans ce monde, plus cela le détournera de la préparation pour l'au-delà, qui consiste à utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, et plus il lui sera difficile de rendre des comptes au Jour du Jugement. En revanche, celui qui mène une vie simple, par laquelle il obtient et utilise les choses de ce monde selon ses besoins et ses responsabilités, sans gaspillage, excès et extravagance, obtiendra la paix de l'esprit et du corps et sera encouragé à se préparer concrètement pour le Jour du Jugement, ce qui lui permettra de rendre des comptes plus facilement. Il n'est pas nécessaire d'être un savant pour déterminer quelle est la meilleure voie.

L'au-delà - 11

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1372, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a confirmé qu'il y a un châtiment dans la tombe.

De nombreux versets et hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) évoquent cette étape à laquelle tous les êtres humains seront confrontés d'une manière ou d'une autre. Comme elle est inévitable, les musulmans doivent s'y préparer, car la lumière ou l'obscurité de la tombe ne vient pas de la tombe elle-même. Ce sont les actes d'une personne qui assombrissent ou illuminent sa tombe. De même, ce sont les actes d'une personne qui détermineront si elle sera punie ou miséricordieuse dans sa tombe. La seule façon de s'y préparer est par la piété qui consiste à accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, à s'abstenir de Ses interdictions et à faire face au destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela permettra de s'assurer que l'on utilise les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Ces actes vertueux protégeront l'individu du châtiment de la tombe, par la permission et la miséricorde d'Allah, l'Exalté.

Il est étrange de voir comment un musulman consacre beaucoup de temps, d'énergie et de richesses à rendre sa maison terrestre confortable, même si son séjour dans ce monde est court, alors qu'il accorde peu d'attention à rendre sa tombe confortable, même si son séjour dans la tombe sera long et plus sérieux.

Les musulmans se rendent souvent au cimetière pour enterrer leurs proches. Mais très peu d'entre eux réalisent vraiment qu'un jour, tôt ou tard, leur tour viendra. Même si la majorité des musulmans consacrent la majeure partie de leurs efforts à faire plaisir à leur famille et à gagner de l'argent plutôt qu'à plaire à Allah, le Très-Haut, par de bonnes actions, un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2379, prévient que ces deux choses, auxquelles les musulmans accordent la priorité, les abandonneront sur leur tombe et que seules leurs actions resteront avec eux. Par conséquent, il est logique pour un musulman de donner la priorité à l'obtention de bonnes actions plutôt qu'à la satisfaction de sa famille et à l'obtention de richesses excessives. Cela ne signifie pas qu'il faut abandonner sa famille et ses biens. Cela signifie qu'il doit s'acquitter de son devoir envers sa famille selon les enseignements de l'islam sans exagérer en négligeant ses devoirs envers Allah, le Très-Haut, et obtenir uniquement la richesse dont il a besoin pour y parvenir. Lorsque cela est fait correctement, cela devient également une bonne action. Ceci est confirmé dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 4006. On ne doit jamais abandonner ses devoirs envers Allah, l'Exalté, au profit de sa famille ou de sa richesse, car cela ne mènera qu'à une tombe isolée, solitaire et sombre. Chapitre 20 Taha, verset 55 :

« C'est d'elle [la terre] que Nous vous avons créés, et c'est en elle que Nous vous ferons retourner, et d'elle Nous vous en extrairons une autre fois. »

L'au-delà - 12

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3120, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que trois questions seront posées à chaque personne dans la tombe.

La première question sera : Qui est ton Seigneur ? Pour répondre correctement à cette question, un musulman doit non seulement croire en Allah, l'Exalté, mais aussi prouver cette croyance par des actes. Cela ne peut se faire qu'en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant Ses décrets avec patience. Cela garantira qu'ils utiliseront les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté. C'est cette preuve même qui soutiendra le musulman dans sa tombe lorsqu'il sera confronté à cette question. Il est important de noter que même certains non-musulmans croient en Allah, l'Exalté, mais ils ne parviendront pas à répondre correctement à cette question car ils n'ont pas utilisé les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui plaira, pendant leur vie sur Terre. Si seulement croire en Lui était suffisant, alors ces non-musulmans réussiraient à répondre à cette question. Mais il est tout à fait évident qu'ils n'y parviendront pas.

La question suivante est : quelle est votre religion ? Si un musulman souhaite répondre correctement à cette question, il doit non seulement croire en l'islam, mais aussi mettre en pratique ses enseignements dans sa vie quotidienne. Cela implique de s'efforcer sincèrement d'obtenir et d'agir selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). C'est la raison pour laquelle l'acquisition de connaissances utiles est devenue un

devoir pour tous les musulmans selon un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 224. Suivre l'islam va au-delà des quelques devoirs obligatoires et implique d'agir selon ses enseignements dans tous les aspects de sa vie, comme sa vie sociale, financière, professionnelle et personnelle.

La dernière question selon ce hadith sera : qui est votre prophète ? Il est important de noter que même certaines nations du passé ont cru en leurs prophètes, que la paix soit sur eux, mais comme elles n'ont pas suivi leurs traces correctement, elles ne parviendront pas à répondre correctement à cette question. Si un musulman désire répondre correctement à cette question, il doit non seulement déclarer verbalement sa croyance au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, mais aussi apprendre activement et agir selon ses traditions et ses enseignements. C'est le but même de l'envoi de Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, c'est-à-dire de les suivre pratiquement. Chapitre 33 Al Ahzab, verset 21 :

« Il y a certes pour vous dans le Messager d'Allah un excellent modèle pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment. »

La miséricorde, l'amour et le pardon d'Allah, l'Exalté, qui aideront un musulman à répondre correctement à cette question ne peuvent être obtenus que par cette méthode. Chapitre 3 Alee Imran, verset 31 :

« *Dis : « Si vous aimez Allah, suivez-moi donc. Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés. Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux.* »

Pour conclure, tout comme les questions d'un examen écrit ou oral ne peuvent être répondues avec succès sans un apprentissage pratique des connaissances, par l'étude et la révision, une personne ne peut pas répondre avec succès aux questions de la tombe sans apprendre et mettre en pratique les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), dans tous les aspects de sa vie.

L'au-delà - 13

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Je réfléchissais aux différentes difficultés et aux moments de facilité auxquels les gens sont confrontés tout au long de leur vie. Il y a des choses dont un musulman peut se souvenir afin de rester concentré sur l'obéissance à Allah, l'Exalté, qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience. L'une de ces choses est de se rappeler un fait qui est soutenu par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7088. Il indique que la personne qui finit au Paradis ne sera pas dérangée par les difficultés auxquelles elle a été confrontée pendant sa vie sur Terre. Et la personne qui finit en Enfer ne se sentira pas mieux lorsqu'on lui rappellera le luxe dont elle a bénéficié pendant sa vie sur Terre.

Il ne faut pas croire que l'au-delà est comme ce monde. Dans ce monde, les difficultés perturbent les gens même après qu'elles soient passées. Et les moments où une personne jouit de luxe peuvent lui faire sentir mieux même si elle est en prison. Mais ce n'est pas le cas en ce qui concerne l'au-delà. Le musulman doit donc se rappeler de ce fait lorsqu'il fait face à des difficultés, sachant que cela ne le dérangera pas du tout s'il finit au Paradis. Et les péchés, les choses vaines et les luxes de ce monde ne l'aideront pas s'il finit en Enfer.

Cette attitude est un mécanisme puissant qui encourage le musulman à obéir à Allah, l'Exalté, s'il y réfléchit souvent.

L'au-delà - 14

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voudrais parler brièvement. Il parlait d'une personne dont l'entreprise a fait faillite après avoir rencontré des difficultés et des regrets qu'elle a éprouvés à ce sujet. Il est important que les musulmans comprennent que chaque fois qu'ils sont confrontés à un échec ou à des regrets dans ce monde, ils doivent se rappeler des regrets que les gens auront dans l'au-delà, comme celui mentionné dans le chapitre 89 d'Al Fajr, verset 24 :

« Il dira : « Oh, j'aurais aimé avoir envoyé quelque chose de bon pour ma vie. » »

Dans ce monde, les regrets seront toujours suivis d'une autre chance ou d'autres options que l'on pourra poursuivre pour réussir à nouveau. Mais les regrets et les échecs de l'au-delà sont des choses qui ne peuvent pas être rectifiées, ce qui signifie qu'il n'y a pas de seconde chance dans l'autre monde. Personne n'aura la possibilité de revenir sur Terre pour agir différemment.

Par conséquent, chaque musulman doit se préoccuper davantage des échecs qu'il pourrait rencontrer dans l'au-delà que des échecs et des regrets de ce monde. Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas s'efforcer

d'atteindre le succès licite dans ce monde. Cela signifie qu'il doit toujours donner la priorité à l'obtention du succès dans l'au-delà plutôt qu'à l'obtention du succès dans ce monde. C'est une mentalité importante que les musulmans doivent adopter avant d'arriver au jour où réfléchir à leurs échecs et à leurs regrets ne les aidera en rien. Chapitre 89 Al Fajr, verset 23 :

« Et ce jour-là, c'est l'Enfer. Ce jour-là, l'homme s'en souviendra. Mais à quoi lui servira ce souvenir ? »

L'au-delà - 15

J'ai lu il y a quelques temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il parlait de la biographie d'une personne célèbre, de ce qu'elle a accompli et de ce qu'elle regrette.

Les musulmans doivent comprendre que les regrets peuvent être classés en deux catégories. La première catégorie comprend les regrets liés aux choses de ce monde, comme le fait de ne pas s'être marié ou d'avoir des enfants. La deuxième catégorie comprend les regrets que l'on éprouvera dans la tombe et au Jour du Jugement, comme le fait de ne pas avoir fait un meilleur usage de ses ressources et de ses bénédicitions pour plaire à Allah, l'Exalté. Les regrets de ce monde, quels qu'ils soient, ne sont jamais permanents, car ils prennent fin lorsque l'on satisfait son désir, change d'avis ou meurt. Ils sont de nature temporaire, car la durée maximale pendant laquelle on peut avoir ce type de regret est jusqu'à sa mort. Et ils ne sont pas si importants, car ces regrets peuvent entraîner de la tristesse, mais pas une punition ou un tourment sévère. De plus, ces regrets prennent fin si l'on atteint le Paradis grâce à la miséricorde d'Allah, l'Exalté.

En revanche, les regrets de l'au-delà sont de longue durée, car le temps passé dans la tombe et au Jour du Jugement sera bien plus long que la vie sur cette terre. Ils ne cesseront pas avant que l'on entre au Paradis, ce qui peut ne pas arriver ou arriver après une période extrêmement longue, car un seul jour dans l'au-delà équivaut à mille ans sur terre. Chapitre 22 Al Hajj, verset 47 :

« ... *Et en vérité, un jour auprès de votre Seigneur est comme mille ans que vous comptez.* »

Enfin, ces regrets sont très importants, car ils peuvent bien conduire à une punition sévère et à un tourment dans l'au-delà.

Le musulman doit donc réfléchir à cela et faire preuve de bienveillance envers lui-même en s'efforçant d'éliminer les regrets potentiels qu'il aura dans la tombe et au Jour du Jugement, avant d'essayer d'éliminer les regrets de ce monde. Chapitre 89 Al Fajr, versets 23-24 :

« *Et ce jour-là, c'est l'Enfer. Ce jour-là, l'homme s'en souviendra. Mais à quoi lui servira ce souvenir ? Il dira : « Ah ! si j'avais envoyé quelque chose d'autre pour ma vie.* »

L'au-delà - 16

De nombreux versets et hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) évoquent cette étape à laquelle tous les êtres humains seront confrontés d'une manière ou d'une autre. Comme elle est inévitable, les musulmans doivent s'y préparer, car la lumière ou l'obscurité de la tombe ne vient pas de la tombe elle-même. Ce sont les actes d'une personne qui assombrissent ou illuminent sa tombe. De même, ce sont les actes d'une personne qui détermineront si elle sera punie ou miséricordieuse dans sa tombe. La seule façon de s'y préparer est d'obéir à Allah, l'Exalté, ce qui consiste à accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, à s'abstenir de Ses interdictions et à faire face au destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela permettra de s'assurer que l'on utilise les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté.

Les musulmans se rendent souvent au cimetière pour enterrer leurs proches. Mais très peu d'entre eux réalisent vraiment qu'un jour, tôt ou tard, leur tour viendra. Même si la majorité des musulmans consacrent la majeure partie de leurs efforts à faire plaisir à leur famille et à gagner de l'argent plutôt qu'à plaire à Allah, le Très-Haut, par de bonnes actions, un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2379, prévient que ces deux choses auxquelles les musulmans accordent la priorité les abandonneront sur leur tombe et que seules leurs actions resteront avec eux. Par conséquent, il est logique pour un musulman de donner la priorité à l'obtention de bonnes actions plutôt qu'à la satisfaction de sa famille et à l'obtention de richesses excessives. Cela ne signifie pas qu'il faut

abandonner sa famille et ses biens. Cela signifie qu'il doit s'acquitter de son devoir envers sa famille selon les enseignements de l'islam sans exagérer en négligeant ses devoirs envers Allah, le Très-Haut, et n'obtenir que les choses de ce monde, comme la richesse, dont il a besoin pour y parvenir. Lorsque cela est fait correctement, cela devient également une bonne action. Ceci est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 4006. Il ne faut jamais abandonner ses devoirs envers Allah, l'Exalté, au profit des choses de ce monde, comme sa famille ou sa richesse, car cela ne fera que les amener à mal utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées. Cela les conduira à leur tour vers une tombe isolée, solitaire et sombre.

L'au-delà - 17

Le son de la trompette entraînera la mort de la création. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 7381. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il s'agit d'un appel auquel personne ne peut ou ne veut refuser de répondre. Il mènera à la résurrection et au jugement final. Par conséquent, les musulmans doivent répondre à l'appel d'Allah, l'Exalté, par l'intermédiaire du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), par une obéissance sincère en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Cela leur permettra d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Chapitre 8 An Anfal, verset 24 :

« Ô vous qui croyez ! Répondez à Allah et au Messager lorsqu'ils vous appellent à ce qui vous donne la vie... »

Celui qui répond à cet appel dans ce monde trouvera l'appel final facile à supporter et à accepter. En revanche, celui qui vit indifféremment de l'appel d'Allah, l'Exalté, dans ce monde, en faisant un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés, n'y trouvera pas la paix et sera contraint de répondre à l'appel de la trompette, ce qui sera un grand fardeau pour lui à supporter et à accepter. Une personne ne peut ignorer l'appel d'Allah, l'Exalté, que pendant un certain temps, car l'appel final se produira, tôt ou tard, et personne ne pourra l'éviter ou l'ignorer. Si cela est inévitable, il est logique qu'elle y réponde maintenant, aujourd'hui, au lieu de vivre dans l'insouciance. Si une personne entend la trompette retentir alors qu'elle est insouciante, aucune action ni aucun

regret ne lui sera bénéfique et ce qui viendra après elle sera encore plus terrifiant.

L'au-delà - 18

Ce point est lié au chapitre 80 Abasa, versets 34-37 :

« Le jour où l'homme fuit son frère, sa mère, son père, sa femme et ses enfants, chacun aura sa part de biens. »

C'est à ce moment-là que chaque personne fuit ses proches le Jour du Jugement par souci de son propre bien-être. Il est important que les musulmans comprennent que l'Islam ne leur conseille pas d'abandonner leurs proches, car le maintien des liens de parenté est un aspect extrêmement important de l'Islam. Mais il les encourage à remettre chacun à la place qui lui revient dans leur vie. Cela signifie qu'ils doivent respecter les droits des autres sans en faire trop, sans compromettre les devoirs fixés par Allah, l'Exalté, et en suivant les traditions établies du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Malheureusement, certains vont trop loin et abandonnent ces devoirs plus importants par amour et loyauté déplacés envers leurs proches. Cela les amène à mal utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées. Certains s'efforcent même d'obtenir des provisions illicites et de commettre des péchés pour plaire à leurs proches. Ce grand événement montre clairement les inconvénients de cette attitude. Le musulman doit toujours soutenir les autres, en particulier ses proches, dans ce qui est bien, mais ne jamais les soutenir dans ce qui est mal, quel que soit le lien qui les unit à eux, car il n'y a pas d'obéissance à la création si elle conduit à la désobéissance à Allah, l'Exalté. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« ... *Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence...* »

De plus, ce grand événement se produira entre des gens qui, dans la plupart des cas, partagent un lien plus profond qu'une personne avec ses amis. Si tel est donc le sort des proches au Jour du Jugement, peut-on imaginer le sort des amis ? Chapitre 25 Al Furqan, verset 28 :

« *Oh, malheur à moi ! J'aurais préféré ne pas avoir pris celui-là comme ami.* »

La seule façon pour les gens de véritablement se faire du bien dans ce monde ou dans l'autre est de donner la priorité à l'obéissance à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui plaise, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), par-dessus tout, et de s'entraider dans cet objectif ultime. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« *Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes.* »

L'au-delà - 19

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4308, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé qu'il est la première personne à intercéder et la première personne dont l'intercession sera acceptée par Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement.

Le musulman doit donc s'efforcer de se rendre digne de l'intercession du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, en accomplissant les actes qui y conduisent, comme l'invoquer après avoir entendu l'appel à la prière. Cela est conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 679. Mais cela nécessiterait d'assister régulièrement aux prières obligatoires dans une mosquée, au lieu de les accomplir à la maison. La plus grande action qui aboutira à l'intercession est d'apprendre et d'agir selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Le musulman ne doit pas vivre dans l'insouciance en rejetant ce devoir et ensuite s'attendre à l'intercession le Jour du Jugement, car cela est plus proche d'un vœu pieux, qui est blâmable et sans valeur réelle, comparé au véritable espoir en la miséricorde d'Allah, l'Exalté.

Malheureusement, certains musulmans qui ont adopté ce vœu pieux espèrent obtenir le Paradis grâce à cette intercession, même s'ils n'obéissent pas à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Ces musulmans doivent comprendre que même si l'intercession est un fait, certains musulmans qui verront leur châtiment réduit grâce à l'intercession, entreront quand

même en Enfer. Même un seul moment en Enfer est vraiment insupportable. Il faut donc abandonner le vœu pieux et adopter plutôt le véritable espoir en s'efforçant concrètement d'obéir à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui plaît.

De plus, le musulman qui persiste dans la désobéissance à Allah, le Très-Haut, et qui pense qu'il sera sauvé par cette intercession, doit accepter la réalité selon laquelle, en raison de sa désobéissance et de son attitude moqueuse, il se peut même qu'il ne quitte pas ce monde avec sa foi. Par conséquent, ce musulman doit se préoccuper davantage de mourir en tant que musulman que de recevoir cette intercession le Jour du Jugement, qui est réservée uniquement aux musulmans.

L'au-delà - 20

Ce point est lié au chapitre 101 Al Qari'ah, versets 6-9 :

« Quant à celui dont la balance est lourde [en bonnes actions], il vivra dans une vie agréable. Mais quant à celui dont la balance est légère, son refuge sera sera un abîme.

Il est important pour les musulmans d'évaluer régulièrement leurs propres actes, car personne, à part Allah, le Très-Haut, n'en est mieux informé qu'eux-mêmes. Lorsqu'une personne évalue honnêtement ses propres actes, elle se sent encouragée à se repentir sincèrement de ses péchés et à accomplir de bonnes actions, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, le Très-Haut. Mais celui qui ne fait pas régulièrement le bilan de ses actes mènera une vie d'insouciance et fera un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées. Cette personne trouvera extrêmement difficile de peser ses actes le Jour du Jugement. En fait, cela pourrait bien lui valoir d'être jetée en Enfer.

Un entrepreneur intelligent vérifiera régulièrement ses comptes. Cela lui permettra de s'assurer que son entreprise va dans la bonne direction et qu'il remplit correctement tous les documents nécessaires, comme la déclaration d'impôts. Mais l'entrepreneur insensé ne tiendra pas

régulièrement les comptes de son entreprise. Cela entraînera une perte de bénéfices et un échec dans la préparation correcte de ses comptes. Ceux qui ne déposent pas correctement leurs comptes auprès du gouvernement s'exposent à des sanctions qui ne font que rendre leur vie plus difficile. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que la sanction pour ne pas avoir correctement évalué et préparé ses actes pour la balance du jugement dernier n'implique pas une amende. La sanction est plus sévère et vraiment insupportable. Chapitre 99 Az Zalalah, versets 7-8 :

« Ainsi, quiconque fait ne serait-ce que le poids d'un atome de bien le verra. Et quiconque fait ne serait-ce que le poids d'un atome de mal le verra. »

Enfin, le musulman doit non seulement éviter de commettre des péchés, mais il doit également s'efforcer d'éviter d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière vaine. Les actes vains ne sont peut-être pas des péchés, mais comme ils ne sont pas des actes justes, ils entraîneront des regrets au Jour du Jugement, surtout lorsqu'on se rend compte que les actes vains qu'on a faits auraient pu être placés du bon côté de la balance du Jour du Jugement s'il avait utilisé correctement les bénédictions. Dans certains cas, une légère différence entre les deux côtés de la balance peut bien faire la différence entre le salut et la damnation.

L'au-delà - 21

Ce point est lié au chapitre 14 d'Ibrahim, verset 22 :

« Et Satan dira, une fois l'affaire conclue : « Certes, Allah vous avait promis la vérité. Et je vous ai promis, mais je vous ai trahis. Mais je n'avais sur vous aucun pouvoir, si ce n'est que je vous ai appelés, et vous m'avez répondu. Ne me blâmez donc pas, mais blâmez-vous vous-mêmes... » »

C'est ainsi que les gens, le Jour du Jugement, essaieront de blâmer le Diable pour leurs péchés afin de lui faire porter le fardeau de leur punition. Mais ce verset montre clairement qu'il s'agit d'une excuse futile et stupide, car le Diable ne fait qu'inciter les gens à commettre des péchés, il ne peut pas forcer physiquement quelqu'un à désobéir à Allah, l'Exalté. Chaque personne fait le choix d'obéir ou de désobéir à Allah, l'Exalté, en utilisant correctement ou incorrectement les bénédictions qui lui ont été accordées, et devra donc faire face aux conséquences de son choix. Malheureusement, certains ne comprennent pas ce point important. Ils commettent souvent des péchés et blâment les autres en déclarant qu'ils ont été convaincus d'agir de cette manière ou ils déclarent que le fait que d'autres commettent ouvertement des péchés leur donne en quelque sorte le droit d'agir de la même manière. De la même manière qu'un juge dans un tribunal mondain n'accepterait jamais ces excuses, Allah, l'Exalté, ne l'acceptera pas non plus le Jour du Jugement. Il est important que les musulmans ne fassent pas de la culture ou de la mode les normes de leur comportement, car cela les égarerait et ils n'auraient aucune excuse valable le Jour du Jugement. Au lieu de cela, ils devraient adhérer aux

enseignements de l'Islam qui décrivent simplement comment une personne doit se comporter dans toutes les situations. Il est temps que les musulmans abandonnent les excuses enfantines et obéissent sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui plaise, comme le décrivent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, avant qu'ils n'atteignent le jour où leurs excuses ne seront pas acceptées par Allah, l'Exalté. Si Allah, l'Exalté, rejette les excuses de ceux qui accusent le Diable alors qu'il est leur ennemi déclaré et a promis de les égarer, comment Allah, l'Exalté, acceptera-t-il toute autre excuse pour Lui désobéir ?

L'au-delà - 22

Il existe de nombreux hadiths qui parlent du bassin céleste, comme celui qui se trouve dans le Sahih de Boukhari, numéro 6579. Il indique qu'il faut un mois pour le traverser dans son intégralité, que son odeur est plus agréable que le parfum, que son eau est plus blanche que le lait et que celui qui en boit une fois n'aura plus jamais soif. Ce dernier point est extrêmement important, car au Jour du Jugement, les gens ressentiront une soif extrême et inimaginable. Par exemple, le Soleil sera amené à deux milles de la création, ce qui fera transpirer excessivement les gens. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2421.

Il ne fait aucun doute que tout musulman désire boire de cette eau, quelle que soit la force de sa foi. Mais il est important de noter qu'un musulman doit s'efforcer de se rendre digne de boire de cette eau, au lieu de simplement espérer y parvenir. Cela se fait en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

En outre, les musulmans doivent éviter de désobéir à Allah, l'Exalté, en particulier les actions qui empêchent d'atteindre le bassin céleste. Par exemple, un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 5996, avertit que certains musulmans qui ont innové des choses mauvaises en Islam seront détenus et empêchés d'atteindre le bassin céleste. Un autre hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4212, avertit que ceux qui soutiennent et croient aux mensonges et aux mauvaises actions des dirigeants injustes n'atteindront pas le bassin céleste. Il est donc

important pour les musulmans qui désirent atteindre et boire de l'eau du bassin céleste d'éviter de désobéir à Allah, l'Exalté, et de s'efforcer de Lui obéir sincèrement.

L'au-delà - 23

Les gens seront obligés de traverser le pont qui sera placé au-dessus de l'Enfer le Jour du Jugement. Cela a été largement évoqué dans les enseignements islamiques, comme le Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6573. Il prévient que des crochets extrêmement gros seront placés sur le pont, ce qui affectera les gens en fonction de leurs actes. Certains seront jetés en Enfer par eux, d'autres seront soumis à de grandes tortures avant de traverser le pont, d'autres ne subiront que des blessures minimes et enfin les justes ne seront pas blessés par eux. Un autre Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 455, prévient que le pont est plus étroit qu'une mèche de cheveux et plus tranchant qu'une épée.

Ce qu'il faut retenir de tout cela, c'est que chacun traversera le pont en fonction de ses actes. Il est donc important que les musulmans ne négligent aucun devoir s'ils souhaitent traverser le pont en toute sécurité. Ils doivent sincèrement obéir à Allah, le Très-Haut, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Il ne faut pas négliger cela et simplement espérer qu'ils traverseront le pont comme par magie sans être affectés.

De plus, la facilité avec laquelle une personne traversera ce pont sera un reflet de sa persévérance sur le droit chemin de l'Islam dans ce monde. Ce droit chemin est le chemin du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« Dis : « Si vous aimez Allah, suivez-moi donc ; ainsi Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

Quiconque abandonne ce chemin ne pourra pas traverser ce pont avec succès. En d'autres termes, plus on reste déterminé sur le droit chemin dans ce monde, en étudiant et en mettant en pratique le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), plus il sera facile de traverser le pont de l'Enfer le Jour du Jugement. Le droit chemin a été clairement établi dans ce monde, les gens n'ont donc plus d'excuses.

L'au-delà - 24

Il faut se rappeler qu'en réalité, chaque personne qui finira en Enfer emporte avec elle le feu qu'elle rencontrera en Enfer, sous la forme de ses péchés. Lorsqu'un musulman grave cette réalité dans son esprit, il verra chaque péché, majeur ou mineur, comme un morceau de feu insupportable. De la même manière qu'une personne évite le feu dans ce monde, elle doit éviter les péchés car c'est un feu caché qui lui sera montré dans l'au-delà.

De plus, le musulman ne doit pas vivre dans l'insouciance et croire qu'il peut simplement prétendre aimer Allah, le Très-Haut, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) et les Compagnons (qu'Allah les agrée), sans appuyer cette déclaration verbale par des actes. Si cela était vrai, alors les Compagnons (qu'Allah les agrée) n'auraient pas fait autant d'efforts pour obéir à Allah, le Très-Haut, et ils ont sans aucun doute mieux compris l'islam et le Jour du Jugement que les gens qui leur ont succédé. En d'autres termes, une déclaration d'amour sans actes ne sauvera pas quelqu'un de l'Enfer. En fait, il a été clairement établi que certains musulmans entreront en Enfer le Jour du Jugement. Le musulman qui abandonne l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), doit comprendre que son attitude peut lui faire perdre sa foi avant sa mort et qu'il entrera au Jour du Jugement en tant que non-musulman, ce qui constitue la plus grande perte.

De la même manière qu'on ne se lance pas dans une bataille sans armure et sans bouclier, un musulman ne doit pas se présenter au Jour du Jugement sans l'armure et le bouclier de l'obéissance à Allah, le Très-Haut. Sinon, de la même manière qu'un soldat qui n'a aucune protection sera très probablement blessé, de même un musulman qui atteint le Jour du Jugement sans la protection que lui confère l'obéissance à Allah, le Très-Haut, le sera aussi. Un musulman doit se rappeler que le luxe et les plaisirs du monde matériel dont il a profité ne l'aideront pas à se sentir mieux s'il finit en Enfer. En fait, cela ne fera que l'aggraver.

L'au-delà - 25

Il est important de noter que l'on n'entre au Paradis que par la miséricorde d'Allah, l'Exalté. Cela a été confirmé dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5673. En effet, toute bonne action n'est possible que par la miséricorde d'Allah, l'Exalté, sous forme de connaissance, d'inspiration, de force et d'opportunité de faire l'action. Cette compréhension empêche d'adopter l'orgueil, ce qu'il est vital d'éviter, car il suffit d'un atome d'orgueil pour conduire une personne en Enfer. Cela a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 267.

De plus, le musulman doit comprendre que cette miséricorde d'Allah, l'Exalté, sous la forme de bonnes actions, est en réalité une lumière qu'il doit recueillir dans ce monde s'il désire obtenir une lumière directrice dans l'au-delà. Si un musulman vit dans l'insouciance et s'abstient de recueillir cette lumière dans le monde en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), alors comment peut-il espérer recevoir cette lumière directrice dans l'au-delà ?

Tous les musulmans souhaitent habiter le Paradis avec les plus grands serviteurs d'Allah, le Très-Haut, comme le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Mais il est important de comprendre que le simple fait de souhaiter cela sans agir ne le réalisera pas, sinon les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, auraient fait cela. En d'autres termes, plus on

s'efforce d'apprendre et d'agir selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), plus on se rapprochera de lui dans l'au-delà. Si l'on choisit un autre chemin que le sien dans ce monde, comment peut-on finir avec lui dans l'autre monde ?

De plus, les enseignements islamiques indiquent clairement que le Paradis sera accordé à ceux qui ont soutenu leur déclaration verbale de foi par des actes. Il ne faut donc jamais se laisser tromper en croyant le contraire. Celui qui ne parvient pas à soutenir concrètement sa déclaration verbale de foi devrait plutôt se soucier de quitter ce monde sans sa foi, car la foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes, sinon elle risque de mourir. Chapitre 16 An Nahl, verset 32 :

« Ceux que les anges enlèvent dans la mort, [étant] bons et purs, [les anges] diront : « Que la paix soit sur vous. Entrez au Paradis pour ce que vous faisiez. »

La plus grande bénédiction du Paradis est l'observance physique d'Allah, l'Exalté, ce qui est évoqué dans un Hadith trouvé dans le Sahih Bukhari, numéro 7436. Si un musulman désire obtenir cette bénédiction inimaginable, il doit pratiquement s'efforcer d'atteindre le niveau d'excellence mentionné dans un Hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 99. Cela consiste à accomplir des actions, telles que la prière, comme si l'on pouvait observer Allah, l'Exalté, les surplombant. Cette attitude garantit l'obéissance persistante et sincère à Allah, l'Exalté. On espère que celui qui s'efforce d'atteindre ce niveau de foi recevra la bénédiction d'observer physiquement Allah, l'Exalté, dans l'au-delà.

L'au-delà - 26

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. L'une des principales raisons pour lesquelles l'adoration de fausses divinités est courante dans la société est due à l'intention sous-jacente de s'absoudre de toute responsabilité pour ses actes. Les non-musulmans de la Mecque, à l'époque du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , prétendaient qu'ils adoraient des idoles afin de se rapprocher d'Allah, l'Exalté, car leurs idoles représentaient différents êtres sacrés, tels que les anges, qui étaient proches et aimés d'Allah, l'Exalté. En les adorant, ils croyaient à tort que les idoles intercéderaient en leur faveur le Jour du Jugement devant la cour d'Allah, l'Exalté, les sauvant ainsi d'être tenus responsables de leurs actes. À leurs yeux, c'était un laissez-passer gratuit pour faire ce qu'ils voulaient car ils ne seraient pas tenus responsables de leurs actes en raison de cette intercession. Chapitre 10 Yunus, verset 18 :

« *Et ils adorent en dehors d'Allah ce qui ne leur nuit ni ne leur profite, et ils disent : « Ceux-là sont nos intercesseurs auprès d'Allah. »... »*

Et chapitre 39 Az Zumar, verset 3 :

« ... *Et ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui [disent] : « Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent d'Allah. » En vérité,*

Allah jugera entre eux sur ce sur quoi ils divergent. En vérité, Allah ne guide pas le menteur... »

Malheureusement, une attitude similaire s'est insinuée dans l'esprit de certains musulmans qui adoptent une croyance similaire et qui cherchent à trouver quelqu'un qui soit considéré comme saint et proche d'Allah, le Très-Haut, et s'efforcent de Le satisfaire en lui faisant plaisir, en lui offrant des cadeaux, des présents et, dans certains cas, en lui montrant un niveau malsain de respect et de révérence. Leur objectif est d'amener ces personnes saintes à intercéder pour eux devant la cour d'Allah, le Très-Haut, dans ce monde et dans l'au-delà. Même si l'invocation pour les autres est licite et que l'intercession au Jour du Jugement en faveur des croyants est un fait établi, cela ne signifie pas pour autant que l'on est exempté de toute responsabilité pour ses actes. Penser le contraire revient à tourner en dérision ces réalités.

Cette croyance erronée a conduit de nombreux musulmans à adopter un vœu pieux, selon lequel ils croient qu'ils peuvent désobéir ouvertement et de manière persistante à Allah, l'Exalté, tout en échappant à toute forme de responsabilité, grâce à l'intercession de ces saints. Si cela était vrai, les Compagnons, qu'Allah les agrée, avaient les supplications et l'aide de l'homme le plus saint de tous, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), mais ils craignaient constamment de devoir rendre des comptes et persistaient donc dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut).

Au lieu de chercher à échapper à cette inévitable responsabilité, ils devraient plutôt s'efforcer de s'y préparer en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Sinon, ils risquent bien de se retrouver confrontés à une responsabilité stricte et difficile lors d'un Grand Jour.

L'au-delà - 27

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. L'une des objections avancées par ceux qui nient le Jour du Jugement est qu'ils ont du mal à croire qu'Allah, l'Exalté, rassemblera la poussière et les os des gens, qui dans la plupart des cas ont été dispersés et mélangés avec la terre et d'autres choses, comme l'eau, comme ceux dont les corps ont été incinérés et les restes dispersés dans un océan. Le fait qu'Allah, l'Exalté, soit Omniscient indique qu'il est pleinement conscient de l'emplacement de chaque particule qui compose un être humain et qu'il a également le pouvoir et le contrôle de rassembler ces particules une fois de plus. Pour comprendre cela, il faut réfléchir aux différents aliments que l'on mange et aux articles qu'on achète. Ces aliments et articles sont fabriqués à partir de différentes parties qui sont cultivées dans différentes parties du monde. Ils sont rassemblés dans un seul endroit afin de fabriquer l'article ou la nourriture, qui est ensuite livrée à un magasin ou directement à un client. Si les humains ont la capacité de rassembler différents ingrédients et parties du monde entier afin de fabriquer un objet ou de préparer un plat, alors pourquoi est-il surprenant qu'Allah, l'Exalté, l'Omniscient, le Très-Haut, le Très-Puissant, rassemble les particules d'une personne afin de lui redonner la vie, tout comme Il lui a donné la vie la première fois. Aucune erreur ne se produira dans ce processus car Allah, l'Exalté, est pleinement conscient des caractéristiques uniques de chacun, telles que leur ADN et leurs empreintes digitales. Chapitre 75 Al Qiyamah, versets 3-4 :

« *L'homme pense-t-il que Nous n'assemblerons pas ses os ? Oui. [Nous sommes] Capables [même] de proportionner le bout de ses doigts.* »

L'au-delà - 28

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Une attitude courante que l'on retrouve souvent chez les non-musulmans est également apparue chez les musulmans. Ceux qui ne croient pas au Jour du Jugement prétendent souvent que même si le Jour du Jugement était réel, ils feraient la paix avec Allah, l'Exalté, ce jour-là. Malheureusement, cette attitude a également affecté de nombreux musulmans qui se détournent de la préparation pratique du Jour du Jugement, qui consiste à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), et prétendent simplement qu'ils feront la paix avec Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement. Le problème de croire que cette attitude mènera au succès le Jour du Jugement est que l'on adopte une croyance incroyablement irrespectueuse et grossière à l'égard d'Allah, l'Exalté. Ils commencent à croire qu'Allah, l'Exalté, traitera de la même manière celui qui L'ignore et suit ses désirs que celui qui fait le bien, celui qui utilise les bienfaits qui lui ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Si un juge de ce monde se comportait de cette manière, il serait vivement critiqué et même démis de ses fonctions, car cela contredit complètement la justice. Comme Allah, l'Exalté, est le Tout Juste, comment un musulman peut-il croire et Lui attribuer une attitude aussi négative ? Allah, l'Exalté, étend Son infinie miséricorde à la création est une chose, mais permettre à ceux qui persistent dans la désobéissance et le fait de nuire aux autres d'échapper aux conséquences de leurs actes est tout simplement injuste, ce qu'Allah, l'Exalté, ne ferait pas.

De plus, si Allah, le Très-Haut, devait pardonner à tous, indépendamment des actes commis, cela rendrait la vie dans ce monde inutile, car le but de ce monde est de différencier ceux qui font le bien de ceux qui ne le font pas. Créer des choses inutiles remet directement en cause la dignité, la majesté et la sagesse infinies d'Allah, le Très-Haut. Comment quelqu'un qui croit en Lui peut-il alors Lui attribuer une chose aussi stupide ?

En conclusion, un musulman ne doit jamais se laisser tromper par la fausse croyance selon laquelle il fera la paix avec Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement. Le lieu des actions est ce monde, alors que le Jour du Jugement n'est que le lieu des conséquences. Par conséquent, il doit se préparer à ces conséquences en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme cela est indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 30 Ar Rum, verset 57 :

« Ce jour-là, leur excuse ne profitera pas à ceux qui ont fait du tort, et on ne leur demandera pas d'apaiser [Allah]. »

Et chapitre 45 Al Jathiyah, verset 21 :

« Ou ceux qui commettent le mal, pensent-ils que Nous les rendrons semblables à ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, et que

Nous les rendrons égaux dans la vie et dans la mort ? Quelle mauvaise opinion ils ont de ce qu'ils pensent. »

L'au-delà - 29

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Il existe de nombreux facteurs qui empêchent un musulman de se préparer concrètement au Jour du Jugement, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), mais seul l'un des facteurs les plus subtils sera abordé.

Dans la grande majorité des cas, dans ce monde, une personne qui échoue à une tâche ou à une activité particulière se voit accorder une seconde chance. Dans certains cas, la seconde chance est directe, comme repasser un examen de conduite raté, et dans d'autres cas, la seconde chance est indirecte, comme un divorcé qui se marie avec quelqu'un d'autre. Le concept de seconde chance s'applique également aux questions religieuses. Par exemple, tout le monde fait l'expérience de la sœur de la mort : le sommeil, et la plupart de ces personnes se voient offrir une autre chance d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, lorsque la vie leur est rendue à leur réveil. Chapitre 39 Az Zumar, verset 42 :

« Allah prend les âmes au moment de leur mort, et celles qui ne meurent pas, pendant leur sommeil. Puis Il garde celles pour lesquelles Il a décrété la mort, et Il libère les autres pour un terme déterminé. Il y a là, certes, des signes pour des gens qui réfléchissent. »

Ce concept de seconde chance est souvent tellement ancré dans l'esprit du musulman qu'il commence inconsciemment à se comporter comme s'il allait avoir une seconde chance le Jour du Jugement, s'il ne s'y prépare pas correctement. Il s'agit d'une illusion subtile et d'un piège du diable que le musulman doit éviter avec précaution. C'est si subtil que l'on peut se comporter de cette manière sans s'en rendre compte , simplement parce qu'on suppose que, tout comme on a toujours eu une seconde chance dans ce monde, on en aura une autre le Jour du Jugement.

La meilleure façon de combattre cette illusion subtile est de renforcer sa foi. Cela ne peut se faire qu'en étudiant et en mettant en pratique les enseignements du Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), afin de rester déterminé à se préparer concrètement pour le Jour du Jugement à tout moment, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Chapitre 31 Luqman, verset 33 :

« ...En vérité, la promesse d'Allah est vérité. Que la vie présente ne vous trompe donc pas, et ne vous laissez pas tromper au sujet d'Allah par le trompeur [c'est-à-dire Satan]. »

Toutes les louanges sont à Allah, Seigneur des mondes. Et que la paix et les bénédictions soient sur Son dernier Messager, Muhammad, sa noble Famille et ses Compagnons.

Plus de 400 livres électroniques gratuits sur le bon caractère

Plus de 400 livres électroniques gratuits : <https://shaykhpod.com/books/>
Sites de sauvegarde pour les livres électroniques/ livres audio :
<https://shaykhpodbooks.wordpress.com/books/>

<https://shaykhpodbooks.wixsite.com/books>

<https://archive.org/details/@shaykhpod>

PDFs of All English Books & Backup Links/ تمام کتابیں / সব বই / جميع الكتب /
Semua Buku / Todos Los Libros:

<https://shaykhpod.com/wp-content/uploads/2024/08/all-master-link.pdf>

<https://spurdu.wordpress.com/wp-content/uploads/2024/08/all-master-link.pdf>

https://c6f97428-aa9d-46f8-8352-c67abd2419bf.usrfiles.com/ugd/c6f974_a42ab24eb8c7405286bff57a0a670049.pdf

<https://archive.org/download/ShaykhPod-books/all-master-link.pdf>

Autres médias de ShaykhPod

Livres audio : <https://shaykhpod.com/books/#audio>

Blogs quotidiens : <https://shaykhpod.com/blogs/>

Photos : <https://shaykhpod.com/pics/>

Podcasts généraux : <https://shaykhpod.com/general-podcasts/>

PodWoman : <https://shaykhpod.com/podwoman/>

PodKid : <https://shaykhpod.com/podkid/> Podcasts en ourdou : <https://shaykhpod.com/urdu-podcasts/>

Podcasts en direct : <https://shaykhpod.com/live/>

Suivez anonymement la chaîne WhatsApp pour des blogs quotidiens, des livres électroniques, des photos et des podcasts :
<https://whatsapp.com/channel/0029VaDDhdwJ93wYa8dgJY1t>

Abonnez-vous pour recevoir des blogs et des mises à jour quotidiens par e-mail : <http://shaykhpod.com/subscribe>

